Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14787 – 7 F

JEUDI 13 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après quatorze mois de négociations

Les Etats-Unis, le Canada et le Mexique créent une zone de libre-échange

Les négociateurs des Etats-Unis, du Canada et du Mexique sont parvenus dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 août à un accord sur la création d'une zone de libre-échange. Le président George Bush l'a confirmé mercredi matin à Washington. Une fois ratifié, l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA, North American Free Trade Agreement, ou NAFTA) consacrera l'abolition des barrières douanières entre ces trois pays, qui comptent 363 millions d'habitants.

par Martine Jacot et Françoise Lazare

Qui eût cru que le Mexique, enlisé, il y a quelques années encore, dans le surendettement et l'instabilité politique, serait capable de signer, en 1992, un accord commercial avec les Etats-Unis? L'accord conclu dans la nuit de mardi à mercredi à Washington entre les négociateurs de haut niveau des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, doit consacrer un grand marché commercial nord-américain, le NAFTA. Il a été obtenu « au finish », après plus d'un an de discussions, et des négociations tenues pratiquement nuit et jour à Washington depuis le 13 juillet. L'administration de M. George Bush n'avait pas caché sa volonté de parvenir à un accord avant l'ouverture de la convention républicaine, lundi 17 août.

Officiellement, le Mexique, le Canada et les Etats-Unis sont donc amenés à terme à commercer sur un pied d'égalité, sans aucune barrière douanière.

Lire la suite page 14

Un autre Marché commun

L'ACCORD de libre-échange nord-américain (ALENA), une fois ratifié par les Parlements des trois Etats, devrait donner naissance à la zone de libre-échange la plus importante du monde, un marché commun de 363 millions de consommateurs. Entre ces trois puissances économiques très inégales, les barrières douanières vont être progressivement éliminées; la liberté des investissements et les droits de la propriété intellectuelle assurés.

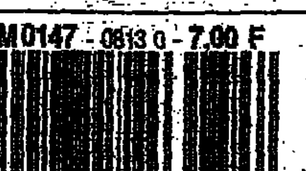
Historique, cet accord régional n'entre pas, d'après ses signataires, en contradiction avec les règles de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT). Il inquiète pourtant sur tous les continents. Certains pays d'Amérique centrale et du Sud regrettent de n'avoir pas été associés à l'opération. Les jeunes puissances économiques asiatiques craignent que les Etats-Unis ne délocalisent au Mexique des activités jusqu'à présent installées chez elles. Cette nouvelle construction apparaît à certains comme une réplique aux efforts d'intégration en Europe. Le Prix Nobel d'économie, l'Américain Milton Friedman, affirme d'ailleurs que parler de « libre-échange » à propos de cet accord est une usurpation. Il considère qu'il s'agit plutôt d'une opération de « commerce organisé » (« managed trade »). Ces craintes et critiques sont, pour partie au moins, injustifiées.

TOUT en favorisant une stabilisation politique au sud du Rio Grande, cet accord va en effet donner un coup de fouet aux économies de l'ensemble de la région. A la menace d'une migration des hommes du Sud vers le Nord (du Mexique vers les Etats-Unis) devrait se substituer un mouvement de capitaux du Nord vers le Sud. Les Etats-Unis s'ouvrent un nouveau marché et une nouvelle base de production à moindre coût. Bref, l'économie américaine, actuellement léthargique, devrait y trouver un nouveau moteur à sa croissance. Le monde dans son ensemble pourrait en profiter à terme.

L'accord ne vise pas, selon ses promoteurs, à la création d'une zone fermée, protégée du reste de l'univers. Les signataires peuvent conserver leurs alliances économiques antérieures et en nouer de nouvelles. Certains pays pourraient d'ailleurs assez rapidement se rapprocher de l'ALENA. La dynamique qu'a créée cet accord favorise en outre l'ouverture des économies de la région. Ce fut, d'une manière flagrante, le cas pour le Mexique, qui a d'ores et déjà été amené à libéraliser considérablement son économie.

UN marché commun, oui; une union économique et monétaire, non, explique-t-on enfin avec force à Washington. Chaque signataire de l'alliance conserve sa souveraineté dans les domaines économique et monétaire. Compte tenu de l'inégalité entre les partenaires (le produit intérieur brut américain représente onze fois celui du Canada et vingt fois celui du Mexique), on peut cependant se permettre de douter. Ce nouveau marché commun n'a-t-il pas déjà, d'une certaine manière, sa monnaie unique, le dollar?

M 0147 - 0813 - 7,00 F



L'octroi de la garantie financière américaine

Relance du « partenariat » entre Washington et Jérusalem

Confirmant la reprise de relations étroites entre « deux partenaires stratégiques », M. Bush a annoncé, mardi 11 août, l'octroi de la garantie du Trésor américain à Israël pour que le nouveau gouvernement de Jérusalem puisse emprunter 10 milliards de dollars. Au terme de ses entretiens avec M. Rabin, il a aussi déclaré sa volonté de maintenir la « supériorité militaire qualitative » d'Israël sur ses voisins.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Les grandes retrouvailles américano-israéliennes ont été célébrées avec éclat, mardi 11 août, à Kennebunkport, la résidence d'été de M. George Bush qui domine l'océan Atlantique près de la frontière canadienne. Le président et M. Itzhak Rabin ont fait assaut d'amabilités devant les journalistes sur une terrasse face à la mer. Recourant à un vocabulaire qui n'était plus de mise ces derniers mois, M. Bush a décrit la *« relation spéciale »* entre les deux pays comme étant celle qui existe *« entre deux amis intimes qui sont aussi des partenaires stratégiques »*.

Le président a annoncé qu'il avait décidé d'accorder à Israël la garantie officielle du Trésor américain pour la levée d'un emprunt de 10 milliards de dollars auprès de banques privées afin de financer l'installation de quatre cent mille immigrants juifs venus de l'ex-URSS.

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 5

Le Japon au secours de ses banques

L'état de santé préoccupant de la finance japonaise, mise à mal par la chute de la Bourse et de l'immobilier, a fini par faire réagir le gouvernement nippon. Après avoir annoncé un collectif budgétaire pour la fin du mois d'août, le ministre des finances envisage de racheter aux banques des garanties foncières. Les sommes engagées pourraient atteindre 100 milliards de francs.

Cette mesure devrait apporter un peu d'oxygène aux banques japonaises, qui ont de plus en plus de mal à faire face aux exigences internationales en matière de fonds propres, notamment le « ratio Cooke ». Cette réglementation sévère qui incite les banques du monde entier à faire preuve de prudence est au cœur d'une polémique, en France et aux Etats-Unis, où certains la considèrent comme une entrave à la reprise économique.

Lire page 13 les articles d'ÉRIC LESER et de PHILIPPE PONS

Le nouveau bourbier afghan

Après avoir renversé l'ancien régime communiste, les moudjahidins sont repris par le démon des luttes de clans ancestrales

NEW-DELHI

de notre correspondant

La « seconde bataille de Kaboul » qui a explosé, lundi 10 août, et qui se poursuivait encore mercredi, après une semaine d'accrochages, n'est en fait que l'épisode le plus violent et le plus dévastateur du conflit qui a éclaté le 26 avril entre les « seigneurs de la guerre » de l'Afghanistan « libéré ». Dès le lendemain de la prise de contrôle de Kaboul par les frères rivaux de l'ex-résistance, ceux-ci ont aussitôt commencé à s'entre-déchirer : une coalition formée de la plupart des partis « historiques » de la guérilla avait dû immédiatement repousser l'assaut des moudjahidins de M. Gulbuddin Hekmatyar, le chef du parti fondamentaliste du Hezb-i-Islami, qui fut lui aussi un des responsables du djihad anticommuniste.

Ce dernier, fort de l'appui de certains militaires d'ethnie pashtoune de l'ancien régime, avait joué à fond de sa « capacité de nuisance » dans l'espoir fou de s'emparer du pouvoir. Mais, après des jours d'affrontements plus ou moins violents, les troupes de M. Hekmatyar avaient été repoussées au sud, en direction de leurs bases de la province du Logar. La « première bataille de Kaboul » se terminait, mais ce ne devait être qu'un répit « à la yougoslave » : de cessez-le-feu violés en trêves interrompues, la capitale afghane n'aura jamais vraiment connu la paix. Pas de semaines sans qu'éclatent des escarmouches et, tous les quinze jours, *« un gros problème »*, comme le dit M. Jean-Marie Lebon, attaché de presse de l'ambassade de France à Kaboul. Traduction : des batailles à l'arme lourde, d'un quartier à l'autre. Retranchés dans leurs bastions du sud, les hommes de M. Hekmatyar n'ont jamais cessé de menacer la ville, qu'ils ont bombardée à plusieurs reprises. Mais le déluge de feu qui a écrasé la capitale lundi dépasse en horreur et en intensité les combats qui avaient éclaté au lendemain de la « libération » d'avril.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 7

Manœuvres diplomatiques autour de la Bosnie



A la veille de l'adoption probable de deux résolutions du Conseil de sécurité sur la protection des convois humanitaires et l'accès aux camps de détention en Bosnie-Herzégovine, Belgrade a estimé qu'une intervention militaire était *« inutile »* et *« injustifiée »*.

Lire nos informations pages 3 et 4

L'ÉTÉ FESTIVAL

Matisse en relief

Sculptures et gravures de l'artiste sont réunies à Nîmes. Une leçon d'anatomie féminine

NIMES

de notre envoyé spécial

A Londres et à Venise, l'œuvre sculpté complet de Matisse a été exposé ces dernières années. En France, par on ne sait quelle inadvertance, il n'avait pas encore été montré de la sorte, totalité rangée dans l'ordre chronologique. A Nîmes, 60 pièces sont réunies – on en a recensé 68 – et accompagnées d'eaux-fortes, lithographies et sérigraphies. Autant dire que la rétrospective ne souffre d'aucune absence cruelle.

Il y a là les premières études exécutées sous l'influence de Barye et de Rodin, les nus contemporains du fauvisme, les têtes de Jeannette, glissant du portrait conventionnel au fétiche archaïque et terrible, les pièces de l'entre-deux-guerres d'un néo-classicisme un peu roide et les dernières, où Matisse n'est pas loin d'en revenir à Rodin et à ses anatomies étirées et ployées – moins une évolution linéaire en somme qu'une suite d'expérimentations et d'essais qui se risquent dans des directions très divergentes. Il y a là une sculpture hétérogène et traversée de tentations opposées, tantôt toute entière livrée au plaisir de la main qui modèle et caresse ses courbes, tantôt découpée par angles et arêtes comme si Matisse taillait dans la terre au moyen d'un couteau.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite et l'article de JEAN-JACQUES LERRANT page 12

ARTS ET SPECTACLES

New-York chante et danse

Record d'affluence à Broadway : plus de sept millions de spectateurs ont fréquenté cette saison l'un des théâtres de la célèbre avenue. Un engouement dû au retour de stars sur la scène, à la reprise de valeurs sûres et à la création de comédies musicales sur des thèmes graves comme le sida.

pages 9 à 11

Panama, à la fin juin 1826. Pour Bolivar, le rêve passe : le continent sud-américain, émancipé de la tutelle espagnole, ne s'unifiera pas dans la liberté. Amer, le Libertador avait déjà noté : « A mes yeux, l'état actuel de l'Amérique rappelle l'écroulement de l'Empire romain. »

21. – Bolivar, le « libertador » impuissant

Par PIERRE VAYSSIÈRE

Convoqué dans l'euphorie de la victoire sur l'Espagnol, le congrès qui devait consacrer l'unité de l'Amérique s'achevait sur un échec. Après un mois de parlottes, les délégués venaient de se séparer dans l'indifférence ou le scepticisme. Triste épilogue pour l'Amérique naissante, et déjà moribonde.

Fléau gracile entre les deux masses du continent, Panama avait toujours fait rêver le général Bolivar : *« Qu'il serait beau que l'isthme de Panama fût pour nous ce que celui de Corinthe a été pour les Grecs !* [...] *Qui résistera à une Amérique unie de cœur, soumise à une seule loi et portant la torche de la liberté ? »* Aujourd'hui, le beau rêve s'évanouissait. La moitié seulement des nouvelles Républiques avaient répondu favorablement à l'invitation. Même les Yankees, dont la présence aurait pu être décisive pour la construction d'une future confédération américaine, ne s'étaient pas fait représenter. Quant à l'Angleterre, il était clair qu'elle refusait de soutenir les aspirations des fragiles Etats à l'unification continentale. Abattu mais lucide, Bolivar ironisait : *« Le congrès de Panama me fait penser à ce Grec un peu fou qui croyait pouvoir piloter un navire à partir de la terre ferme. »*

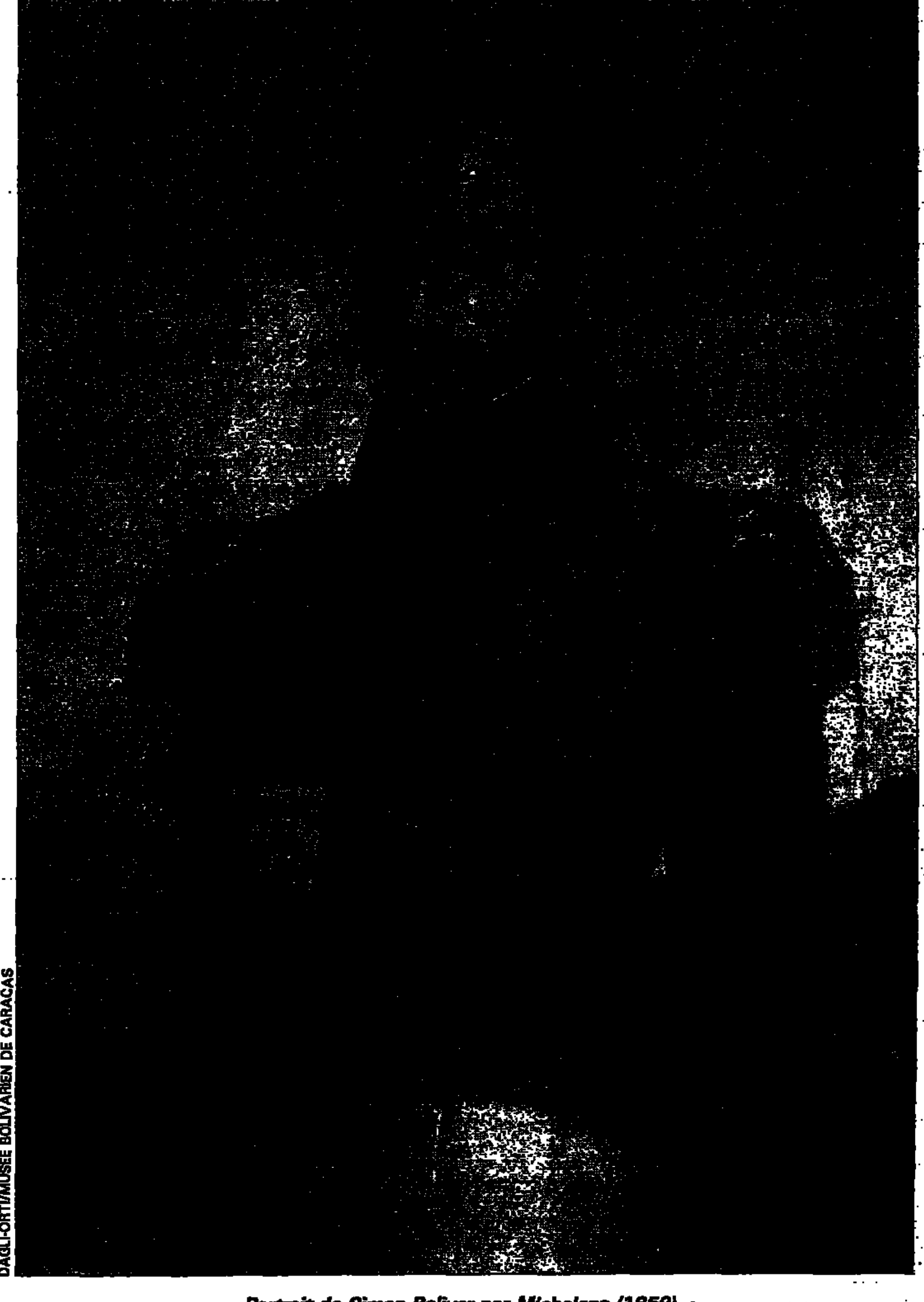
Piloter le navire Amérique ! Pris dans la tourmente des nationalismes, il faisait eau de toutes parts. Même la Grande-Colombie, création privilégiée du général, était en pleine anarchie. Les anciens caciques, qu'il avait promus généraux dans les jours glorieux, entraient ouvertement en rébellion contre lui. A Cundinamarca (l'actuelle province de Bogota), Francisco Santander, auquel il avait délégué naguère tous ses pouvoirs civils pour aller guerroyer sur les champs de bataille du continent, se conduisait désormais en souverain. Au Venezuela, le vice-président José Antonio Paez, un ancien gardien de bétail illettré, refusait de lui rendre des comptes, à lui le Libertador et le président en titre de la Grande-Colombie ! Déjà, le fantasme de la guerre civile planait sur l'Amérique.

Comment endiguer le fléau de l'anarchie ? D'aucuns souhaitaient qu'il ne se contentât point du titre, fût-il glorieux, de Libertador (ainsi aimait-il qu'on le nommât), mais qu'il fondât une dynastie à la tête de la Colombie. Quelle bévue ! Ses adversaires l'accusaient si souvent déjà d'autoritarisme, et même de « bonapartisme » ! On dénonçait perfidement ses méthodes autoritaires et ses prétendues manières de vice-roi espagnol. La rumeur publique, qui lui parvenait indirectement, le disait prêt à signer des décrets scélérats dans les provinces où régnait l'anarchie – c'est-à-dire partout. Avait-il jamais été fasciné par le pouvoir personnel ? Ses ennemis exhumaient des écrits vieux de dix ans, inspirés par la rancœur de la défaite et la fébrilité de l'exil : *« La forme démocratique a révélé son inefficacité dans nos Etats au seuil de l'enfance. Nulle forme de gouvernement n'est aussi débile que la démocratie. Peut-on concevoir qu'un peuple à peine libéré de ses chaînes puisse faire l'expérience de sa liberté sans qu'à la façon d'Icare il ne se brûle les ailes et retombe à l'abîme ? »*

Oui, il avait bien écrit cela, mais dans des circonstances si différentes, et en prenant bien soin de condamner le despotisme. Certes, il n'avait pas rejeté les honneurs que le Congrès péruvien lui avait rendus en le proclamant Père et Libertador du Pérou. Il n'était pas resté insensible à la gloire militaire, à la mise en scène des arcs de triomphe et des statues drapées à l'antique. Aujourd'hui, lassé de la vénération publique, il n'était plus dupe de la dépendance mutuelle du maître et de ses sujets : *« Ayons une compassion réciproque pour le peuple qui subit le pouvoir et pour l'homme qui l'exerce dans la solitude. »* Et il le répétait avec force : *« Je ne suis pas Napoléon, et je ne veux pas l'être. »* Mais le Libertador savait-il que l'inconscient ignore la négation ?

Depuis son retour d'exil de la Jamaïque, onze ans avaient déjà passé, autant dire tout un siècle. Qu'il semblait pompeux, aujourd'hui, ce réquisitoire : *« La haine que l'Espagne nous a inspirée est plus grande que la mer qui nous sépare. »* Qu'il semblait irréel, le serment prononcé sur l'Aventin, à Rome, alors qu'il ne savait rien de la politique : *« Je jure sur la patrie que je ne laisserai ni répit à mon bras ni repos à mon âme tant que je n'aurai pas brisé les chaînes qui nous oppriment par la volonté du pouvoir espagnol. »* Ces phrases paraissaient aujourd'hui trop théâtrales, comme l'avait été sa vie publique et privée, marquée par le destin. Et sans le veuvage qui l'avait frappé à l'âge de vingt ans, qui pouvait prétendre qu'il se fût jamais lancé dans la politique et la guerre, lui qui avait reçu dès le berceau tous les dons de la providence : le prestige et la puissance d'une vieille famille aristocratique de souche basque, la fougue de l'esprit créole, qui brillait sans effort face à la raideur castillane, l'éducation cosmopolite donnée par un précepteur adepte de Jean-Jacques Rousseau ?

Simon Bolivar, qui avait autrefois apprécié la gloire militaire, la mise en scène des arcs de triomphe et des statues drapées à l'antique, était désormais lassé de la vénération publique.


DAGLI-ORTI/MUSÉE BOLIVARIEN DE CARACAS

Portrait de Simon Bolivar par Michelena (1859).

Jusqu'à maintenant, toute sa vie d'homme avait été tendue vers un projet unique : briser les chaînes du pouvoir espagnol. Cet idéal, il l'avait recueilli pour une part de Francisco Miranda, son aîné de trente ans, déjà jeté aux oubliettes de l'Histoire. Miranda l'incompris, l'éphémère général de la Révolution française dont Bonaparte avait dit un jour qu'il ressemblait à don Quichotte, mais *« avec cette différence que celui-ci n'est pas fou »*. Amer, le Libertador se demandait parfois si l'on pouvait lancer un quelconque défi à l'Histoire sans le recours de la folie. Miranda était arrivé trop tôt dans un monde colonial encore figé, et l'expédition rocambolesque qu'il avait organisée en 1806 pour libérer le Venezuela du joug espagnol s'était apparentée à un suicide. Il y avait englouti toute sa fortune et perdu ses dernières illusions.

Mais le vieil homme ne manquait pas de force d'âme. En 1810, passé la soixantaine, Miranda n'avait pas refusé le commandement des patriotes vénézuéliens après qu'une junte révolutionnaire se fut proclamée à Caracas. La seule tare qui ternissait son image de Commandeur restait cette reddition humiliante qu'il avait signée en 1813. Acte inqualifiable qui avait mis fin à la première République hispanique d'Amérique du Sud, qui avait valu au Précurseur d'être livré aux Espagnols et de finir ses jours dans une geôle de Cadix. Le Libertador ne pouvait facilement évacuer de sa mémoire cet épisode douloureux, auquel il avait pris part avec d'autres officiers patriotes.

Durant ces années confuses, la guerre civile avait déchiré presque tous les pays de l'Amérique du Sud et, en premier lieu, le Venezuela, où lui-même avait décrété la lutte à mort contre les péninsulaires. Puis, à partir de 1814, la révolte s'était partout éteinte ; de Buenos-Aires à Mexico, de Lima à Caracas, face à une reconquête espagnole brutale, impitoyable, ordonnée depuis Madrid par Ferdinand VII, le Bourbon légitime. Au Chili, pour restaurer l'ordre colonial, l'Espagnol n'avait pas lésiné sur les moyens : emprunts forcés, arrestations, exécutions sommaires, exils vers le bagne de l'archipel Juan-Fernandez.

La reconquête n'avait pas été moins cruelle dans la vice-royauté de Nouvelle-Grenade (l'actuelle Colombie) : ici l'exécuteur des basses œuvres s'appelait don Pablo Morillo. On le disait cruel, fourbe, inculte, et il l'avait bien prouvé lors du siège meurtrier de Carthagène-des-Indes, la Nouvelle Carthage de la mer Caraïbe.

Oui, la résistance et la pugnacité de l'adversaire ne pouvaient être oubliées ; elles valorisaient d'autant le courage des patriotes. Durant toutes ces années, le drapeau espagnol avait été trop souvent hissé et ramené sur les édifices publics, et le nom de Ferdinand VII plus d'une fois acclamé par les indécis. Non, l'Espagne n'avait pas lâché prise facilement, car ses intérêts, publics ou privés, étaient immenses. Sans les guerres napoléoniennes, qui peut dire si l'Empire espagnol ne serait pas encore debout ? Sans Trafalgar ni Waterloo, qui sait si les batailles décisives de Maipo ou d'Ayacucho eussent été possibles ? Erreur politique d'un roi qui n'avait rien appris et rien oublié : la terreur aveugle n'avait eu pour tout effet que de renforcer le sentiment patriotique auprès de la grande majorité des créoles.

A partir de 1817, les guerres civiles s'étaient muées en d'authentiques guerres de décolonisation, dont lui, Bolivar, était devenu le maître d'œuvre. Certes, il n'avait pas la prétention d'être le seul « libertador ». L'Amérique méridionale, déchirée et ensanglantée par les factions, reconnaissait aussi sa dette au général José de San Martin, cet officier austère, mi-espagnol, mi-créole, qui avait libéré le Rio de la Plata et le Chili, secondé par un autre candillo, non moins austère, Bernardo O'Higgins, bâtard d'un ancien vice-roi du Pérou. La traversée de la cordillère andine par l'armée des patriotes argentins et chiliens restait encore dans toutes les mémoires comme un exploit à la fois militaire et humain. Mais il avait fallu bien d'autres prouesses pour libérer le reste de l'Amérique méridionale, particulièrement le Pérou, dont la capitale était restée longtemps l'enjeu de toutes les batailles et de toutes les trahisons.

Durant ces années incertaines, le Libertador n'avait pas hésité à sacrifier sa sérénité – et quelques-uns de ses préjugés – pour écraser l'adversaire dans sa propre patrie, le Venezuela. Sans la pression amicale de Pétion, le président de Haïti, qui lui avait conseillé de libérer les esclaves, aurait-il pu convertir à la cause patriotique les mulâtres de la côte, jusqu'alors viscéralement pro-Espagnols ? Mais cette mesure radicale l'avait forcément rendu impopulaire auprès des grands propriétaires, ses pairs de l'aristocratie de Caracas.

Le Libertador n'ignorait pas que la plupart de ses exploits guerriers étaient déjà entrés dans la légende de l'Amérique : la remontée éclair du fleuve Orénoque, la traversée des Andes dans des conditions climatiques éprouvantes, pour surgir là où l'Espagnol ne l'attendait pas, la libération définitive de Bogota. Lucide, Bolivar n'oubliait pas cependant que toutes ses campagnes n'auraient pu suffire sans la révolution libérale de Cadiz, qui, dès 1820, avait amolli l'ardeur de la résistance espagnole et lui avait ouvert la route de Caracas. La fin de l'histoire resterait définitivement figée dans sa mémoire. A peine la Colombie libérée, les Andes du Sud l'avaient appelé à la rescousse. A Guayaquil, en juillet 1822, il n'avait guère eu de mal à obtenir l'effacement de San Martin, son concurrent probable dans la libération du Pérou. Il fallait au moins reconnaître à l'Argentin le mérite d'avoir évité un affrontement au sommet, suicidaire pour la cause américaine.

Lucide encore, le Libertador n'oubliait pas non plus que la victoire finale eût été hasardeuse sans les talents du général Sucre, fidèle d'entre les fidèles. En 1824, au cours de deux batailles décisives, Pichincha, sur les hauteurs de Quito, et Ayacucho, au cœur du Pérou andin, Sucre était venu à bout du gros de l'armée espagnole. Ayacucho, surtout, si bien nommée en quéchua *« le coin des morts »*, apparaissait comme le couronnement de quinze ans de luttes et comme le symbole guerrier de la solidarité continentale.

En ce jour glorieux du 9 décembre 1824, la déroute des royalistes avait été totale : le dernier vice-roi du Pérou n'avait-il pas été fait prisonnier au milieu de quatre cents officiers et de deux mille soldats espagnols ? En fin de compte, ces guerres civiles s'étaient révélées ruineuses pour l'Amérique. Les réquisitions de toutes sortes, les enrôlements forcés, le brigandage généralisé, avaient appauvri l'agriculture et le commerce. La liberté des Américains valait-elle bien ce prix ? Le Libertador voulait encore le croire. Ne venait-il pas de signer le décret de Trujillo, qui prévoyait, à son article 4, la suppression du statut avilissant des Indiens, ces *« fils du soleil »* brisés par la colonisation ? Quant aux mulâtres (*pardos*) et aux Noirs, si nombreux en Grande-Colombie, ils avaient montré au cours de ces luttes tant d'habileté et d'enthousiasme qu'on pouvait même craindre à l'avenir qu'ils ne prennent la place de leurs anciens maîtres.

Mais le risque principal demeurait, encore et toujours, l'anarchie. Le Libertador l'avait écrit l'année précédente au premier président de l'Equateur : *« L'Amérique est ingouvernable. »* Oui, décidément, la lettre de la Jamaïque restait toujours d'actualité : *« A mes yeux, l'état actuel de l'Amérique rappelle l'écroulement de l'Empire romain, lorsque, après son démembrement, chaque pays créa un système politique conforme à ses intérêts et à sa situation, ou bien se soumit à l'ambition particulière de quelques chefs, familles ou corporations. Nous autres, nous ne sommes ni indiens ni européens, mais une espèce intermédiaire entre les légitimes propriétaires du pays et les usurpateurs espagnols. »*

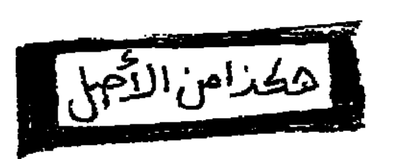
Le Libertador n'aurait pu imaginer la suite de l'Histoire : qu'un certain jour de 1983 le roi Juan Carlos viendrait se recueillir sur sa tombe pour sceller les retrouvailles de l'Espagne et de l'Amérique au sein de la *Hispanidad*.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *La Vie quotidienne en Amérique du Sud au temps de Bolivar (1809-1830)*, de Marie-Danielle Démélas et Yves Saint-Geours, Hachette, 1987.
■ *Les Libertadors*, de Jean Descola, Fayard, 1964.
■ *Le Déclin de l'empire espagnol d'Amérique*, de Salvador de Madariaga, Albin Michel, 1958.
■ *Cahiers des Amériques latines*, « Bolivar et son temps », 1984.
■ *Les Révolutions d'Amérique latine*, de Pierre Vayssière, Le Seuil, collection « Points-Histoire », 1991.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « L'Aigle se pose aux Invalides », par Jean Tulard



Avant le vote des résolutions des Nations unies sur la Bosnie-Herzégovine

De nouvelles consultations diplomatiques ont retardé l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant le recours à la force militaire pour assurer la protection des convois humanitaires en Bosnie-Herzégovine. Le vote, prévu d'abord mercredi, ne devait finalement avoir lieu que jeudi 13 août. Le texte a été présenté par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Belgique, mais plusieurs délégations, en attente d'instructions de leurs capitales, ont demandé un nouveau délai de réflexion.

L'Equateur a fait valoir le changement de gouvernement à Quito pour remettre la décision. Les représentants de l'Inde et du Zimbabwe ont également souhaité un temps de réflexion. L'Autriche et les pays de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) auraient demandé des amendements, nous indique notre correspondante aux Nations unies, Afsané Bassir Pour. Vienne insisterait pour que la résolution condamne la politique de *« purification ethnique »*. Et l'OCI souhaiterait que, dans le préambule, l'ONU *réaffirme son attachement à l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine*.

Le projet de résolution demande aux Etats membres de l'ONU de prendre, à titre national ou à travers des instances régionales, *« toutes les mesures nécessaires pour faciliter, en coordination avec les Nations unies »*, l'acheminement de l'aide humanitaire *« partout où elle est nécessaire en Bosnie »*, y compris dans les camps de détention. L'opération envisagée par le projet se fera hors de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), actuellement à Sarajevo. Un deuxième projet de résolution également à l'étude demande l'accès immédiat et sans entraves des organisations humanitaires internationales aux camps de détention.

La décision de protéger militairement les convois humanitaires a été critiquée aussi bien par Sarajevo que par Belgrade. Les Bosniaques ont estimé que la présence massive de militaires étrangers dans leur République réduira leurs possibilités de reconquérir les territoires contrôlés par les Serbes. Mais le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, a espéré que cette résolution *« était un premier pas, une sorte de tactique, étape par étape »*.

A Belgrade, les autorités ont craint que l'opération de protection ne se transforme en véritable intervention militaire, soulignant les risques d'*« escalade »*.

Le gouvernement yougoslave a estimé, dans un communiqué, qu'*« aucune raison ne dicte le recours à une action militaire sous quelque prétexte que ce soit »*. Sur le terrain, les Serbes de Bosnie ont fait donner des signes de bonne volonté, mais les combats et les opérations de transfert *« volontaire »* de population se sont poursuivis. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La commission des droits de l'homme de l'ONU va condamner la « purification ethnique »

A la veille de la session extraordinaire de la commission des droits de l'homme de l'ONU, les 13 et 14 août à Genève, la guerre dans l'ex-Yougoslavie a été évoquée à la sous-commission.

GENÈVE

de notre correspondante

L'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies à Genève, M. Morris Abram, intervenant en qualité d'observateur à la sous-commission et rappelant que ses membres sont des experts indépendants de leur gouvernement, a exhorté, mardi 11 août, ses collègues à *« contrebalancer les autres organes de l'ONU formés de délégations gouvernementales (...) qui trop souvent adoptent des positions partisanes et politiques »*.

Evoquant en particulier *« les atrocités en ex-Yougoslavie »*, notamment *« l'exil de groupes entiers de population pour la seule raison de leur origine ethnique, les camps d'internement, les exécutions d'enfants... »*, il a souligné que l'on peut aujourd'hui s'appuyer sur des normes internationales inexistantes à l'époque du procès de Nuremberg – où il fut délégué par l'administration américaine – et il s'est demandé : *« Pourquoi hésitons-nous à présent à agir avec efficacité contre ceux qui violent (...) l'ordre international ? »* Sans aller toutefois jusqu'à préconiser une intervention militaire contre la Serbie – qu'il n'a d'ailleurs pas nommée dans son allocution, – l'ambassadeur américain a souhaité que les coupables soient *« nommément désignés »* et jugés par des *« tribunaux nationaux ou des cours martiales »*, voire par *« un tribunal international »* qu'il resterait à instituer.

Discriminations au Kosovo

Mme Flaka Surroï, se prononçant au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) sur le même point de l'ordre du jour, a déclaré que la convention internationale de 1973 condamnant l'apartheid ne devait pas s'appliquer exclusivement à l'Afrique du Sud mais aussi au Kosovo.

Selon cet organisme *« la discrimination, la ségrégation et l'apartheid y sont ouvertement pratiqués et il ne peut y avoir de doute que la situation soit le résultat d'une politique planifiée et mise en pratique sur la base d'une attitude nationaliste agressive avec l'objectif ultime de créer des zones « ethniquement pures »*.

Après avoir énuméré les exactions et les injustices sociales dont les Albanais du Kosovo sont victimes, la représentante de la FIDH a affirmé que *« la torture et les assassinats sont devenus partie intégrante de la vie quotidienne »*.

Usant de son droit de réponse, M. Miroslav Milosevic, observateur serbe, a réfuté en bloc toutes les accusations étayées d'exemples de la FIDH et a jugé *« ces allégations mensongères et malhonnêtes »*. Après quoi, il a dépeint longuement la situation au Kosovo comme étant un exemple de respect des droits de l'homme, les seules violations étant le fait de citoyens d'origine albanaise.

La commission des droits de l'homme, qui se réunit les 13 et 14 août, devrait s'achever sur l'adoption d'une résolution dénonçant les graves atteintes aux droits les plus élémentaires dont sont victimes les populations dans les zones actuelles de conflit. Le projet de texte qui circule parmi les missions diplomatiques à Genève et qui a toutes les chances d'être approuvé, *« condamne absolument »* la notion de *« purification ethnique »* aussi bien que sa mise en application et *« en appelle à toutes les parties »* – mais sans en citer aucune – *« pour qu'elles mettent fin immédiatement à ces violations »*. Un *« rapporteur spécial »* nommé par le président de la commission, M. Pal Solt (Hongrie), sera chargé d'enquêter sur place.

ISABELLE VICHNIAC

Une intervention occidentale serait « inutile » et « injustifiée » selon Belgrade

A la veille de l'adoption de la résolution des Nations unies, Belgrade et les Serbes de Bosnie ont visiblement tenté, mardi 11 août, par de « nouveaux gestes », de faire baisser la pression. Les autorités serbes de Bosnie ont, notamment, signé un accord sur l'évacuation des femmes et des enfants de Sarajevo, permis le passage de convois humanitaires et se sont « engagés », comme les responsables de la nouvelle Yougoslavie, à coopérer avec le Conseil de sécurité de l'ONU, tout en menaçant *« d'une escalade »* en cas d'intervention occidentale, *« inutile »* et *« injustifiée »*, selon Belgrade.

Cependant, alors que les combats se poursuivaient, à Zagreb un représentant du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) a fait état de la poursuite des opérations de *« purification ethnique »* en Bosnie, présentées comme des gestes « humanitaires ». Les autorités serbes de Bosnie ont remis lundi une liste de plus de 5 000 familles ayant « volontairement » exprimé le « désir » de partir de Bosnie pour la Croatie, a déclaré le porte-parole du HCR, M. Peter Kessler. *« Cette liste n'est rien d'autre qu'une purification ethnique. En fait, c'est un chantage à l'ONU »*, a-t-il estimé. Ces quelque 28 000 personnes de la région – au nord-ouest de la Bosnie, – de Bihac, ville à majorité musulmane assiégée par les Serbes, ont reçu *« un ultimatum »*. Elles se sont vu contraintes à signer des documents par lesquels elles abandonnent tout droit sur leurs propriétés, a précisé un autre responsable du HCR à Zagreb, M. Lars Nielsen. Le HCR a également annoncé que les convois d'aide humanitaire recommencaient peu à peu à parvenir aux populations de Bosnie. Ainsi le premier convoi routier *« depuis longtemps »* est arrivé à Bihac en franchissant les lignes serbes. Selon le porte-parole du Haut-Commissariat à Genève, l'ouverture des barrages est notamment due aux pressions internationales et à la menace de l'usage de la force.

D'autre part, les forces serbes ont accepté, lundi, l'évacuation de Sarajevo des femmes et des enfants qui souhaitent quitter la capitale bosniaque assiégée. Un accord a été signé entre les autorités serbes de Bosnie, les responsables bosniaques et l'association humanitaire « Ambassade des enfants » chargée de l'évacuation, en présence d'un délégué de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Un premier convoi *« dont la sécurité ne peut être garantie à 100 % »*, comptant environ 200 femmes et enfants devait quitter, mercredi 12 août, Sarajevo.

Peu avant le début de cette opération, de violents pilonnages d'artillerie sur la capitale bosniaque ont fait, dans la nuit de mardi 11 à mercredi 12 août, deux morts et quinze blessés. Par ailleurs, selon des sources croates, les forces serbes basées dans le nord de la Bosnie ont poursuivi, mardi, pour la troisième journée consécutive, leurs bombardements sur la ville croate de Slavonski Brod.

Sur la question des camps, les Serbes ont aussi fait des déclarations montrant leur « bonne volonté ». Le président de la « nouvelle » Yougoslavie, (réduite à la Serbie et au Monténégro), M. Dobrica Cosic a proposé, mardi, que le lauréat du prix Nobel de la paix, Elie Wiesel, soit nommé à la tête d'une commission d'enquête de l'ONU sur l'existence de « camps de concentration » serbes en Bosnie-Herzégovine. M. Wiesel s'est déclaré d'accord à condition *« de pouvoir aller partout, voir tout le monde »*.

De retour d'une visite en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, le président de la commission des affaires étrangères du Parlement russe, M. Evgueni Ambartsoumov, a qualifié, mardi, de *« désinformations »* les *« rumeurs »* sur l'existence de « camps de concentration » serbes. Il a en outre jugé *« vaine et même dangereuse »* une intervention militaire. Par sa part, le leader du Parti libéral-démocrate britannique, M. Paddy Ashdown – qui, en deux jours, n'a pu visiter que deux camps, – a estimé mardi que les conditions *« viles et misérables »* de détention dans les camps s'étaient *« manifestement améliorées »*. Il a souhaité que la Croix-Rouge puisse intervenir le plus vite possible. Estimant que les camps faisaient partie de la guerre, que les prisonniers y étaient à l'abri des combats, Mme Radmila Milentijevic, ministre sans portefeuille du gouvernement de Belgrade, a déclaré mardi à Washington que, s'il y avait eu des tortures, celles-ci étaient pratiquées par des forces *« irrégulières »* sur des prisonniers détenant des *« secrets militaires »*. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Les rencontres diplomatiques se multiplient

Les diplomates européens et occidentaux déploient une grande activité, multipliant dans les jours qui viennent les rencontres sur la guerre dans l'ex-Yougoslavie.

Dès la fin de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, prévue jeudi 12 août, le comité des hauts fonctionnaires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la CSCE, se réunit jeudi et vendredi à Prague. Cette réunion, consacrée à l'examen d'une action urgente pour l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie, était prévue pour la fin de la semaine prochaine mais a été avancée à la demande des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Vendredi, c'est Bruxelles qui sera le centre de l'activité diplomatique : les seize ambassadeurs de l'OTAN doivent s'y réunir pour étudier les premiers plans d'intervention élaborés par les stratèges militaires de l'Alliance atlantique. Selon un diplomate à l'OTAN, les alliés comptent *« progresser pas à pas au cours des prochaines semaines »* jusqu'à la conférence internationale sur la Yougoslavie, prévue du 26 au 28 août à Londres, en espérant que leurs préparatifs *« auront de l'effet »*.

Entre 100 000 et 400 000 hommes

Parallèlement, une session plénière de la conférence de paix de la CEE sur la Yougoslavie, destinée à préparer la conférence internationale élargie des 26-28 août à Londres, se tiendra également à Bruxelles du 14 au 16 août. Lord Carrington, le médiateur européen, a confirmé avoir invité les présidents des six Républiques de l'ex-Yougoslavie à participer à cette session plénière. En même temps, débutera vendredi le prochain round de négociations sur l'avenir constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine, réunissant les trois parties en conflit (serbe, croate et musulmane); ces discussions, suspendues le 29 juillet à Londres, seront présidées comme les précédentes par le diplomate portugais José Cutileiro, a précisé lord Carrington. Elles doivent durer jusqu'à dimanche.

Sur le plan militaire, le général Lewis McKenzie, qui a commandé pendant cinq mois les forces de l'ONU à Sarajevo, a estimé, mardi, devant la commission des forces armées du Sénat américain, qu'une escorte militaire des convois d'aide humanitaire à destination de la capitale bosniaque serait un premier pas vers un enlisement dans la guerre civile. *« Il n'est pas possible qu'une intervention aboutisse à autre chose qu'à une escalade des combats et à plus de morts*, a-t-il déclaré. *Il n'y a pas de solution militaire en Bosnie. »* Pour sa part, le général Barry McCaffrey, adjoint au chef de l'état-major inter-armes de l'armée américaine, a estimé qu'il faudrait aux Nations unies 400 000 hommes et une année pour venir à bout de la violence dans l'ex-Yougoslavie, sans pour autant avoir la garantie que le conflit ne recommencerait pas dès le départ des soldats étrangers. Les experts de l'OTAN, eux, tablent sur un minimum de 100 000 hommes en fonction des scénarios possibles et des risques d'escalade. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **Les Pays-Bas prêts à accueillir 2 000 réfugiés.** – Le secrétaire d'Etat néerlandais à la justice, M. Aad Kosto, a annoncé, lundi 10 août, que les Pays-Bas étaient prêts à accueillir rapidement *« une paire de milliers »* de réfugiés bosniaques. Des femmes, des enfants, des invalides et des vieillards formeront l'essentiel de ce contingent. Ils n'auront pas le statut de *« réfugiés »* mais celui d'*« expatriés »* provisoires accueillis pour des raisons humanitaires. Ils seront logés dans des casernes ainsi que dans plusieurs municipalités qui ont fait des offres spontanées d'hébergement. La décision des autorités néerlandaises devait être officialisée, mercredi 12 août, après l'aval des députés, qui paraissait acquis. Depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, dix mille personnes environ ont cherché refuge aux Pays-Bas. Un grand nombre d'entre elles se sont rendues ensuite en Allemagne. – *(Corresp.)*

RUSSIE

M. Eltsine augmente les salaires des juges du Tribunal constitutionnel

MOSCOU

de notre correspondant

M. Boris Eltsine a discrètement augmenté, fin juillet, les traitements des membres du Tribunal constitutionnel chargé de se prononcer sur la légalité de la décision par laquelle le président de Russie avait interdit l'an dernier les activités du Parti communiste.

Un décret, en date du 31 juillet, place en effet les treize juges du Tribunal constitutionnel dans une *« catégorie supérieure »* et leur attribue par la même occasion une augmentation de traitement de 30 %. Le paragraphe mentionnant cette augmentation est accompagné de la mention *« ne pas publier »*. L'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*, qui reproduit dans sa dernière édition un fac-similé du décret, fait aussi état de l'opinion de l'un des membres du tribunal, Mme Tamara Morchtchakova, selon laquelle ce décret est *« moralement »* contestable, même s'il n'est pas à proprement parler contraire à la loi. En effet, explique le juge, la loi portant création du Tribunal constitutionnel ne précise pas qui doit déterminer le niveau de classification de ses membres et donc leurs émoluments, et le décret du président Eltsine *« remplit donc ce vide juridique »*.

Pour leur part, *les Nouvelles de Moscou* considèrent que la légalité de ce décret est douteuse, la fixation des traitements de l'ensemble des juges de la Fédération de Russie relevant du Parlement. Le tribunal constitutionnel avait été saisi au printemps d'une plainte de représentants de l'ex-Parti communiste qui contestaient la légalité du décret par lequel, aussitôt après l'échec du putsch d'août dernier, M. Eltsine avait *« suspendu les activités »* du PCUS, décision qui avait été suivie par une interdiction permanente et une saisie des biens de l'ancien parti unique. Les représentants du pouvoir actuel avaient alors contré cette démarche en entamant, devant le même Tribunal constitutionnel, une action visant à démontrer que le PC avait lui-même eu un comportement anticonstitutionnel. Le tribunal, qui a réuni les deux affaires, a suspendu ses auditions, le 3 août dernier, et devrait les reprendre au mois de septembre.

JAN KRAUZE

Il y a quarante ans, les intellectuels juifs face à la répression stalinienne

Il y a quarante ans, Staline faisait exécuter des intellectuels juifs en les accusant de vouloir créer une « République bourgeoise » en Crimée.

Le 12 août 1952, plusieurs intellectuels juifs, parmi lesquels Salomon Lozovsky, Peretz Markish, David Bergelson, Zouskin et Itzil Fefer, étaient fusillés sur l'ordre de Staline à la suite d'un procès fabriqué de toutes pièces. De tous les accusés, il n'y eut qu'une personne qui eut la vie sauve, Lina Stern, la seule femme membre de l'Académie de médecine soviétique. Staline l'avait graciée parce qu'elle avait conservé son passeport américain, mais sa peine fut commuée en trois ans de déportation.

Après l'accomplissement de sa peine, elle fut remise en liberté et revint s'établir dans sa datcha près de Moscou. C'est là que le Dr Haïm Chachkes, un journaliste, lui rendit visite. Lina Stern était douée d'une mémoire phénoménale, où étaient restés gravés les moindres détails du déroulement du « procès » contre les écrivains juifs. Elle rendit compte de tout au Dr Chachkes, qui le transcrivit dans son journal de voyage. De passage à Paris, il me montra ses notes... Devant le tribunal militaire, les débats se déroulèrent à huis clos. Même les familles des accusés n'eurent pas accès à la salle d'audience. L'acte d'accusation comportait les points suivants :

1) espionnage au profit d'Etats étrangers;

2) maintien de liaisons avec la bourgeoisie internationale;

3) propagande contre le régime soviétique et activité nationaliste;

4) activité d'organisation publique interdite.

Il y a une certaine ironie dans le fait que le conflit actuel qui oppose la Russie et l'Ukraine à propos de la Crimée coïncide avec le quarantième anniversaire de la mort des écrivains juifs. Personne n'a eu l'idée de lier ce conflit au meurtre des écrivains yiddish. Mais, pour nous, ce tragique souvenir se pose tout différemment, car dans leur « acte d'accusation » mensonger porté contre les écrivains juifs les criminels staliniens avaient inséré un paragraphe selon lequel le Comité antifasciste juif, regroupant les principaux intellectuels juifs soviétiques de l'époque, se serait apprêté, après la fin de la seconde guerre mondiale, à coloniser le territoire de la Crimée pour y fonder une « République bourgeoise nationaliste qui ferait sécession d'avec l'Union soviétique ». Les écrivains yiddish incriminés furent traduits devant la Haute Cour militaire de justice, où se tint une parodie de procès. La condamnation à mort des accusés fut décidée avant même que le procès n'ait commencé...

Chacun des chefs d'accusation pouvait entraîner la mort. Le président du tribunal expliqua que lors de leur voyage en Amérique Mikhoëls et Fefer avaient noué des contacts avec la réaction sioniste. En même temps, ils étaient entrés en relation avec l'espionnage américain. Le Comité juif antifasciste s'était lui-même transformé en officine d'espionnage. Les accusés avaient envoyé à l'étranger des informations accusant le gouvernement soviétique et le parti d'activités antisémites.

L'accusation soulignait l'un de leurs crimes principaux : le désir supposé du Comité antifasciste juif de faire coloniser après la fin de la guerre la Crimée par les juifs, afin de la détacher de l'URSS par un soulèvement armé et d'y créer une République juive bourgeoise nationaliste. La réaction internationale judéo-américaine devait aider à provoquer un tel soulèvement... Il s'agit d'une des mystifications les plus tragiques de cette époque. Il y a lieu d'y ajouter un élément révélateur rendu public par le poète juif Abraham Soutskever en 1957 à Paris. Le 10 juillet 1944, Molotov, alors ministre des affaires étrangères, reçut une délégation juive composée des dirigeants du Comité antifasciste juif, Mikhoëls, Lozovsky, Youzefovitch, Fefer, Bergelson et Ilya Ehrenbourg.

Ehrenbourg a raconté à Soutskever, avec lequel il avait des relations amicales, que Molotov avait demandé à la délégation juive des suggestions sur les propositions que le gouvernement soviétique pourrait faire pour la solution de la question juive lors de la Conférence de la paix. *« Je vous prie de soumettre un mémorandum détaillé sur le projet de colonisation juive en Crimée »*, leur déclara Molotov. L'initiative de rédiger un mémorandum sur le « projet de Crimée » venait donc en fait du gouvernement soviétique lui-même. Cela devint l'élément principal de l'accusation contre les intellectuels juifs...

LÉON LENEMAN,

président de l'Association des écrivains et journalistes juifs de France

هكذا من الأصل

EUROPE

A l'exception des communistes

Les partis politiques français jugent insuffisante une action humanitaire en Bosnie-Herzégovine

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale se réunira mardi 18 août pour entendre les explications de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, sur la politique du gouvernement français dans la crise yougoslave. M. Charles Millon, président du groupe UDF, avait écrit le 10 août à M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, pour demander cette réunion. M. André Bellon, président (PS) de la commission, a précisé que plusieurs députés, appartenant à tous les groupes, avaient présenté la même requête.

La position française, limitée officiellement à un engagement humanitaire appuyé sur des moyens militaires, est jugée insuffisante par les porte-parole de la plupart des groupes politiques. M. Millon affirme dans *Libération* que *« même si une intervention militaire est une opération risquée, les enjeux éthiques et historiques nous obligent à courir ces risques »*.

M. Philippe de Villiers, animateur du mouvement Combat pour les valeurs, estime dans *le Figaro* que la France devrait *« armer les Croates et les Bosniaques »* et procéder à *« des frappes d'intimidation »*. M. Yves Galland, président du Parti radical, invite le Conseil européen à se réunir pour *« prendre l'initiative d'une intervention militaire en donnant aux Serbes soixante-douze heures pour se mettre en conformité avec le droit international »*. M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, demande *« que l'Europe intervienne pour arrêter les massacres »*.

En revanche, Mme Simone Veil, député européen, s'est déclarée *« dans l'incapacité de* [se] *prononcer »* sur une éventuelle action militaire, soulignant que l'imbrication des populations rend *« très difficile de mener un véritable combat »*.

Quant à M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, qui a rencontré à New-York M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, il a rappelé l'opposition de son parti à toute intervention militaire (*lire page 18 l'article de notre correspondant à New-York, Serge Marti*). *L'Humanité* titre à la « une » : « Refuser le choix des armes ». Commentant les propositions de MM. Jacques Chirac et Laurent Fabius en faveur d'une action militaire, l'organe central du PCF affirme que *« leurs ambitions politiciennes les poussent à l'irresponsabilité »*.

Enfin, M. Jack Lang, ministre de l'éducation et de la culture, a annoncé, sur Europe 1, que la France prendrait, au cours des prochaines heures ou des prochains jours, *« des initiatives qui permettront notamment d'assurer une vigilance beaucoup plus forte »* sur les camps de détention serbes. Soulignant qu'une action militaire *« ne peut pas s'improviser »* et doit être *« précise, ciblée, entourée de précautions »*, il a ajouté : *« Notre volonté d'action humanitaire est sans faille. »*

M. Fabius demande que « l'Europe intervienne pour arrêter les massacres »

Voici le texte de la déclaration faite par M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, mardi 11 août, au siège de son parti :

« Ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie au vu et au su de la communauté mondiale est une honte pour l'humanité. Depuis des mois, à quelques centaines de kilomètres de Paris, des peuples se massacrent. Depuis quelques jours, nous savons que les Serbes ont organisé des camps de concentration pour obtenir la « purification ethnique » dont se réclamaient déjà les nazis.

» Certaines initiatives courageuses ont eu lieu ou vont avoir lieu pour réagir, en particulier venant du gouvernement français. Elles sont utiles. Les démarches humanitaires sont indispensables, mais elles ne suffisent pas. Il faut empêcher les Serbes de continuer le massacre. Et c'est à l'Europe de le faire. Oui, l'Europe. L'ex-Yougoslavie fait partie de notre continent. Elle est aux portes de la Communauté. C'est dans la Communauté que cherchent refuge les émigrés. Sarajevo est à moins de deux heures d'avion de Maastricht. Il est impossible de vouloir d'un côté construire l'Union européenne et, de l'autre côté, de ne rien faire ou de se tourner vers l'Amérique à chaque fois que des décisions difficiles doivent être prises.

» Comment agir ? On nous explique qu'on n'arrêtera pas la guerre là-bas sans envoyer des centaines de milliers d'hommes et qu'aucune organisation internationale ni aucun pays ne le peut et ne le veut. Mais si ce genre de raisonnement conduit au laisser faire-laisser massacrer, alors il faut dire non. Plusieurs types d'actions sont parfaitement possibles :

» – Des bombardements aériens sur des cibles militaires serbes. Il est criminel que ceux-ci puissent continuer à massacrer impunément.

» – Des contrôles très étroits aux frontières pour faire appliquer strictement l'embargo.

» – L'organisation de la conférence de Londres, dans quelques jours, afin que celle-ci débouche sur des décisions concrètes qui ne soient pas l'acceptation du fait accompli de la « Grande Serbie ».

» – Enfin, pourquoi ne pas engager une enquête internationale immédiate sur les exactions commises et l'examen d'un jugement des dirigeants serbes pour crimes contre l'humanité ?

« Si on a pu envoyer des forces au Koweït... »

» La France, qui a été à l'avant-garde de la pression internationale, peut et doit participer à ces initiatives. Elles sont conformes à notre tradition en faveur des droits de l'homme et de la paix.

» L'opinion internationale est en train de prendre conscience de ce que peut être le monde à venir : ou bien un nouvel ordre ou bien de dramatiques déchirements. Si on laisse faire sans intervenir, qu'on songe à ce qui peut se passer demain en Bosnie, dans des régions voisines ou dans d'autres parties du globe. Les armes sont de plus en plus puissantes et disséminées, les intégrismes de plus en plus ravageurs, les inégalités de plus en plus criantes, les nationalismes de plus en plus destructeurs. Le monde – à commencer par l'Europe – doit se donner les moyens d'intervenir en faveur de la paix.

» Certes, aucune situation ne ressemble exactement à une autre, et il faut éviter les visions simplistes. Mais si on a pu, il y a deux ans, envoyer des forces considérables au Koweït pour stopper l'invasion de Saddam Hussein, au nom de quoi serait-il impossible de bloquer la Serbie de Milosevic ? Ou alors il faudrait considérer qu'il est cette fois-ci moins urgent ou moins utile d'intervenir parce qu'il n'y a pas d'enjeu pétrolier ? Cette logique-là, nous ne l'acceptons pas et c'est pourquoi j'estime – et je le dis – qu'il faut que l'Europe intervienne pour arrêter les massacres dans l'ex-Yougoslavie. »

« Concentration » et « extermination »

M. Fabius, dans sa déclaration du 11 août, a qualifié de *« camps de concentration »* les camps de détention en Bosnie-Herzégovine, avant de se référer aux thèses défendues par les nazis. Il importe de rappeler que les historiens du nazisme distinguent soigneusement les « camps de concentration » des « camps d'extermination » où étaient installées des chambres à gaz. François Bédarida, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, précise ainsi, dans *le Nazisme et le génocide*, brochure destinée aux enseignants (Nathan, 1989), la différence entre ces deux sortes d'établissements.

« 1) *Les camps de concentration, organisés sur le territoire allemand depuis 1933 et où ont d'abord été enfermés des Allemands antinazis, ainsi que des juifs et des prisonniers de droit commun, étaient destinés à interner – provisoirement ou définitivement – des individus jugés dangereux « par mesure de sécurité, par mesure préventive ou par mesure de rééducation ». Entre 1939 et 1945, le nombre des détenus s'est considérablement accru : on y trouvait pêle-mêle déportés politiques, prisonniers de droit commun, homosexuels, témoins de Jéhovah, etc. Ces camps, auxquels les terribles conditions d'existence ont valu le nom de « camps de la mort lente », étaient au nombre d'une douzaine : Dachau, Buchenwald, Sachsenhausen, Ravensbrück, Mauthausen-Gusen, Stutthof, Neuengamme, Dora-Nordhausen, Flossenburg, Gross-Rosen, Theresienstadt, Bergen-Belsen, Natzweiler-Struthof. »*

On estime, selon François Bédarida, que, un million six cent cinquante mille personnes ont été déportées dans ces camps entre septembre 1939 et janvier 1945 et qu'au minimum cinq cent cinquante mille détenus y sont morts, soit le tiers environ.

« 2) *Les camps d'extermination, au nombre de six et tous situés sur le territoire de la Pologne de 1939, ont fonctionné de 1941 à 1944. C'étaient des établissements sui generis, indépendants des camps précédents, et dont la fonction était d'éliminer physiquement le plus grand nombre possible d'êtres humains de la façon la plus rapide et avec le rendement maximum. Quatre d'entre eux étaient uniquement des camps d'extermination : Chelmno (Kulmhof), Belzec, Sobibor et Treblinka (on peut dans ce cas à peine parler de camps : c'étaient des terminus ferroviaires où, dès leur arrivée, les déportés étaient conduits directement aux camions à gaz ou aux chambres à gaz pour être tués). Deux autres camps, Auschwitz-Birkenau et Lublin-Maidanek, ont été des camps mixtes : d'abord camps de concentration, puis aménagés pour une large part en installations d'extermination avec chambres à gaz et crématoires. »*

François Bédarida signale en outre que *« dans certains camps de concentration ont été pratiqués des gazages ponctuels, par exemple à Mauthausen, Stutthof, Natzweiler-Struthof »*, alors que *« les gazages massifs n'ont eu lieu que dans les camps d'extermination »*.

Selon François Bédarida, la distinction entre extermination et répression est *« essentielle »* dans la machine concentrationnaire. Elle trace *« la ligne qui sépare les juifs, les Tziganes, les malades mentaux, les Slaves, groupes voués à l'extermination »* (avec des degrés dans le génocide dont les juifs ont été les victimes principales) des déportés résistants, des témoins de Jéhovah et des homosexuels. Les uns *« ont été assassinés en tant que tels, indépendamment de leurs actes »* alors que, si les autres *« ont été persécutés de la manière la plus barbare, subissant les mauvais traitements, la faim, le froid, les épidémies, le travail forcé, les brimades, les punitions, les brutalités, le mépris quotidien »*, ils l'ont été non pour *« ce qu'ils étaient »* mais pour *« ce qu'ils avaient fait »*. *« Si un grand nombre d'entre eux sont morts, et dans des conditions atroces*, ajoute l'historien, *ils n'ont pas fait l'objet d'une mise à mort systématique et industrielle, comme ce fut le cas avec les usines de mort qu'étaient les chambres à gaz pour les victimes de l'extermination. »*

Partage des tâches

par Thomas Ferenczi

M. LAURENT FABIUS n'a pas hésité à durcir le ton, mardi 11 août, pour dire sa condamnation des atrocités commises par les Serbes dans la guerre civile qui ravage l'ex-Yougoslavie, et sa volonté d'obtenir de l'Europe une intervention militaire destinée à faire cesser ces massacres. Le premier secrétaire du PS a parlé de *« honte pour l'humanité »*, ne craignant pas de comparer les pratiques des Serbes à celles des nazis et d'accuser leurs dirigeants de *« crimes contre l'humanité »*.

Les propos de l'ancien premier ministre tranchent avec le langage plus mesuré que tiennent les porte-parole de l'exécutif (*le Monde* du 12 août), mais la différence n'est pas que de forme, elle porte aussi sur le fond : comme la plupart des dirigeants de l'opposition, M. Fabius identifie la Serbie de M. Milosevic à l'Irak de M. Saddam Hussein et, comme eux, il propose qu'aux mesures de protection des convois humanitaires soumises au Conseil de sécurité de l'ONU s'ajoutent un contrôle plus strict de l'embargo et surtout des bombardements aériens sur des cibles militaires serbes. Le premier secrétaire du PS estime que *« les démarches humanitaires sont indispensables »* mais qu'*« elles ne suffisent pas »*. Il suggère donc qu'après avoir approuvé la résolution sur la protection des convois humanitaires l'ONU envisage d'en examiner une deuxième, qui aurait pour but d'arrêter les massacres.

Liberté de parole

On pourrait objecter que les deux approches ne sont pas très différentes puisque la protection des convois humanitaires peut exiger le recours à des bombardements et que cet accompagnement militaire va, lui-même, au-delà de la seule action humanitaire. Il n'empêche que la logique de ces deux types d'intervention n'est pas la même et qu'en aucune façon, comme on le reconnaît à l'Elysée, les bombardements aériens recommandés par M. Fabius ne peuvent relever de la résolution actuellement à l'étude au Conseil de sécurité. Le premier secrétaire du PS a donc raison, de son point de vue, de souhaiter l'examen d'une deuxième résolution, qui s'attacherait, selon le jargon des diplomates, au rétablissement de la paix, et non pas à son maintien.

Si les propositions de M. Fabius vont incontestablement au-delà de celles que la France a soumises à l'ONU, on fait observer, dans les milieux gouvernementaux, que la question de la « faisabilité » de ces bombardements n'est pas prise en compte par le premier secrétaire du PS et que le pouvoir exécutif doit, lui, contrairement aux partis politiques, fussent-ils de la majorité, peser avec beaucoup de soin ses responsabilités opérationnelles. Pour autant, on ne conteste pas le droit du PS à *« la liberté de parole »* et on dément que celui-ci soit en quelque sorte, en la circonstance, *« le poisson-pilote »* ou *« l'éclaireur »* du gouvernement.

En s'exprimant avec autant de force, M. Fabius a voulu, à l'évidence, interdire à l'opposition d'occuper tout le terrain de la protestation morale et politique. Il a choisi de ne pas laisser M. Chirac et les autres dirigeants du RPR et de l'UDF brandir seuls le drapeau de l'engagement militaire, sans être gênés par les difficultés de sa mise en œuvre. Le premier secrétaire du PS a considéré que son parti devait être présent dans ce concert d'indignations, au risque d'apparaître en décalage par rapport au président de la République et au premier ministre. Comme on imagine mal que ceux-ci n'aient pas été informés au préalable des propositions de M. Fabius, ils ont, sans aucun doute, approuvé ce partage des tâches : aux uns les prudences de langage et d'action que rend indispensables l'exercice des responsabilités, aux autres les audaces et les colères que justifie l'attente de l'opinion, à l'approche d'importantes échéances référendaires et électorales.

La fonction d'un chef de parti n'étant pas celle d'un chef de gouvernement, *a fortiori* d'un chef d'Etat, il est normal que chacun d'eux s'exprime à sa façon, même si le message peut en être brouillé. Toutefois, les liens entre MM. Fabius, Bérégovoy et Mitterrand sont assez étroits, aux yeux des Français, pour qu'il se dégage de leurs discours, même en partie divergents, une commune volonté de fermeté. Encore faut-il qu'à un moment ou à un autre les actes suivent les paroles.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57-437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, *directeur de la rédaction*
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AMÉRIQUES

BRÉSIL : après la fin de l'enquête sur la corruption

Le pays vit dans l'attente du déclenchement de la procédure de destitution du président Collor

Pour la seconde fois en quatre jours, plusieurs milliers de personnes ont manifesté, mardi 11 août, à Sao Paulo, pour réclamer la démission du président Fernando Collor de Mello, qui fait face à une avalanche de révélations sur la corruption de ses proches. Le chef de l'Etat s'étant déclaré déterminé à rester au pouvoir, le pays vit dans l'attente de la mise en œuvre d'une procédure de destitution à l'issue incertaine, après la clôture, mardi, des travaux d'une commission ad hoc.

BRASILIA

de notre envoyé spécial

La commission d'enquête parlementaire (CPI) a terminé mardi ses auditions avec la déposition du personnage clé : l'entrepreneur Paulo Cesar Farias. L'ancien trésorier de la campagne électorale de M. Collor est accusé d'avoir reçu des pots-de-vin et d'avoir redistribué cet argent aux amis politiques du président ou financé les importantes dépenses personnelles du chef de l'État et de sa famille.

Détendu et cynique, M. Farias, surnommé «PC», a éludé les questions, se contentant de boutades. Le prêt de 7 millions de dollars à l'industriel Walter Canhedo n'était, par exemple qu'*« un geste d'amitié »*. Il n'a aucun souvenir de l'origine des fonds, ni même de leur remboursement éventuel. Le désormais célèbre «schéma PC», qui, par la collecte de fonds, a alimenté corruption et trafic d'influence pour un montant prouvé de 330 millions de dollars, n'est, selon lui, qu'une invention sans fondement.

Le rapport de forces parlementaire

Les députés de la CPI ont pour leur part arrêté le calendrier de leur procédure. Le rapport de la commission sera rendu public le 22 août. Il sera examiné par les vingt-deux membres de la CPI, qui devront l'adopter formellement le 26 août. Ce n'est qu'à partir de cette date que devrait être déclenchée la procédure de destitution de M. Collor. Sa mise en œuvre devrait être confiée à des personnalités juridiques respectées pour éviter un affrontement direct entre les partis politiques favorables et ceux hostiles au chef de l'Etat et préserver la possibilité d'un éventuel accord entre toutes les formations.

« Le rapport de la CPI démontrera de manière claire les nombreux délits économiques et criminels commis par les personnes mises en cause », assure déjà le sénateur Fernando Enrique Cardoso, chef du Parti socialiste brésilien (PSB). *« L'inconnue, c'est l'impact qu'aura dans la société la description précise de ce système de corruption »*, ajoute-t-il, estimant que *« la procédure de destitution ne pourra aboutir en l'état actuel du rapport de forces à l'Assemblée et au Sénat »*.

Les cinq cent trois députés devront voter à la majorité des deux-tiers pour entamer la procédure de destitution et accuser le président de crime portant atteinte à la dignité de ses fonctions. Ensuite, les quatre-vingt-treize sénateurs, qui ont le pouvoir de jugement, peuvent, à la même majorité, mettre fin au mandat du chef de l'Etat. *« Le débat aura lieu de toute manière »*, affirme l'ancien président de l'Assemblée, le député Ulysse Guimaraes.

Depuis quelques semaines, l'étalage de ces réseaux de financement occulte est tourné en dérision. Dans la dernière livraison de l'hebdomadaire *Veja*, le journaliste réputé Jo Soares a établi un *« glossaire de la CPI »*, expliquant que les financiers *« fantômes »* sont *« des personnes qui aiment tant leur président qu'ils déposent anonymement de grandes quantités d'argent sur le compte de sa secrétaire »*. Un groupe de journalistes de Brasilia a lancé une invitation le 12 août, jour de l'anniversaire du président, pour *« une fête que même PC ne ferait pas »*. Le tout sous la forme d'un chèque signé du nom de tous les «fantômes» découverts par la CPI.

L'humour a cependant ses limites. La directrice d'une agence de voyages de Brasilia l'a appris à ses dépens: Organisatrice pendant quelques semaines d'un *« tour guidé de la corruption »* incluant *« les lieux de scandale de la capitale »*, elle a été fermement priée d'y mettre fin par l'organisme officiel de tourisme Embratur et par le Syndicat des agents de voyages. Le sénateur Fernando Enrique Cardoso craint, pour sa part, que tout cela *« ne débouche sur une impasse et rende le pays ingouvernable pendant les deux ans et demi qui restent encore, constitutionnellement, à M. Collor »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS : les relations du président et de son ancienne secrétaire

M. Bush à la question

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

La célébration de l'amitié retrouvée entre les Etats-Unis et Israël a été légèrement troublée par la question posée, mardi 11 août, à Kennebunkport (Maine) à M. George Bush par une journaliste de la chaîne de télévision CNN. Le président a-t-il eu une liaison avec son ancienne secrétaire, Mme Jennifer Fitzgerald, comme l'affirmait, le matin même en première page, le quotidien populaire *New York Post*?

M. Bush s'est dit *« déçu »* que CNN puisse lui demander une chose pareille. *« Je ne répondrai pas. Je n'ai pas répondu à ce genre de questions dans le passé. Je suis indigné, mais, dans le climat loufoque que nous connaissons, je m'y attendais. Cela ne me plaît pas, et je dirai seulement que c'est un mensonge »*, a affirmé le président, tandis que M. Rabin, à ses côtés, regardait ostensiblement ailleurs.

Le *New York Post* fonde ses *« révélations »* sur un livre récemment publié, qui cite un ancien ambassadeur, lequel aurait affirmé qu'en 1984 il avait, à la demande de M. Bush, alors vice-président, donné des chambres contiguës et communicantes à M. Bush et à Mme Fitzgerald lors d'un séjour à Genève. L'*« ennui »* est que l'ambassadeur est mort en 1988.

Mme Fitzgerald, qui est âgée de cinquante-neuf ans, a travaillé avec M. Bush lorsque ce dernier était chef de la mission américaine en Chine, et était chargée de son emploi du temps lorsqu'il était vice-président. Elle est actuellement chef-adjoint du protocole à la Maison Blanche. La rumeur selon laquelle elle aurait eu une liaison avec M. Bush n'est pas nouvelle. Le *Washington Post*, le *Los Angeles Times* et d'autres journaux ont longuement enquêté sur cette *« affaire »*, sans jamais parvenir à une quelconque *« preuve »*.

Le candidat démocrate, M. Bill Clinton, qui a lui aussi été accusé d'infidélité conjugale, a déclaré qu'il déplorait l'article du *New York Post* et qu'il estimait que ces allégations ne devraient pas avoir leur place dans la campagne électorale.

D. Dh.

□ **Exécution d'un condamné à mort au Texas.** – M. Curtis Lee Johnson, condamné à mort pour le meurtre de l'occupant d'un appartement qu'il cambriolait, a été exécuté par une injection mortelle, mardi 11 août, à Huntsville (Texas), quelques heures après le rejet de son appel par la Cour suprême de l'Etat. C'est la 50e exécution capitale au Texas depuis 1982 et la 180e dans le pays depuis que la Cour suprême a autorisé les Etats à rétablir la peine de mort en 1976. – *(AFP.)*

CANADA : la crise constitutionnelle

Les Québécois, nation ou faction ?

Après deux ans de bouderie, le Québec vient de participer, les 3 et 10 août, à deux rencontres sur l'avenir constitutionnel du Canada.

Les crises constitutionnelles canadiennes surviennent régulièrement en été, presque aussi sûrement que tempête de neige en hiver. La dernière en date, née du refus, en juin 1990, de deux petites provinces anglophones de reconnaître officiellement un statut de « société distincte » au Québec, dans le cadre de l'accord dit du lac Meech, est de loin, la plus sérieuse.

Si aucun consensus ne se dégage d'ici au 9 septembre sur une indispensable réforme du fédéralisme canadien, le premier ministre québécois, le fédéraliste M. Robert Bourassa, n'aura d'autre choix que d'organiser, comme promis, le 26 octobre au plus tard, un référendum sur la souveraineté de sa province, la seule à majorité francophone du pays. Les dernières rencontres constitutionnelles des lundis 3 et 10 août, auxquelles le Québec a pris part après avoir boudé ces discussions pendant deux ans, n'incitent guère à l'optimisme.

Au-delà du détail des clauses débattues, dont la grande majorité des Canadiens ont depuis longtemps renoncé à comprendre les subtilités, deux conceptions apparemment irréconciliables continuent de s'affronter.

Recul des indépendantistes

D'un côté, les francophones québécois – l'un des deux peuples fondateurs du Canada – veulent plus d'autonomie, en matière linguistique, culturelle et économique notamment, de manière à garantir la survie de leur société unique en Amérique du Nord. Ils souhaitent aussi un droit de veto sur toute modification constitutionnelle.

De l'autre côté, les responsables politiques de plusieurs provinces anglophones défendent – à travers la réforme proposée du Sénat en particulier – le principe de l'égalité des provinces, auquel tenait tant l'ancien premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau. Sur le fond, le débat est le même depuis trente ans et les quelques concessions du Canada anglais n'en ont guère changé les termes.

Fédéralisme asymétrique ou « à la carte », confédération, « association de deux Etats sous un Parlement commun », selon la formule sibylline de M. Bourassa : toutes les options imaginables ont été passées en revue ces deux dernières années sans qu'aucune ne parvienne à s'imposer. Le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, et son collègue M. Robert Bourassa peuvent au moins se targuer d'avoir réussi à calmer les esprits, pendant que les innombrables commissions qu'ils ont mises sur pied analysaient interminablement le pour et le contre de chacune des hypothèses : l'idée de l'indépendance, soutenue par plus de la moitié des Québécois juste après l'échec de l'accord du lac Meech, n'est plus appuyée que par un tiers de la population (40 % pour l'option plus vague de la souveraineté).

Mais si aucun *modus vivendi* ne peut être trouvé lors des prochaines rencontres dont les dates restent à fixer, les rangs des sécessionnistes se gonfleraient à nouveau. En dernier recours, M. Mulroney pourrait certes proposer sa propre solution de compromis mais on voit mal comment il pourrait l'imposer à tout le Canada, vu les records d'impopularité que son gouvernement bat depuis trois ans. Les Québécois risqueraient alors d'entériner, sans enthousiasme et de guerre lasse, un divorce qui coûterait cher à tous. Devant ce risque, il n'est pas inutile de revenir aux sages remarques du tout premier chef de gouvernement de la fédération, Sir John A. Mac Donald : *« Traitez les Canadiens français comme une nation et ils se comporteront généreusement. Traitez-les comme une faction et ils deviendront factieux. »*

MARTINE JACOT

PROCHE-ORIENT

Au Conseil de sécurité de l'ONU

L'Irak est sommé de cesser la répression contre les chiites dans le sud du pays

Au cours d'un débat public au sein du Conseil de sécurité sur les droits de l'homme en Irak, les alliés de la guerre du Golfe ont demandé, mardi 11 août, à Bagdad de cesser immédiatement de réprimer la population chiite dans le sud du pays et de permettre aux organisations internationales d'accéder à cette région.

NEW-YORK

correspondance

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont lancé un nouvel avertissement au régime irakien, qui a été sommé d'arrêter la répression contre les populations civiles dans le sud, de lever le blocus économique qu'il leur impose comme aux Kurdes dans le nord du pays, et de renouveler le mémorandum permettant la présence de missions humanitaires de l'ONU, faute de quoi, les alliés se chargeraient d'assurer eux-mêmes la protection des chiites du sud, ainsi qu'ils l'ont fait au Kurdistan.

Cette mise en garde a été adressée à l'occasion d'un débat public au Conseil de sécurité de l'ONU, avec la participation du rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, M. Max Van der Stoel, et malgré les réserves exprimées par plusieurs pays membres du Conseil, à savoir la Chine, l'Inde, l'Equateur et le Zimbabwe.

Auteur le mois dernier d'un rapport sur la situation dans le sud de l'Irak (*le Monde* daté 9-10 août), M. Van der Stoel a décrit le blocus *« rigoureux »* dont souffrent les Kurdes et les chiites du sud et qui, selon lui, pourraient entraîner la famine. *« Les bombardements par l'armée irakienne des marais du sud depuis le début du mois de juin, ont provoqué la mort de milliers de chiites et contraint les habitants de centaines de villages à quitter leurs maisons »*, a-t-il dit. A propos du décès de l'ayatollah Aboul Qassem Khoï (*le Monde* du 11 août), il a déclaré que des milliers de chiites auraient assisté à ses obsèques si Bagdad n'avait pas interdit toute cérémonie publique et il a exprimé ses inquiétudes quant au sort du fils du chef religieux.

« L'Irak est un pays totalitaire avec des moyens totalitaires... Il est plus urgent que jamais que la communauté internationale obtienne une pleine exécution de la résolution 688 [sur la protection des populations irakiennes], *sinon des milliers d'innocents seront en danger de mort »*, a conclu M. Van der Stoel, ancien ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

Qualifiant ce témoignage d'*« extrêmement préoccupant »*, le représentant de la France, M. Jean-Marc de la Sablière, a estimé que *« la communauté internationale ne peut pas rester indifférente au sort de la population du sud. Elle doit tout faire pour empêcher la poursuite des violations massives des droits de l'homme et prévenir un mouvement d'exode »*. Selon l'ambassadeur américain, M. Edward Perkins, une nouvelle *« menace »* pèse sur *« la paix et la sécurité internationales »*. *« Il est impératif que la répression contre les chiites dans les marais cesse sans délai. »* Quant au représentant britannique, Sir David Hannay, il a réclamé de l'Irak l'application immédiate des décisions de l'ONU et l'*« arrêt de la répression »*, en ajoutant : *« On ne négocie pas les résolutions du Conseil avec le régime de Saddam Hussein. »*

Dans sa réponse, l'ambassadeur d'Irak, M. Abdul Amir Al Anbari, a accusé le Conseil de sécurité d'user d'une *« tactique subversive pour diviser l'Irak en trois parties »*. M. Van der Stoel *« n'a jamais mis les pieds dans le sud de l'Irak »*, a déclaré M. Al Anbari qui estime qu'*« une campagne bien orchestrée a commencé pour occuper le sud de l'Irak, à l'instar de ce qui s'est passé au nord »*.

Toutefois, dans une démarche qui a été considérée à l'ONU comme un geste de conciliation, le gouvernement de Bagdad a invité les représentants des Nations unies à se rendre en Irak, afin de négocier le renouvellement du mémorandum permettant la présence de «gardes bleus» de l'ONU sur le sol irakien. Le secrétaire général adjoint chargé des affaires humanitaires, M. Jan Eliasson, se rendra à Bagdad samedi et les négociations devraient commencer le 17 août.

AFSANÉ BASSIR POUR

Relance du «partenariat» entre Washington et Jérusalem

Suite de la première page

M. Bush avait tergiversé en septembre 1991, avant de répondre négativement en janvier dernier à cette pressante demande israélienne, déclenchant ainsi une crise sans précédent entre les deux pays. Le geste du président américain *« a une grande signification pour moi et pour Israël »*, a commenté M. Rabin.

M. Bush a transmis dès mardi soir au Congrès son avis favorable à l'octroi de la caution réclamée par Israël et escompte que celui-ci *« agira rapidement »*. Un vote de la Chambre des représentants est nécessaire, puisqu'il y a engagement de dépenses. Il ne devrait pas poser de difficultés, mais M. Rabin, conscient de l'atmosphère qui prévaut actuellement à Washington, a jugé bon de préciser qu'Israël *« prendrait à sa charge, dans la mesure du possible, le fardeau financier de la garantie, pour réduire le coût final imposé au contribuable américain »*. L'Etat hébreu devra donc verser une petite partie, de l'ordre de 3,5 % des sommes prêtées par les banques, dans un fonds commun d'assurances. Il s'agit là d'un inconvénient mineur comparé à l'avantage que représente la caution officielle du gouvernement américain, laquelle donne accès, auprès du secteur privé, aux prêts à long terme aux meilleurs taux d'intérêt. M. Bush *« espère* [que] *d'autres gouvernements qui en ont les moyens »*, en clair l'Allemagne et le Japon, suivront son exemple. Cela pourrait fournir une dizaine de milliards de dollars supplémentaires à Israël.

Selon le *Washington Post*, M. Bush aurait par ailleurs évoqué mardi soir, devant des membres du Congrès, la possibilité d'autoriser la vente d'avions de combat F 15 à l'Arabie saoudite, pour une valeur de 5 milliards de dollars. Ce projet est combattu depuis longtemps par Israël. Il n'est pas sûr d'ailleurs qu'il soit approuvé par le Congrès, qui a le pouvoir d'empêcher ce type de livraisons, même si des arguments électoraux peuvent jouer, notamment dans le Missouri où se trouve la chaîne de montage du F 15.

MM. Bush et Rabin ont été discrets sur ce qui a permis le revirement américain, à savoir la décision du nouveau gouvernement israélien, dirigé par les travaillistes, de geler partiellement les nouvelles implantations de colons dans les territoires occupés. M. Bush y a fait allusion en évoquant, sans préciser davantage, les *« principes de base »* qui ont présidé à l'accord auquel il est parvenu avec son interlocuteur.

La «supériorité militaire qualitative» d'Israël

M. Bush a fait un autre cadeau de taille à son visiteur, en réaffirmant solennellement que les Etats-Unis étaient soucieux de maintenir la *« supériorité militaire qualitative »* d'Israël sur ses voisins. Cette formule n'était plus guère employée ces derniers temps. M. Bush l'a utilisée à plusieurs reprises, notamment quand on lui a demandé si Israël continuait de représenter le même intérêt pour Washington, malgré la fin de la guerre froide. Nul ne sait d'où pourrait venir un nouveau danger, et rien n'a changé dans ce domaine, a répondu le président américain. En conservant cette marge de sécurité à Israël, les Etats-Unis ne font, selon lui, qu'agir au mieux de leurs propres intérêts stratégiques.

M. Bush a exprimé son *« optimisme »* à propos de la nouvelle session de négociations bilatérales entre Israéliens d'un côté et les délégations jordano-palestinienne, syrienne et libanaise, de l'autre, qui doit commencer le 24 août à Washington, pour relancer le processus de paix entamé en octobre dernier à Madrid. Le président américain est *« convaincu »* que le nouveau gouvernement israélien souhaite que ces pourparlers réussissent et invite les pays arabes à *« réagir en conséquence »*. M. Rabin a affirmé que les Israéliens se rendraient à cette nouvelle session, la sixième, *« l'esprit ouvert »* et qu'en particulier les négociations avec la délégation jordano-palestinienne à propos des dispositions provisoires concernant l'autonomie administrative des Palestiniens dans les territoires occupés seraient menées *« avec l'intention d'aboutir »*.

M. Bush a cherché à donner à la rencontre de Kennebunkport une dimension dépassant les contingences de l'actualité. Il a rappelé que la relation américano-israélienne remontait à la naissance de l'Etat d'Israël, en 1948, qu'elle avait fait les preuves de sa solidité *« en temps de paix comme en temps de guerre »* et qu'elle était fondée sur *« un attachement commun à la démocratie »*. M. Rabin n'a pas été en reste, puisqu'il a exprimé sa *« gratitude personnelle »* envers M. Bush, pour avoir contribué à *« ouvrir les portes »* de l'ex-URSS et de l'Ethiopie aux juifs désireux d'émigrer en Israël.

Ce climat nouveau doit-il quelque chose à la proximité de l'élection présidentielle ? M. Bush s'en est défendu, affirmant que l'octroi de la garantie du Trésor américain n'obéissait en rien à des préoccupations de politique intérieure. Mais le président reconnaissait aussitôt que, si près de l'échéance, tous ses gestes, quels qu'ils fussent, prenaient fatalement une coloration électorale. Lorsque la cote de popularité de M. Bush était au plus haut, on avait prêté au secrétaire d'Etat, M. James Baker, ces propos, tenus en privé : *« Au diable les juifs ! Nous n'avons pas besoin d'eux, et d'ailleurs ils n'ont pas voté pour nous ! »* Ces remarques méprisantes ne sont visiblement plus de saison.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Accusations palestiniennes contre les services de sécurité israéliens.** – Trois organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme ont rejeté, mardi 11 août, sur les services de sécurité israéliens la responsabilité de la mort, la semaine dernière, d'un détenu palestinien dans la prison de Tulkarem, en Cisjordanie. Selon ces organisations, Mustapha Barakat, vingt-trois ans, mort d'une crise d'asthme en raison des *« conditions de* [sa] *détention »*, est le cinquième Palestinien à être décédé en prison depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MAROC : pour préparer les élections

Le roi Hassan II a formé un gouvernement de technocrates

M. Mohamed Karim Lamrani a été nommé, mardi 11 août, premier ministre d'un gouvernement intérimaire, composé de technocrates, et chargé de préparer les élections législatives qui doivent avoir lieu avant la fin de l'année. M. Lamrani, qui a déjà occupé cette fonction à deux reprises (en 1971 et 1983), remplace M. Azeddine Laraki, premier ministre depuis 1986.

Le roi Hassan II avait annoncé lundi sa décision de former un nouveau gouvernement, en demandant aux ministres membres de partis politiques de se libérer de leurs obligations afin de pouvoir se *« consacrer »* aux prochaines élections. Seul un ministre ayant une affiliation politique, M. Moulay Ahmed Alaoui, du Rassemblement national des indépendants (RNI), proche du souverain, a été reconduit dans ses fonctions. Tous les ministres « techniques » du précédent gouvernement ont en revanche été maintenus dans le nouveau cabinet.

Le nouveau premier ministre est considéré comme un fidèle serviteur du trône et un homme pragmatique, souvent appelé dans des périodes délicates. Surnommé le *« bulldozer »* par ses collaborateurs, en raison de sa rigueur dans la gestion des affaires économiques, M. Lamrani, soixante-douze ans, a commencé sa carrière au sein du puissant groupe étatique de l'Office chérifien des phosphates, sur lequel il a « régné » pendant près de vingt ans. Appelé à la tête du gouvernement en 1971, puis en 1983, il en a démissionné en 1986 pour *« raisons de santé »*. Avant sa nomination, il assumait la charge de conseiller économique au cabinet royal, tout en s'occupant de la gestion de ses affaires.

Le nouveau cabinet compte vingt-trois ministres (contre vingt-neuf précédemment) et trois secrétaires d'Etat. Plusieurs ministères ont été groupés, ou ont disparu. C'est le cas notamment du ministère chargé des affaires sahariennes, dont la suppression n'a fait l'objet d'aucune explication officielle. Depuis sa création, en 1979, ce ministère était dirigé par M. Khalihenna Ould Rachid, du Parti national démocratique (PND, centriste). Cette disparition intervient le jour même du ralliement, au Maroc, de l'un des principaux dirigeants du Front Polisario, M. Ibrahim Hakim *(voir d'autre part). – (AFP, Reuter.)*

Le nouveau cabinet

Voici la liste des membres du gouvernement nommé par le roi Hassan II et qui sera chargé de superviser les élections générales (un * indique les nouveaux membres du cabinet) :

Premier ministre : M. Mohamed Karim Lamrani *.

Ministres d'Etat, sans portefeuille : M. Moulay Ahmed Alaoui ; *affaires étrangères et coopération* : M. Abdellatif Filali.

Justice : M. Moustapha Belarbi Alaoui ; *intérieur et information* : M. Driss Basri ; *agriculture et réforme agraire* : M. Othmane Demnati ; *commerce, industrie, privatisation* : M. Zine Zahidi ; *finances* : M. Mohamed Berrada ; *santé* : M. Abderrahim El Harouchi * ; *postes et télécommunications* : M. Abdeslam Ahizoune * ; *éducation* : M. Tayeb Chkili ; *pêche et marine marchande* : M. Bensalem Smili ; *énergie et mines* : M. Driss Alaoui Medaghri ; *commerce extérieur, investissements, tourisme* : M. Hassan Abouayoub ; *transports* : M. Rachidi El Rhézouani ; *travaux publics* : M. Mohamed Kabbaj ; *jeunesse et sports* : M. Abdallah Belkziz * ; *affaires administratives* : M. Aziz Hasbi * ; *secrétariat du gouvernement* : M. Abbas El Kaissi ; *affaires islamiques* : M. Abdelkebir Alaoui Medaghri ; *relations avec l'émigration* : M. Rafik Haddaoui ; *affaires culturelles* : M. Allal Sinaceur * ; *travail et artisanat* : M. Mohamed El Oudghiri * ; *affaires économiques et sociales* : M. Mohamed Alaoui Medaghri ; *logement* : M. Abderrahmane Boufettass. – *(Reuter.)*

Ralliement d'un dirigeant du Front Polisario

L'ancien ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), proclamée en 1976 par le Front Polisario, M. Ibrahim Hakim, membre de la direction du mouvement, a annoncé, mardi 11 août, à Rabat, son ralliement au régime marocain.

Chef de la diplomatie de la RASD pendant dix ans, M. Hakim a indiqué que son arrivée au Maroc, le jour même, en provenance d'Alger où il était « ambassadeur », était *« une réponse à l'appel lancé par le roi Hassan II à tous les Sahraouis de rejoindre leur patrie »*.

Le souverain marocain avait lancé, le 6 novembre 1988, un appel *« à tous les égarés* [du Front Polisario] *animés de bonnes intentions »*, leur affirmant que *« la patrie est clémente et miséricordieuse »*. Depuis cet appel, de nombreux transfuges du Polisario sont arrivés au Maroc. M. Hakim a indiqué que son choix pouvait être *« considéré comme une contribution de* [sa] *part à la solution du problème du Sahara qui n'a que trop duré et qui, en réalité, tourne en rond maintenant »*.

Le Maroc revendique la souveraineté sur le Sahara occidental, ancienne colonie espagnole, et a fermement l'intention d'étendre à ce territoire les consultations électorales prévues dans le royaume. Le plan de l'ONU pour l'autodétermination de cette région est dans l'impasse depuis des mois malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu entre les troupes marocaines et celles du Polisario, le 6 septembre 1991. – *(AFP.)*

ASIE

Le nouveau bourbier afghan

Suite de la première page

Rien de comparable non plus avec les heures les plus noires de l'époque du siège, quand Kaboul était encerclée par une guérilla que l'on savait déjà fort divisée. Car, de mémoire de Kabouli, on n'avait jamais vu cela : des centaines de roquettes et d'obus se sont écrasés sur le centre-ville et près de l'aéroport. Bien pire qu'au temps du régime du président Najibullah, le *« Grand Satan »* prosoviétique, quand déjà, les roquettes des moudjahidins pleuvaient sur Kaboul.

Les *« gros problèmes »* des derniers mois ont cependant été de natures diverses : M. Hekmatyar n'a pas été le seul empêcheur de pacifier en rond dans cet Afghanistan meurtri par quatorze années de guerre. Et le « front commun » qui, dans un premier temps, s'était, avec un bel ensemble, opposé au Hezb, aura fait long feu.

Ainsi, à intervalles plus ou moins réguliers, les chiites de l'alliance des neuf partis soutenus par l'Iran, le Wahdat, ont-ils fait parler la poudre. D'abord contre les milices de l'Ouzbek Rachid Dostom, alliées au ministre de la défense Ahmed Shah Massoud. Ceux-ci entendaient « nettoyer » Kaboul de ses « éléments incontrôlés » et reprendre des bâtiments investis – entre autres – par les hommes du Wahdat. Ces derniers avaient répondu au lance-roquettes.

Peut-être plus violemment encore, les partis pro-iraniens ont également bataillé ferme avec les « soldats » de l'Ittihad-Islami de M. Rassoul Sayyaf, que soutiennent les Frères musulmans d'Arabie saoudite. Les hommes de l'Ittihad s'opposent à ceux du Wahdat pour des raisons à la fois religieuses et ethniques : ces derniers, petits combattants aux yeux bridés venus de la province centrale du Hazaradjat, ont le tort d'être chiites, et leurs chefs ont passé toute la guerre à Téhéran.

Pashtouns contre « Farsiwans »

Voilà de quoi irriter ce Pashtoun extrémiste qu'est M. Sayyaf, un sunnite dont les bailleurs de fonds sont par nature hostiles aux Iraniens. A la veille de l'attaque du Hezb, les quartiers ouest de la capitale – à dominante chiite – résonnaient encore de l'écho de ces combats. Avant l'annonce d'un énième cessez-le-feu qui allait en fait donner le champ libre aux « rebelles » de M. Hekmatyar. Car il y a fort à parier que MM. Sayyaf et Hekmatyar ont des intérêts objectifs a déstabiliser le nouveau régime. Leurs partis ont tous deux une « clientèle » pachtoune et « Gulbuddin » est lui aussi soutenu par l'Arabie saoudite. Même si, dans son cas, c'est plutôt par les wahabites que par les « frérots » saoudiens.

Mais c'est bien l'élément pashtoun – 40 % des Afghans appartiennent à cette ethnie – qui reste la clé de l'imbroglio afghan. Car, avant même l'écroulement final du régime, c'est une coalition de guerriers non pashtouns qui avait préparé le « coup d'Etat » contre M. Najibullah et précipité la fin de l'ex-pouvoir communiste : dans le Nord, autour de la ville de Mazar-i-Sharif, le destin du nouvel Afghanistan s'est joué en mars, au moment où soldats et miliciens ouzbeks et tadjiks – et plus généralement « Farsiwans » (de langue persane) – ont fait sécession.

Dès lors, le chef de guerre Massoud, lui aussi tadjik, voit le parti qu'il peut tirer d'une alliance avec les « mutins du Nord ». Certes, le « Lion du Panshir » nie farouchement jouer la carte ethnique. Il est vrai que certains moudjahidins pashtouns se battent pour le Jamiat-i-Islami, son parti. De fait, l'heure a pourtant sonné pour nombre de ces « Farsiwans » de prendre leur revanche contre leurs anciens maîtres pachtouns, qui ont régné presque sans partage sur le pays depuis deux siècles et demi.

Après quatorze ans de guérilla qu'ils ont payés comme les autres au prix du sang, les non-Pashtouns estiment en effet que le temps est venu d'une redistribution plus équitable du pouvoir. Le mouvement est lancé. Quand Kaboul tombe, M. Hekmatyar a compris depuis belle lurette qu'il a été doublé par ses rivaux. Plus qu'un simple extrémiste hanté par la foi dans le prophète, « Gulbuddin » est l'archétype du nationaliste pashtoun. Même s'il est avant tout « hekmatyariste ».

C'est pourquoi des militaires de même origine – peu importe qu'ils aient été des staliniens convaincus – se rallient immédiatemment à son turban contre Massoud le Tadjik et Dostom l'Ouzbek. Et aujourd'hui contre le président Rabbani, un lettré tadjik qui est le chef du parti du commandant Massoud. C'est le point final d'un conflit idéologique de plus d'une décennie : la guerre civile a commencé pour de bon.

Le « royaume de l'insolence »

Dans un tel contexte, il est clair que les accusations de M. Hekmatyar à l'égard d'un gouvernement qui aurait *« fait alliance »* avec d'anciens *« communistes »*, ne tiennent pas. Car le chef du Hezb profite lui aussi du soutien de certains soldats de l'ancien pouvoir. L'histoire se répétant, ces derniers développements rappellent en fait les événements de 1929, quand le Tadjik Batcha-é-Saqao s'empara du pouvoir à Kaboul au terme de plusieurs mois d'anarchie qui suivirent l'éviction du roi Amanullah. Avant d'être chassé de la ville puis exécuté par une coalition pashtoune.

Mais, si l'on sait ce que veut M. Hekmatyar, il est plus difficile d'évaluer ce qu'il peut faire : face à la coalition tadjiko-ouzbek des Rabbani, Massoud, Dostom et de la majorité de l'armée de l'ancien régime, il est improbable que le Hezb arrive à ses fins. Il a des canons, des chars et des soldats bien entraînés. Toutefois, face a l'aviation et aux armes que le nouveau gouvernement a héritées des Soviétiques, il ne peut faire mieux que de continuer son harcèlement meurtrier.

En revanche, cet homme, qui fut longtemps le favori de la CIA et possède encore des appuis au sein des services secrets pakistanais, a réussi à constituer des stocks d'armes impressionnants. *« Il peut tenir une guerre de cinq ans »*, nous disait en avril un diplomate asiatique en poste à Kaboul.

L'autre question qui se pose aujourd'hui est de savoir si la mosaïque afghane résistera aux coups qui continuent de lui être portés dans cette ère postcommuniste qui a déchaîné les appétits. Car c'est par le biais des ethnies rivales que les puissants voisins de ce pays essaient de définir leur zone d'influence. Si un démantèlement pur et simple de l'Afghanistan n'est pas envisageable, Iraniens, Saoudiens et Pakistanais sont néanmoins à l'œuvre.

Le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, n'a-t-il pas donné le ton en faisant le périlleux voyage de Kaboul au lendemain même de la prise de fonctions des nouveaux dirigeants ? Récemment, les Iraniens ont eu l'outrecuidance d'ouvrir un consulat à Mazar-i-Sharif sans prévenir Kaboul. Téhéran a dû faire machine arrière, mais les « services » de M. Rafsanjani seraient très présents à Hérat, la grande ville de l'Est proche de la frontière iranienne. Il faut également surveiller les nouvelles Républiques ex-soviétiques d'Asie centrale qui, en dépit de leurs propres difficultés, ne peuvent rester indifférentes à ce qui se joue à leur porte.

Anarchie dans Kaboul et calme apparent en province, voilà qui en tout cas laisse supposer une chose : le pouvoir central reste, comme il est de tradition en Afghanistan, faible. Il est certes le lieu de toutes les intrigues mais, au-delà, les mécanismes ethniques, claniques et de clientèle continuent à dicter leur loi dans ce pays que ses voisins surnommaient jadis le *« royaume de l'insolence »*. A ceci près qu'une si longue guerre a changé la nature des rapports de force intercommunautaires qui existaient avant le cataclysme communiste.

BRUNO PHILIP

JAPON

Des soldats de l'armée impériale se sont livrés au cannibalisme pendant la guerre

Un universitaire japonais qui faisait des recherches en Australie a découvert des documents secrets de l'armée impériale nippone et des rapports d'enquête des alliés qui faisaient état de plus de cent cas de cannibalisme parmi les soldats japonais durant la seconde guerre mondiale. Selon l'agence Kyodo, qui a *révélé l'affaire*, ces documents – qui constituent la première preuve du cannibalisme de certains militaires nippons à la fin de la guerre – avaient été saisis par l'armée australienne en Nouvelle-Guinée. D'après les archives trouvées par M. Toshiyuki Tanaka, les soldats, à court de vivres, ont consommé la chair de prisonniers de guerre et de travailleurs forcés. Une directive secrète du commandement nippon, rédigée en novembre 1944, leur interdisait cependant de consommer la chair de leurs compatriotes, sous peine de mort. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

EN BREF

□ **CAMBODGE : un « casque bleu » français blessé.** – L'opérateur radio d'un hélicoptère français de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge) a été blessé au ventre, mardi 11 août au soir, le Puma ayant essuyé des coups de fusil en survolant la jungle à quelques kilomètres de Siem-Reap, a déclaré un porte-parole de l'APRONUC. L'appareil effectuait une mission de ravitaillement auprès d'une mission d'entrainement au sol. – *(Reuter.)*

□ **CHINE : quatre lamas arrêtés au Tibet.** – Quatre lamas tibétains ont été interpellés, mercredi 12 août, par des policiers en civil à Lhassa, devant le temple du Jokhang. Ils faisaient partie d'un groupe d'une dizaine de moines qui étaient sortis, en milieu de journée, du sanctuaire en brandissant le drapeau tibétain. Ils ont crié des slogans indépendantistes avant que la police n'intervienne, selon un témoin occidental. – *(Corresp.)*

□ **COLOMBIE : 1 milliard de pesos pour la capture de Pablo Escobar.** – Les autorités de Colombie ont offert, mardi 11 août, un milliard de pesos (environ 7 millions de francs) de récompense pour tout renseignement permettant l'arrestation de Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellin évadé de prison le 22 juillet. Les principaux quotidiens du pays publieront un avis de recherche avec un numéro vert et une boîte postale où les renseignements obtenus seront centralisés, le *« secret absolu »* étant garanti. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : combats entre partisans du gouvernement et de l'UNITA.** – Des affrontements entre des partisans du gouvernement et des groupes proches de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ont fait cinq morts et dix-sept blessés, mardi 11 août, à Malanje, a rapporté la radio angolaise. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : des islamistes revendiquent une tentative d'assassinat contre un ministre.** – Proches du Front islamique du salut (FIS, dissous), des islamistes ont revendiqué, mardi 11 août, une tentative d'assassinat contre le ministre délégué à la sécurité, M. Mohamed Tolba. L'opération aurait été menée, le 5 août, sur les hauteurs d'Alger, par un groupe armé dont un des membres a été tué par des policiers, affirme un bulletin clandestin du FIS. C'est la première fois depuis l'éruption de violence consécutive à l'annulation, en janvier dernier, des élections législatives, que le FIS était sur le point de remporter, que des islamistes revendiquent ouvertement un tel attentat. Le gouvernement avait suspendu samedi le quotidien *le Matin*, en lui reprochant notamment d'avoir publié l'adresse de M. Tolba et du commandant de la gendarmerie. D'autre part, un gendarme est mort des suites de ses blessures, lundi, après avoir été atteint par des tirs d'armes à feu, dans la région de Tipaza, à l'ouest d'Alger, a rapporté l'agence de presse APS. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : disparition « accidentelle » de documents de la police sur le massacre de Boipatong.** – Un officier de police a indiqué, mardi 11 août, que la bande magnétique retraçant les communications radio entre policiers, le jour du massacre de Boipatong (qui a fait 42 morts le 17 juin), a été effacée *« accidentellement »*. L'enregistrement a disparu le 18 juin, à la suite d' *« problème technique »*, a préc l'officier chargé d'enquêter sur les accusations selon lesquelles les forces de l'ordre auraient été complices de ce massacre dans une cité noire. D'autre part, le ministre de l'intérieur a annoncé mardi la nomination de six inspecteurs qui seront chargés d'examiner, à l'improviste, les conditions de détention dans les cellules des commissariats de police. – *(AFP.)*

□ **THAILANDE : le bilan officiel des émeutes de Bangkok est de 42 morts et 69 disparus.** – Le bilan officiel de la répression par les militaires des manifestations prodémocratiques de mai dernier à Bangkok a été rendu public, mardi 11 août, par la Commission gouvernementale mise en place par le premier ministre, M. Anand Panyarachun. Il fait état de quarante-deux morts et de soixante-neuf disparus. Toutefois, selon des organisations privées, le nombre des disparus est supérieur à quatre cent cinquante. – *(AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

GÉORGIE

Plusieurs responsables proches de M. Chevardnadze ont été enlevés

M. Edouard Chevardnadze, président du conseil d'Etat de Géorgie, a averti, mercredi 12 août, qu'il était prêt à avoir recours à *« des mesures extrêmes »* pour obtenir la libération de plusieurs ministres, enlevés par les partisans du président déchu Zviad Gamsakhourdia. Le ministre géorgien de l'intérieur, M. Roman Zventsadzé, le conseiller de M. Chevardnadze pour les affaires de sécurité, ainsi que cinq hauts fonctionnaires ont en effet été enlevés mardi 11 août à Zugdidi, dans l'ouest de la Géorgie, où ils étaient venus négocier la libération du vice-premier ministre, M. Alexandre Kavadze, enlevé, lui, le 9 juillet *(le Monde* du 11 juillet). Zugdidi est le fief des partisans de M. Gamsakhourdia, déposé en janvier, et constitue un foyer d'opposition à Tbilissi depuis l'arrivée au pouvoir de M. Chevardnadze. Samedi dernier, des rebelles avaient attaqué à Tskhorotskou, dans la même région, un dépôt d'armes de la police, tuant un policier et en séquestrant dix autres. Pour sa part, M. Chevardnadze a annoncé qu'il serait candidat à l'élection présidentielle du 11 octobre. – *(AP, Reuter, AFP.)*

LIBYE

M. Moubarak s'est entretenu avec le colonel Kadhafi

Premier chef d'Etat arabe à se rendre à Tripoli depuis l'imposition, le 15 avril, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'un embargo contre la Libye, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, s'est entretenu, mardi 11 août, avec le colonel Mouamar Kadhafi. Cette visite inopinée est intervenue quatre jours avant une réunion du Conseil, qui devrait, sauf développement de dernière minute, reconduire les sanctions prises contre la Libye. Celle-ci n'a toujours pas remis aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, deux Libyens présumés responsables d'un attentat contre un avion de la PanAm en décembre 1988, ni pleinement coopéré à l'enquête menée par la France sur un attentat contre un avion d'UTA en septembre 1989 au-dessus du Niger. – *(AFP.)*

RUSSIE

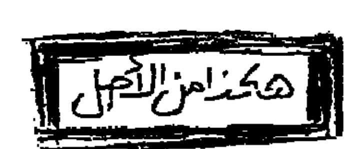
L'évolution du conflit du Haut-Karabakh inquiète Moscou

La Russie a réagi prudemment, mardi 11 août, à l'appel de l'Arménie qui, s'estimant agressée par l'Azerbaïdjan, a demandé l'application du traité d'assistance mutuelle de Tachkent qui lie la Russie, l'Arménie et quatre Etats d'Asie centrale. Le porte-parole du ministère russe des affaires étrangères, M. Alexandre Rozanov, a fait état de la *« préoccupation »* de Moscou à l'égard de l'évolution du conflit du Haut-Karabakh, mais a souligné que le traité de Tachkent ne prévoyait pas d'intervention militaire rapide. Ce traité envisage d'abord des consultations politiques, a-t-il précisé. – *(AFP, Reuter.)*

SAN-SALVADOR

Démantèlement d'un réseau de trafic d'enfants vers la France

Un réseau de trafic d'enfants salvadoriens à destination de la France, impliquant cinq Salvadoriens et deux Français, a été démantelé, a indiqué, mardi 11 août, la police de San Salvador. Le réseau était dirigé par M. Luis Miguelena, recherché par le FBI américain et arrêté à El Congo (département de Santa Anna), et comprenait également trois femmes, un avocat du nom d'Alexander Gonzalez et deux Français, dont l'identité n'a pas été révélée. Un enfant de quatre ans, enlevé le 29 janvier dernier dans la banlieue de San Salvador, a été délivré. Les trois femmes ont avoué avoir vendu l'enfant pour 250 dollars à M. Miguelena, qui avait déjà organisé, avec de faux papiers, le transfert de l'enfant vers la France, contre un paiement de 7 000 dollars. – *(AFP.)*



SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle affaire d'importation de matériel de soins usagé

Trois camions de déchets refoulés en Allemagne

Trois poids lourds, transportant des déchets plastiques en provenance d'Allemagne, ont été interceptés par la douane, samedi 8 août à Fagnières (Marne), alors qu'ils allaient déposer leur cargaison dans une ancienne gravière transformée en décharge. En ouvrant quelques ballots, les douaniers, qui effectuaient un contrôle de routine, ont découvert du matériel de soins usagé, *« en nombre substantiel »*, notamment des seringues et des cathéters. Comme l'importation de déchets hospitaliers, considérés comme des produits à risques, est interdite, les véhicules ont été renvoyés en Allemagne. Ce trafic durait depuis une dizaine de jours.

Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a publié un communiqué félicitant les douaniers. Selon elle, les inspecteurs des installations classées se sont rendus sur les lieux et ont constaté que des détritus de même nature avaient déjà été déposés sur le site.

Produits plastiques ou hospitaliers

La décharge appartient à une société spécialisée dans le recyclage des produits combustibles, la Sodex. L'entreprise n'aurait pas l'autorisation d'enfouir des déchets et, de toute façon, selon la législation française, les détritus de soins médicaux doivent être brûlés. La préfecture de la Marne a demandé à la Sodex de se mettre en conformité avec la réglementation et a saisi le procureur de la République pour *« importation illégale de produits à risques et infraction à la législation sur les installations classées »*.

M. Michel Picard, gérant de la Sodex, réfute les accusations de trafic illégal. *« Sur la quantité de déchets plastiques en provenance d'Allemagne*, explique-t-il, *il peut y avoir quelques seringues qui proviennent de poubelles de particuliers. Rien de plus »*. Enfin, M. Picard affirme que le stockage à Fagnières de détritus plastiques n'est pas interdit puisque sa société a obtenu, en juin 1988, un arrêté préfectoral l'autorisant à entreposer des plastiques élastomères et polymères. Cette affaire n'est pas une première. En novembre 1991, par exemple, plusieurs camions transportant des déchets hospitaliers en provenance d'Allemagne avaient été interceptés dans une décharge de l'Aube. D'une manière générale, les firmes allemandes, soumises à la pression des Verts locaux et à une réglementation de plus en plus draconienne, ont beaucoup de difficultés à se débarrasser de leurs déchets. Elles tentent donc de profiter de l'ouverture des frontières pour les expédier à l'étranger, notamment en France où les communes rurales trouvent leur profit à héberger des décharges.

Après avoir interdit cette pratique, au moins pour les *« substances à risque »*, le ministère de l'environnement demande que soit adopté un principe simple : que chacun, en Europe, traite et valorise ses propres déchets. Mais ce souhait heurte un autre principe européen posé par l'Acte unique : l'ouverture des frontières à la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises. La France demande à ce que les déchets soient considérés comme *« une marchandise exceptionnelle »* et que son trafic soit soumis à autorisation préalable.

□ **Incendies de forêt en Pologne, de vergers et de garrigue en Grèce.** – Des incendies ont atteint plus de 3 000 hectares de forêt dans la région de Zielona-Gora (ouest de la Pologne) entre dimanche 9 août et mardi 11 août. Les sapeurs-pompiers ont été mis en *« état d'alerte maximum »* sur l'ensemble du pays. En Grèce, le feu a également ravagé plusieurs régions lors du week-end, notamment le Péloponnèse. A Stefanea, près de Gytheon, un incendie a réduit en cendres 1 200 hectares de vergers et 1 700 hectares de garrigue. Sur toute la Grèce, le bilan provisoire s'élève à 4 000 hectares de surface touchés. – *(AFP.)*

JUSTICE

L'incendie avait provoqué la mort de 20 personnes

Le polystyrène utilisé pour la construction des thermes de Barbotan n'était pas réglementaire

Plus d'un an après l'incendie des thermes de Barbotan (Gers) qui avait, le 27 juin 1991, provoqué la mort de vingt personnes parmi les curistes et le personnel, un rapport d'expertise, vraisemblablement divulgué par une des parties civiles, révèle l'utilisation, dans les cloisons du bâtiment, d'un polystyrène très facilement inflammable non conforme à la réglementation. Les conclusions de ce rapport, confirmées par le procureur du tribunal d'Auch, soulignent aussi la non-conformité de la construction qui ne permettait pas l'évacuation rapide de la totalité des occupants. Enfin, il indique que, selon la réglementation, les travaux à l'origine du sinistre n'auraient pas dû être entrepris en présence du public. Actuellement, neuf personnes, parmi lesquelles des ouvriers et des entrepreneurs ainsi que des membres de la direction des thermes et de la chaîne thermale du Soleil, ont été inculpées (*le Monde* du 18 juin) par Mme Nicole Bergougnan, juge d'instruction chargée de l'affaire. En juin dernier, l'Association des familles des victimes de Barbotan (AFVB) avait indiqué qu'elle attendait que soient *« déterminées les responsabilités administratives »*.

La lettre du président de la Cour de cassation

Deux organisations de magistrats se félicitent du « rappel à l'ordre » de M. Drai au monde politique

La lettre que M. Pierre Drai, président de la Cour de cassation, a adressée le 24 juillet au garde des sceaux et qui, en accord avec lui, a été rendue publique mardi 11 août (*le Monde* du 12 août), a été accueillie avec satisfaction dans les organisations syndicales de magistrats. Pour l'Union syndicale des magistrats, cette lettre résonne *« comme un rappel à l'ordre solennel destiné au monde politique »*.

« Les magistrats attendent donc plus que jamais une réforme du Conseil supérieur de la magistrature, organe chargé d'assurer l'indépendance du corps judiciaire, afin que celui-ci joue son rôle pleinement », ajoute l'USM dans un communiqué, qui s'en explique : *« Ces derniers mois ont été marqués par des déclarations retentissantes de personnalités de premier plan, mettant gravement en cause la conscience et l'éthique des juges en France. Ces attaques ont parfois été dirigées contre la personne même des magistrats dans le but de les discréditer et d'affaiblir une justice qui parfois dérange »*.

De son côté, l'Association professionnelle des magistrats *« se réjouit »* du *« sévère et salutaire rappel à l'ordre »* adressé par le président de la Cour de cassation à *« tous ceux qui, de la chancellerie à certains milieux politiques, cherchent à entraver le cours de la justice par d'infâmes campagnes contre des magistrats qui ne font que remplir leur mission »*.

« L'APM espère en particulier que cette semonce sera comprise de ceux qui, au sein de l'institution, se feraient, par zèle dévoyé, les complices de ces entreprises », ajoute ce syndicat dans un communiqué.

□ **Sang contaminé : deux avocats demandent aux députés de saisir la Haute Cour.** – Après le procès du sang contaminé au tribunal correctionnel de Paris, Mes Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, qui, au nom d'un transfusé contaminé, avaient déjà porté plainte contre M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, premier ministre et ministres au moment des faits, ont écrit, lundi 11 août, à chacun des 577 députés pour leur demander de saisir la Haute Cour de justice, instance qualifiée pour juger des responsables ministériels dans l'exercice de leur fonction.

Dans le prolongement du sommet de Rio

Les pays du bassin méditerranéen s'interrogent sur les chances d'un « développement durable » de la région

A l'invitation de l'Aspen Institute Italia – association privée présidée par l'ancien ministre italien des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, – une centaine de ministres, hauts fonctionnaires et hommes d'affaires du bassin méditerranéen se sont réunis récemment à Gênes pour prolonger la réflexion ouverte par la conférence de Rio et s'interroger sur *« l'environnement et le développement durable en Méditerranée »*.

GÊNES

de notre envoyé spécial

La conférence de Rio a laissé des traces amères dans le personnel politique italien. Carlo Ripa Di Meana, nouveau ministre de l'environnement, avait boudé le sommet de la Terre lorsqu'il était encore commissaire européen. S'il ne nie pas l'importance de la rencontre, il estime aujourd'hui ses résultats décevants, *« tant pour les pays du Sud, qui n'ont pas obtenu d'argent, que pour les pays du Nord, qui ont refusé de s'engager »*. Quant à Giorgio Ruffolo, l'ex-ministre de l'environnement, il souligne que *« les Européens n'ont pas fait bonne figure à Rio, alors qu'ils auraient dû combler le vide laissé par les Américains »*.

L'ancien ministre italien des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, estime que Rio aura au moins permis de définir ce qu'est le « développement durable » (*sustainable development*). Et il propose à ses amis de se mobiliser : *« La région méditerranéenne est l'endroit rêvé pour mettre en œuvre les décisions de Rio. »*

Cinquante et un pour cent de la population européenne habite les pourtours de la Méditerranée, mais n'assurent que 46 % de la production du continent. Et en l'an 2000, 70 % de la population de l'Europe séjournera au Sud. *« Malgré la première rencontre de Barcelone, en 1976, cent vingt villes autour de la Méditerranée ne disposent d'aucun système d'assainissement »*, a rappelé M. El Mohamady Eid, du ministère égyptien de l'environnement. Son collègue tunisien, M. Mohamed Ennabli, rappelle que *« les pays du nord sont adossés à des plaines riches et verdoyantes, tandis que nous sommes adossés au désert. Où est le développement durable lorsque la surindustrialisation se trouve d'un côté et la surpopulation de l'autre ? »* Ce problème démographique que obsède tous les participants à la rencontre de l'Aspen. Par sa situation géographique, en effet, le bassin méditerranéen résume à lui seul la situation de la planète : une rive qui ne cesse de s'enrichir et une autre qui voit le nombre de pauvres se multiplier. Déséquilibre qui obère apparemment toute tentative de développement durable, faute de « changer de cap », comme le suggère Stephan Schmidheiny et le Business Coucil for Sustainable Development (1).

Des programmes Eurêka

Pour Joseph Wheeler, directeur du programme « Intégration » à la Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement (CNUED), les exemples existent : *« Il faut que l'Egypte et l'Algérie fassent comme la Corée et Taïwan. Ou encore comme le Mexique, situé lui aussi à la fracture entre deux mondes »*. Cette suggestion laisse sceptique le secrétaire général d'Elf Aquitaine, Raphaël Hadas-Lebel, qui rappelle que la population algérienne aura quintuplé entre 1950 et 2025. *« Comment l'Algérie pourra-t-elle profiter d'un programme d'aide dans ces conditions ? »* Michel Batisse, président du « Plan bleu » pour la Méditerranée, souligne une autre difficulté : *« Du fait de leur démographie, les pays du Sud ont une industrie de première nécessité, pour fabriquer par exemple du ciment et de l'acier. La course à la production s'accommode mal de la lutte contre la pollution. »* Pour aider ces pays du Sud, certains proposent de taxer les touristes (entre 1 et 5 dollars par tête) qui viennent profiter du soleil et de la mer toujours bleue. D'autres, comme Umberto Colombo, le président de l'Agence nationale pour l'énergie alternative (ENEA), penchent pour la création d'une antenne méditerranéenne du Business Council, capable de financer des programmes Eurêka. Pour Serge Antoine, conseiller spécial de la CNUED, il est inutile de créer de nouvelles institutions. *« Créons plutôt des réseaux*, dit-il, *entre les villes, les sites remarquables, les réserves et les parcs naturels. »*

D'accord pour ne pas créer de nouvelle structure, estime Giuseppe Jacoangeli, le chef de la délégation italienne à la CNUED, mais il faut trouver de nouveaux moyens pour drainer de l'argent du Nord vers le Sud. *« Il nous faut approvisionner le guichet mis en place par la Banque mondiale*, dit-il. *Il faut aussi ouvrir nos frontières aux produits du Sud. »*

La conférence de Rio n'a peut-être pas débouché sur de grandes décisions. Mais elle a provoqué de nombreux débats dans les chancelleries, les couloirs des ministères et les entreprises. La rencontre de l'Aspen, à cet égard, illustre parfaitement la difficulté de penser une gestion globale de l'environnement et du développement, même pour une fraction limitée de la planète.

ROGER CANS

(1) *Changer de cap*, par Stephan Schmidheiny (Dunod, 1992).

FAITS DIVERS

Sur l'aéroport de Bastia

Un commando héliporté vole 7 millions de francs

AJACCIO

de notre correspondant

Mardi 11 août, 13 heures. Les quatre-vingt-dix passagers du vol Air Inter Bastia-Marseille prennent place à bord du Mercure qui va décoller dans quelques instants. Au même moment, à 20 kilomètres au sud, quatre hommes masqués s'emparent d'un hélicoptère de location stationné devant les locaux de la Caisse nationale de retraite ouvrière, entre Folelli et Moriami, et ils obligent le pilote à les conduire sur l'aérodrome de Bastia-Poretta.

Le Mercure roule sur la piste centrale. Du cockpit, le commandant de bord et ses deux adjoints aperçoivent l'Alouette 2 qui double le Mercure sur sa droite, en frôlant d'ailleurs son aile, et vient se poser 15 mètres devant l'appareil, contraignant celui-ci à stopper. Trois hommes descendent de l'hélicoptère, tandis que le quatrième tient le pilote du Mercure en respect. Deux braquent leurs armes sur le cockpit tandis qu'un troisième file sous l'avion, déverrouille la porte de la soute et s'empare d'un sac de 22 kilos contenant près de 7 millions de francs. Ce sac avait été placé dans l'avion, comme cela se fait habituellement, par des convoyeurs de la société de transports de fonds Securipost.

Les malfaiteurs repartent, leur forfait accompli, et obligent l'hélicoptère à se poser à l'endroit même où ils s'en étaient emparés. Puis ils montent dans une voiture et s'enfuient. Quant au pilote de l'hélicoptère, il revient sur l'aéroport de Bastia pour relater sa mésaventure.

Le cabinet du préfet de police a déclaré mardi soir que la préparation minutieuse du braquage indique au moins que les gangsters disposaient d'une série d'éléments et d'informations précises sur le déroulement du transport de fonds. Ce genre de convoyage est tenu dans le plus grand secret, les policiers eux-mêmes n'en étant informés qu'une heure avant le départ.

Entre Bastia et Paris

Le 17 juillet 1991, une affaire comparable s'était déroulée entre Poretta et Paris. Un fourgon de Securipost avait apporté à l'aéroport de Bastia un sac contenant 5 millions de coupures. Le sac avait été plombé par les policiers, comme le veut la règle. A l'atterrissage à Orly, les agents de la Brinks avaient récupéré le sac, porté la mention « rien à signaler », mais le jeudi matin, à l'ouverture, la Brinks s'était rendue compte que les scellés avaient été brisés et les billets remplacés par du carton et du papier journal. Seule certitude : la substitution s'était effectuée pendant le vol entre Bastia et la capitale, ce qui laisse à penser que le malfaiteur avait pris place dans une autre malle dont il était sorti pour accomplir son forfait. Les coupables n'avaient pas été retrouvés.

PAUL SILVANI

EN BREF

□ **Découverte de petites fissures à la centrale nucléaire de Ringhals (Suède).** – De petites fissures ont été découvertes dans la tranche n° 1 de la centrale nucléaire suédoise de Ringhals (à 500 km au sud-ouest de Stockholm), sur des canalisations transportant de l'eau radioactive vers le cœur du réacteur. La direction de la centrale a précisé, mardi 11 août, qu'aucune fuite radioactive n'avait été constatée. L'inspection nucléaire suédoise (SKI) avait autorisé le mois dernier le redémarrage de la tranche n° 2 de Ringhals, arrêtée pendant deux mois après la découverte de cinq fissures sur le couvercle du réacteur. – *(AFP.)*

□ **Fuite radioactive dans un hôpital d'Oran, en Algérie.** – Une fuite radioactive s'est produite, mardi 11 août, dans une unité radiologique du centre hospitalier universitaire d'Oran, à la suite d'une défaillance d'une bombe au cobalt de type C 60 utilisée pour le traitement des cancers. Selon l'agence officielle algérienne APS, le personnel médical de l'hôpital a été évacué et un cordon de sécurité mis en place autour du bâtiment. Un groupe de spécialistes de l'Institut nucléaire d'Alger a été dépêché sur place pour analyser les causes de l'accident et prendre les mesures de sécurité nécessaires. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le pape poursuivra sa convalescence dans les Dolomites.** – Un mois après son opération d'une tumeur à l'intestin, le pape a été autorisé par ses médecins à quitter sa résidence d'été de Castelgandolfo et à poursuivre sa convalescence à la montagne. Le 17 août, Jean-Paul II se rendra à Lorenzago, dans les Dolomites, à une cinquantaine de kilomètres de Cortina-d'Ampezzo, où il avait déjà passé des vacances en 1987 et 1988 et prévu de se rendre en juillet dernier. Mgr Maffeo Ducoli, évêque de Belluno en Vénétie, a mis à la disposition du chef de l'Eglise une résidence de vacances pour séminaristes à Lorenzago. – *(AFP.)*

□ **L'Association du barreau américain (ABA) s'oppose à toute législation qui restreindrait le droit à l'avortement.** – L'Association du barreau américain (ABA), réunie en congrès à San-Francisco (Californie), s'est opposée par avance, mardi 11 août, à toute législation, fédérale ou locale, qui entraverait le droit des femmes à l'avortement. Par 276 voix contre 168, l'organe exécutif de l'ABA s'est départi de sa neutralité, observée sur la question depuis deux ans par les 370 000 avocats membres de l'association, et entend participer publiquement au débat en cours aux Etats-Unis sur l'interruption volontaire de grossesse. – *(AFP.)*

□ **Une Israélienne porteuse de douze embryons.** – Une mère de famille en Israël, qui a déjà élevé des jumeaux, est à nouveau enceinte et porteuse, à la suite d'un traitement hormonal, de douze embryons. Selon le quotidien *Ma'ariv*, qui donne l'information mardi 11 août, cette femme est en traitement dans un hôpital près de Tel-Aviv. *« Nous connaissions des cas de huit ou neuf embryons, mais jamais nous n'avons eu celui de douze »*, a déclaré le professeur Shlomo Meshiah, directeur du département de gynécologie de cet hôpital. *« Il n'y a aucune chance que les douze survivent. Je pense que nous devrons intervenir pour en réduire le nombre »*, a affirmé de son côté le médecin personnel de la femme. – *(AFP, UPI.)*

□ **ATHLÉTISME : nouveau record de France du 5 000 mètres.** – Tony Martins a établi mardi 11 août un nouveau record de France du 5 000 mètres en 13 min 14 s 47 à l'occasion de la réunion d'athlétisme Herculis de Monaco. L'ancien record (13 min 14 s 60) appartenait à Pascal Thiébaut depuis le 4 juillet 1987. Au cours de ce meeting, l'Américain Carl Lewis et l'Ukrainien Serguei Bubka ont remporté respectivement le 100 mètres (10 s 15) et le saut à la perche (5,90 m).

□ **Précision.** – Le cabinet de M. Pierre Mauroy nous prie de préciser, à propos de la commémoration de l'attentat de la rue des Rosiers, qu'outre MM. Jean-Marc Ayrault et Henri Emmanuelli, cités dans notre article (*le Monde* du 12 août), l'ancien premier ministre, qui était en fonction lors de cet acte terroriste, avait fait déposer une gerbe de fleurs.

□ **Rectificatif.** – Le prénom du maire de Barcelone, M. Maragall, dont un entretien a été publié par *le Monde* dans ses éditions du 11 août, n'est pas José, comme il a été écrit à la suite d'une retranscription malheureuse, mais Pasqual.

ARTS • SPECTACLES

ANNÉE RECORD DE FRÉQUENTATION A BROADWAY

New-York chante et danse

Jamais Broadway n'avait connu un tel record d'affluence : plus de sept millions de spectateurs ont fréquenté cette saison l'un ou l'autre des théâtres de la spectaculaire avenue. Plusieurs raisons expliquent cet engouement : le retour de nombreuses stars sur la scène, comme Glenn Close ou Al Pacino ; un nombre sans précédent de créations dont l'extraordinaire « Falsettos », qui met en scène l'intrusion du virus du sida dans une famille juive new-yorkaise ; des re-créations soignées des valeurs sûres du répertoire, comme « Guys and Dolls », et le succès qui ne se dément pas de certains hits créés de longue date, comme les « Miz » ou « le Fantôme de l'Opéra ».



CAROL ROSEGG/MARTHA SWOPE ASSOCIATES

« Falsettos » : l'ami (Stephen Bogardus) et le fils (Jonathan Kaplan) embarqués dans une drôle d'histoire de famille.

NEW-YORK

correspondance

STARS et comédies musicales ont fait la loi cette année à Broadway. Selon la Ligue des théâtres et producteurs américains, Broadway, qu'on appelle aussi la Grande Artère blanche (Voie lactée du théâtre américain), aurait enregistré une recette de 292 millions de dollars pour la saison 1991-1992, record absolu de son histoire. Les salles ont accueilli 7 352 005 spectateurs (soit 35 000 de plus que la saison précédente). En un an, plus de nouveaux spectacles ont été produits qu'au cours des cinq dernières années – 37 contre 28 en 1990-1991, – dont 21 ont été créés entre février et mai, dans les temps pour une qualification pour les Tonys, décernés début juin. La deuxième partie de la saison fut donc exceptionnellement forte.

« Broadway », mot du vocabulaire universel du spectacle, a deux définitions. La première est géographique : Broadway est située dans les environs de Times Square, de part et d'autre de la 7e Avenue (et déborde parfois, selon les dictionnaires du spectacle, à l'ouest de la 8e). Ses limites sont la 42e Rue au sud et la 50e Rue au nord. La seconde définition a trait à la capacité de la salle : au-delà de 499 places, on est « Broadway », où que l'on soit dans Manhattan. En deçà, même si les portes du théâtre ouvrent sur l'aire géographique considérée, on ne l'est pas. Les incidences sont énormes sur les coûts de production, les rapports avec les syndicats de techniciens et les salaires des acteurs. « On » Broadway, les Oscars du théâtre s'appellent les Tonys ; « off », les Obies.

Les recettes records réalisées cette saison sont dues pour une part non négligeable à une augmentation du prix moyen du billet (3 dollars environ). Mais au moins deux raisons artistiques s'y ajoutent. D'abord l'afflux inhabituel de stars, souvent hollywoodiennes, venues se recycler *« aux sources mêmes de leur art »* – Glenn Close, Gene Hackman, Richard Dreyfuss dans *Death and the Maiden*, d'Ariel Dorfman ; Jessica Lange et Alec Baldwin dans *Un tramway nommé Désir*, de Tennessee Williams ; Alan Alda dans *Jake's Women*, de Neil Simon ; Gregory Hines dans *Jelly's Last Jam* ; Larry Fishburne dans *Two Trains Running*, d'August Wilson ; Al Pacino dans *Salomé*, d'Oscar Wilde, en alternance avec *Chinese Coffee*, d'Ira Lewis.

En second lieu, Broadway a accueilli un plus grand nombre de comédies musicales, pour lesquelles le prix du billet est, traditionnellement, plus élevé (65 dollars contre 50). Là encore, on distingue plusieurs catégories : les spectacles immortels : *Cats, les Misérables, le Fantôme de l'Opéra*. Ceux plus récents mais bien partis pour durer : *Miss Saigon, Grand Hotel, Secret Garden, The Will Rogers Follies* (Keith Carradine vient d'y être remplacé par la star du country, Mac Davis.) Et parmi les nouveaux, tous ou presque sont conformes à la grande tradition (*Guys and Dolls, Crazy for You, The Most Happy Fella*). De rares exceptions à la règle : *Jelly's Last Jam* ou l'exceptionnel *Falsettos*.

Inspiré par les chroniques du journaliste-romancier Damon Runyon et connu des Français principalement pour *Blanches colombes et vilains messieurs*, de Joseph L. Mankiewicz, *Guys and Dolls*, tenu unanimement pour « l'événement majeur de la saison », dessine le portrait d'un New-York qui n'existe plus depuis les années 50 (s'il a jamais existé). Le New-York des jeux clandestins où le toujours fauché Nathan Detroit (Frank Sinatra au cinéma, Nathan Lane sur scène) n'a pas trouvé en quatorze ans le temps d'épouser sa maîtresse, la chanteuse de cabaret Miss Adelaïde (Vivian Blaine/Faith Prince). Le New-York des escrocs sympathiques où le beau gangster Sky Masterson (Brando chez Mankiewicz, ici Peter Gallagher, de *Sexe, mensonges et vidéo*) séduit Sarah Brown, la militante de l'Armée du salut (Jean Simmons/Josie de Guzman) *en un week-end* crapoteux – mambo et rhum-coca – à La Havane.

Tout au premier degré

Dix-sept numéros musicaux – et rien que des tubes. Qu'il s'agisse de romance (*I've Never Been in Love Before*) ou de swing (les gangsters en communiants-jazz de *Sit Down, You're Rocking the Boat*). Révélation : Faith Prince en Miss Adelaïde – jambes de Betty Grable, voix de Minnie petite souris. Le clou de la soirée : *Luck Be a Lady*, où les voyous jouent aux dés dans les égouts de Times Square, un ballet particulièrement athlétique où les danseurs défient toutes les lois de la gravité. Démonstration éclatante d'un savoir-faire spécifiquement américain : ils dansent, chantent et jouent avec une habileté confondante – tout au premier degré, avec une innocence totale et un enthousiasme communicatif.

Plus qu'une reprise au sens traditionnel (lire péjoratif) du terme, il s'agit plutôt de rafraîchir un grand classique – le mérite en revenant, souvent, à de jeunes chorégraphes. C'est aussi ce qui fait le prix de *Crazy for You*, un montage des inoubliables standards de Gershwin, qui se contente, malheureusement, de n'être que cela. Broadway-recyclage, tout comme le sympathique *Five Guys Named Moe*, hommage un tantinet aseptisé au jazzman américain Louis Jordan.

Jelly's Last Jam dépasse de loin le recyclage. Le metteur en scène George C. Wolfe ne se contente pas d'enchaîner les grands morceaux de jazz composés par le pianiste Jelly Roll Morton (entrecoupés, comme le voudrait la tradition, par quelques dialogues biographiques) ; au contraire, il tente d'explorer la signification ethnique et politique de la musique aussi bien que la rage et la douleur exprimées – ou trahies – par la danse, traitant ainsi du racisme vu de l'intérieur.

A la veille de sa mort (en 1941, dans l'oubli et la misère), Jelly Roll (Gregory Hines) se voit accorder une dernière chance de refaire le chemin de sa vie, de justifier ses actions, peut-être même de se racheter. Créole de La Nouvelle-Orléans, il avait la peau assez claire pour se faire passer pour Blanc (ou du moins le penser). Parti pour le Nord (en route vers la gloire), le succès le détourne de sa famille et surtout de ses racines. Il refuse de reconnaître que la source de son art réside dans la communauté black de La Nouvelle-Orléans et, par extension, dans l'Afrique tribale – et finit par lancer : *« J'ai inventé le jazz. »* Non, explique Chimney Man (Keith David), personnage en habit et haut-de-forme représentant soit la mort, soit son messager, le blues est né pour diffuser, répandre l'histoire de la douleur d'un peuple. Hormis une confrontation (dansée) entre Jelly Roll adulte et l'adolescent qu'il fut (Savion Glover, époustouflant) qui frôle le grand numéro de music-hall, George Wolfe aborde *Jelly's Last Jam* presque comme s'il ne s'agissait pas d'un musical. Dangereux, mais réussi.

MARTHA SWOPE

Ci-contre et ci-dessus, « Guys and Dolls » : le New-York des jeux clandestins, des gangsters et des chanteuses de cabaret.

Le chef-d'œuvre indiscutable, cependant, tentative la plus audacieuse de la saison, c'est *Falsettos*, qui traite de la famille, de l'homosexualité et du sida. *Falsettos* réunit deux pièces en un acte de William Finn : *The March of the Falsettos (la Marche des Faussets)* et *Falsettoland*, produites respectivement en 1981 et 1990 par le Playwright's Horizon, un théâtre-laboratoire *off Broadway*. *Falsettoland* reprend *la Marche* là où elle s'était arrêtée, mais les deux parties s'éclairent et s'enrichissent si bien mutuellement qu'il convient de parler d'une œuvre véritablement originale. Non plus deux pièces en un acte, mais une nouvelle pièce en deux actes.

Aux antipodes de *la Cage aux folles* (dont le tube *I Am What I Am* est devenu l'hymne quasi officiel de la communauté gay) *Falsettos* présente des homosexuels – hommes et femmes – divers et adultes ; la préoccupation majeure (et le ressort dramatique) n'est pas simplement la représentation d'une caste en lutte contre la bigoterie. Hormis, forcément, le petit Jonathan Kaplan (Jason) et Barbara Walsh (Trina), tous les acteurs, les trois hommes en particulier, ont repris les rôles qu'ils tenaient dans les productions originales. Phénomène rare au théâtre que ces onze années de fréquentation constante avec une œuvre, qui n'est pas pour rien dans l'approfondissement et la richesse qu'ils apportent à leurs personnages.

Dans le premier acte, situé en 1979, le personnage central de *Falsettos*, Marvin (Michael Rupert), brillant, juif et tourmenté, quitte sa femme, Trina (Barbara Walsh), et son fils, Jason (Jonathan Kaplan), pour un homme, Whizzer (Stephen Bogardus). Whizzer est beau, à moitié juif, dynamique, compétitif, mais Marvin découvre qu'homo ou hétéro, la vie de couple n'est pas de la tarte. A la fin de la première partie, Whizzer et Marvin se sont quittés ; Trina a épousé Mendel (Chip Zien), le psychanalyste de Marvin, et Jason s'efforce de trouver son équilibre d'adolescent, une tâche qui n'est pas facilitée *« par le fait que* [son] *père est un homo »*.

Marvin qui, au départ, *« voulait tout »*, se retrouve *« sans rien »*. Ou presque. « Sorti du placard », il a appris à s'assumer, à accepter d'être ce qu'il est. Conseil qu'il transmet à son fils Jason dans le duo qui clôt le premier acte : *« Chante pour toi/Tout au long de ta marche/Tu seras, petit, un homme, petit/Quelle que soit ta chanson. »*

Le deuxième acte élargit singulièrement le propos. Jason approche de sa première communion, sa *bar-mitsva*, ce qui permet à tous les autres personnages de rester en contact. Trina a du mal à concilier ses statuts d'épouse, d'ex-épouse et de mère. Mendel le psychanalyste se découvre des sentiments personnels ; Whizzer, qui s'est remis en ménage avec Marvin, se découvre vulnérable.

Une nouvelle définition de la cellule de base

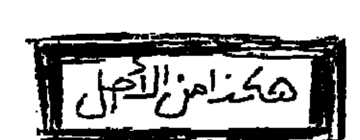
Deux ans se sont écoulés depuis le premier acte, et le ton est plus sombre. Comme le dit Charlotte, interne des hôpitaux et voisine de palier de Marvin, à sa compagne Cordelia : *« Il se passe quelque chose de moche... Des célibataires arrivent, malades, terrifiés/Ils partent, des semaines plus tard, guère plus éclairés. »* Nous savons qu'elle parle du sida, même si les personnages, eux, ne le savent pas. Lorsque Whizzer s'effondre sur un court de squash, on sait que le virus vient de frapper...

Ni héros ni victimes (des préjugés ou de la maladie), les homosexuels de *Falsettos*, jamais kitsch, sont tour à tour aimables, agaçants, drôles, sinistres, puérils, nobles. William Finn et son complice à la mise en scène, James Lapine, ne versent jamais dans la sentimentalité. Au contraire, le final – sida et *bar-mitsva* – est à la fois poignant et drôle. En fin de compte, entre match de base-ball et première communion, Marvin a trouvé *«* [sa] *famille bien soudée,* [son] *groupe qui harmonise »*. Pas forcément celui qu'on envisageait au départ mais tant pis, même s'il ne correspond pas à « la Famille selon saint Dan Quayle ». Pour garder les pieds sur terre quand le sol se dérobe, ne convient-il pas d'ajuster la définition de la cellule de base ?

Pour Broadway, royaume des « blockbusters », *Falsettos* est presque une incongruité : une comédie musicale qui traite d'un sujet grave, une œuvre intimiste, sans superstars ni overdose de « gimmicks » spectaculaires (l'hélicoptère de *Miss Saigon*, le chandelier du *Fantôme*, la soucoupe volante de *Cats*, etc.) Signe avant-coureur d'une évolution intéressante ou exception confirmant la règle ? A 50 ou 60 dollars la place, le spectateur préférera souvent – et c'est concevable – jouer les valeurs sûres : un titre connu, des stars, un nombre raisonnable de danseurs et de chanteurs, des décors, des costumes, des lumières.

Le public plus jeune, plus susceptible de jouer la carte de l'aventure, n'est d'aucun poids : il n'a pas les moyens de payer le prix des places. Ni parfois même l'envie. D'autant que, sur le plan musical, Broadway paraît avoir raté le coche. Ignorant ou rejetant, délibérément, le rock et tous ses avatars (jusqu'au rap), elle semble cesser de vouloir être une artère vivante et prend le risque de devenir un musée. Bien fréquenté, parfois même abondamment, mais musée tout de même. Etrange paradoxe en un temps où, justement, acteurs, chanteurs, danseurs, metteurs en scène ou chorégraphes, fourmillent plus que jamais de jeunes talents.

HENRI BÉHAR



REVUES DE CINÉMA

Moisson d'été

Presque aussi rituellement invoqué que la crise du cinéma est le dépérissement que l'on prête à la critique de cinéma. Si les grands systèmes d'interprétation ont du plomb dans l'aile, et si le statut critique est effectivement remis en cause dans de nombreux médias au profit soit de la promotion sans vergogne, soit du détournement vers le phénomène de société faisant l'économie de toute réflexion éthique et esthétique, la permanence de certaines revues et la naissance d'autres témoignent que l'esprit critique n'a pas renoncé.

FIDÈLES au poste, les deux anciens frères ennemis devenus les piliers du genre, les *Cahiers du cinéma* et *Positif*, publient chacun un numéro spécial d'été centré sur une figure-clé. Classiquement, mais avec le sérieux qui le caractérise, *Positif* repart sur les traces d'Orson Welles pour apporter de nouveaux éclairages sur le géant du cinéma d'auteur. Entre émotion et réflexion, les *Cahiers* rendent de leur côté hommage à Serge Daney au lendemain de sa mort.

De son côté, *CinémAction* continue le travail d'étude thématique qui, loin de l'actualité, fait sa spécificité, avec un dossier très complet consacré au cinéma ethnographique, tandis que *Vertigo* invente des chemins de traverse pour revisiter le champ du cinéma selon des diagonales de son cru, cette fois sous les auspices de la vitesse.

Cette année 1992 a également vu la naissance de deux publications de haute tenue, *Trafic* (*le Monde* du 27 février et du 7 juillet) et *Cinémathèque* (*le Monde* daté 12-13 juillet). Mais aussi, plus discrètement, du virulent *l'Armateur*, venu apporter lui aussi sa pierre à l'exercice de la critique, ou plutôt y lancer son pavé.

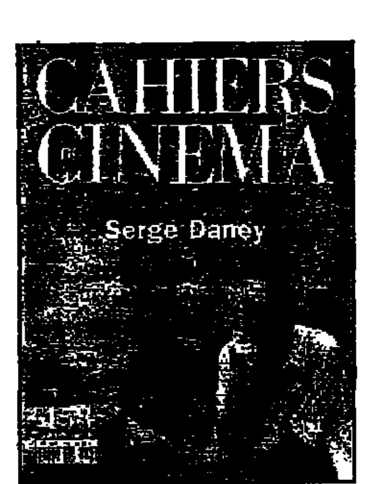
Devenues institutionnelles, déjà indispensables ou encore brouillonnes, ces publications empruntent – ouvrent parfois – des chemins forcément minoritaires : condition aujourd'hui du sursaut, quand le cinéma affronte ou, pis, cesse d'affronter, le double péril de l'uniformisation hollywoodienne et de la dilution dans le grand bain audiovisuel. Par-delà la différence de ton, d'aspect et de périodicité de ces différents titres, leur multiplicité traduit un appétit de recherche, un plaisir de la réflexion, une exigence de ne baisser ni les bras ni les yeux.

Adieu à un ami

C'est, très explicitement, à un ami que les *Cahiers du cinéma* ont voulu rendre hommage en consacrant leur numéro de juillet-août à Serge Daney, mort du sida le 12 juin. Daney, critique épisodique puis régulier à la revue, avait pris sa direction au milieu des années 70 (secondé par Serge Toubiana qui en est toujours directeur) pour la sortir de l'impasse dogmatique où elle s'étiolait, avant que ses pas d'infatigable marcheur ne l'emmènent à *Libération*.

Trente-huit « messages » signés de collaborateurs passés ou actuels de la revue, mais aussi de Duras et de Garrel, de Chahine et de Virilio, de Monteiro et de Rancière, du jeune Xavier Beauvois et du vieux De Oliveira, de Kramer, Straub et Huillet, Tanner, Biette, Dubroux..., *évoquent avec émotion*, avec humour parfois et tendresse toujours, avec attention surtout, la parole féconde et intarissable du futur fondateur de *Trafic*, son goût des voyages et sa générosité à les faire partager, sa curiosité et sa lucidité. A mi-voix, parce qu'il y a le mort tout près, ils parlent d'eux, aussi, ces gens célèbres ou moins, et c'est normal, et ils en parlent mieux qu'on ne le fera de longtemps.

Nombreux sont ceux qui confessent avoir filmé ou écrit en se demandant ce qu'en penserait



Serge Daney, en couverture des « Cahiers du cinéma ».

Daney, promu témoin (de moralité autant qu'expert) sinon juge de leur travail. En filigrane apparaît comment Serge Daney, par sa réflexion sur le cinéma mais aussi sur la « communication » et la manière dont elle reflétait et transformait la société, était devenu pour beaucoup un repère intellectuel et éthique, un *« guide dans ce labyrinthe d'images »* (Wenders) dont l'influence s'exerça bien au-delà des cercles cinéphiles.

★ ***Cahiers du cinéma*, nº 458. 90 pages. 35 F.**

Retour sur un génie

La parution estivale de *Positif* est consacrée, hormis un compte-rendu exhaustif du Festival de Cannes et les critiques de films récents, à Orson Welles. On y trouvera trois articles d'analyse de trois des grands films de Welles, *la Splendeur des Amberson*, judicieusement qualifié de *« chef-d'œuvre blessé »*, *Macbeth* et *Mr. Arkadin*, contributions à un matériel critique déjà abondant, comme en témoigne l'imposante bibliographie commentée qui clôt le dossier.

Elle comprend aussi deux textes « en miroir », l'un étudiant le travail de Welles acteur chez d'autres cinéastes, l'autre les nombreuses fois où il substitua sa propre voix à celle des acteurs dans ses propres films. Et les témoignages des comédiens Michael Lonsdale (qui apparaît dans *le Procès*) et Keith Baxter (le prince Hal de *Falstaff*, à la scène et à l'écran), et d'Edmond Richard, chef-opérateur de ces deux films et collaborateur de plusieurs autres projets interrompus.

Autant d'approches qui, de repères historiques en analyses cinéphiliques et d'anecdotes en explications techniques, recomposent le portrait de Welles le prestidigitateur, « grand manipulateur » qui truquait tout – son aspect, sa voix, le temps et les lieux, le titre et le sujet du film, même la ligne d'horizon. Au-delà de la virtuosité, de l'invention, du plaisir du jeu, se dessine le portrait d'un homme affrontant tout à la fois les puissances hostiles de l'argent et du conformisme, et ses propres démons, en un combat grandiose et névrotique.

★ ***Positif*, nº 378. Editions P.O.L. 104 pages. 40 F.**

L'attaque du grand rapide

Toujours aussi luxueusement présentée, la neuvième livraison de *Vertigo* a choisi la vitesse comme thème directeur. Thème traité, comme il est d'usage dans la revue, selon une approche pointilliste : la discontinuité des textes, souvent très courts, suscite la réflexion au-delà des sujets parfois très pointus qui y sont traités (deux séquences de Stroheim, un court-métrage de Dreyer, un florilège de séries Z, les trains, *Ben Hur*, une bobine de Wenders, un gag de Tex Avery, une pincée d'images noires repérées dans quelques films...). D'où le « vertige » (évidemment) qui naît d'une lecture dont ne se dégage aucun point de vue global, mais une multitude d'approches souvent fécondes.

Du titre global plutôt négatif, *Excès de vitesse*, au sous-titre favorable du texte de présentation, *Eloge de la rapidité*, un glissement s'est produit. L'excès de vitesse est pourtant bien un des dangers qui guettent un cinéma contemporain atteint du syndrome du *scenic railway*, souvent devenu à la mise en scène ce que le fast food est à la gastronomie. Les contributions n'évoquent qu'incidemment cet aspect, préférant s'attacher aux moyens d'accélération propres au récit cinématographique, de l'ellipse scénaristique au... ralenti, et à ses significations variées selon les auteurs. Scorsese, grand « accélérateur » de films, a ainsi droit à deux textes parmi les plus convaincants, à rapprocher de celui consacré aux *Deux Anglaises et le continent* de Truffaut, où l'exigence de vitesse prend un sens bien différent.

D'autres collaborateurs étudient les influences de la télévision, de son *instant replay*, sur le langage du cinéma, tandis qu'un entretien avec Michel Chion fournit le cadre théorique et historique d'une méditation qui porterait plus précisément sur le rythme que sur la vitesse. On lira avec plus encore de profit, et de plaisir, le passionnant, et parfois hilarant, entretien avec le monteur Yann Dedet évoquant son travail avec Truffaut, Pialat et Stevenin.

★ **« Excès de vitesse », *Vertigo*, nº 9 (semestriel). 128 pages. 160 F.**

Culture sur brûlots

Loin des élégantes maquettes de *Cinémathèque* et de *Vertigo* comme de la belle austérité de *Trafic*, *l'Armateur* appartient à un genre qui fit florès dans les années 70, celui du fanzine : mise en page « déstructurée », impression approximative, collages et illustrations détournées. Il s'agit d'ailleurs moins d'une revue que du tentacule d'une nébuleuse de cinéphiles avant-gardistes, dont les divers pseudonymes (Molokino, Scratch Projection, Cellule d'intervention Metamkine, Ploum ploum tralala...) fleurent bon les années contestataires que ses – manifestement – jeunes rédacteurs n'ont pas dû connaître. Pas plus qu'ils n'ont vécu l'époque des surréalistes, auxquels ils font de fréquentes références.

N'importe, ils ont la verve en bandoulière, de justes rages souvent, de bonnes idées parfois. Ils croient aux vertus de la provocation et de l'invective. Tirer à boulets rouges sur les valeurs établies ouvre quelques brèches d'humour et de poésie. Qu'il s'agisse de Bunuel, de Becker, de Desplechin, de Pasolini ou du cinéma expérimental, des vents de lucidité prometteurs s'engouffrent dans les deux numéros parus à ce jour.

JEAN-MICHEL FRODON

★ ***L'Armateur* (Revue critique de cinéma, bimestriel). 42 pages. 20 F.**

Enjeux et dangers du « cinéma du réel »

NOMBRE de spectateurs identifient le cinéma ethnographique à une longue suite d'images de mauvaise qualité accompagnées d'un commentaire monocorde. Composé de vingt articles réunis par Jean-Paul Colleyn et Catherine de Clippel, le numéro 64 de la revue *CinémAction* (dont chaque livraison est plus proche de l'ouvrage de fond que du périodique) part en guerre contre cette conception déprimante de ce *« genre contesté »*, selon le mot du directeur de la revue, Guy Hennebelle.

« Ce qui n'est plus possible, ce sont les reportages bâclés déguisés en culture (...), ce sont les images tremblées et les sons saturés de ceux qui s'imaginent qu'il suffit d'être mauvais cinéaste pour être bon ethnologue », notent en préambule les responsables du numéro.

Entre volonté d'obtenir plus d'audience et exigence de rigueur scientifique, les spécialistes tentent de redéfinir les concepts de montage, de narration, d'objectivité... Au fil de l'ouvrage, ce sont les fondements même du film ethnologique qui sont disséqués et soumis à l'épreuve de la critique. Jean-Paul Colleyn appelle à un décloisonnement du genre, tandis que David Mac Dougall questionne l'existence même de « l'anthropologie visuelle ». Un long entretien avec le pape souriant du cinéma ethnologique, Jean Rouch, décrit les principaux enjeux à travers plus de cinquante ans d'expérience personnelle.

Les textes passent en revue tous les problèmes que le genre, qui a l'âge du cinéma, a dû se poser : l'image longtemps véhiculée du « bon sauvage », sa vocation de témoignage, son *militantisme en faveur de peuples en voie de disparition*, sa volonté d'objectivité rendue problématique par l'existence même de la caméra.

Questions liées à la réalisation, mais aussi à la diffusion des films ethnographiques : les *rapports difficiles qu'entretient* le genre avec la télévision font l'objet d'un chapitre entier. Au *« rôle irremplaçable de la télévision »*, défendu par Faye Ginsburg, s'oppose la mise en garde de Marcus Bank : *« Par-dessus tout, les anthropologues doivent se garder de succomber à l'esprit de l'époque, au culte du marché qui voit la transmission d'ethnographies télévisées d'un bon œil. »* Cette inquiétude est pourtant tempérée par des exemples de programmation réussie par les télévisions... britannique, japonaise ou belge.

Ch. M.

★ ***Demain, le cinéma ethnographique*. *CinémAction* numéro 64 (bimestriel). Editions Corlet-Télérama, 204 pages. 120 F.**

LA SÉLECTION

Cinéma

Films nouveaux

Amazon, de Mika Kaurismaki, avec Kari Vaananen, Robert Davi, Rae Dawn Chong. Finlandais (1 h 36). VO : Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82). Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'Arme fatale 3, de Richard Donner, avec Mel Gibson, Danny Glover, Joe Pesci, Rene Russo, Stuart Wilson, Steve Kahan. Américain (1 h 58). VO : Forum Horizon, handicapés, THX, 1er (45-08-57-57). Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33). Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37). UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30). Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82). UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16). La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60). Gaumont Grand Ecran, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00). 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79). UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).

VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93). UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94). Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43). Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31). Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67). UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59). UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95). Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43). UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40). Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94). Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Ben Rock, de Richard Raynal, avec Evelyne Bouix, Tariq Bettahar, Smaïl Mekki, Sébastien Tavel, Vanessa Wagner, Pierre Pellet. Français (1 h 30). Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12). Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). Pathé Français, 9e (47-70-33-88). Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88). Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14). Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Reprises

Hello Dolly, de Gene Kelly, avec Barbra Streisand, Walter Matthau, Louis Armstrong. Américain, 1969. VO : 14 Juillet Odéon (dolby), 6e (43-25-59-83).

Stalker, d'Andreï Tarkovsky, avec Alissa Feindikh, Alexandre Kaïdarovski, Anatoli Solintsyne. Soviétique, 1979 (2 h 41). VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Festivals

Paris

Un été au cinéma (jusqu'au 29 août). Les grandes manœuvres estivales du ministère de la culture : au programme, les deux derniers cycles offerts par la salle André-Malraux, à Bondy, intitulés « La mer », et « Musique et racisme ». L'occasion de redécouvrir des films de Jacques Tati, Spike Lee, René Clément, Ritwik Gathak ou François Truffaut. L'opération « Un été au cinéma » offre en outre 100 000 places à tarif réduit, des projections en plein air, et divers ateliers consacrés. Salle André-Malraux, Bondy. Tél. : 48-49-48-11. Renseignements « Un été au cinéma », tél. : 43-38-43-23.

Les cinémas de Picasso (jusqu'au 14 septembre) : six films consacrés à Pablo Picasso, dont *le Mystère Picasso*, d'Henri-Georges Clouzot, Prix spécial du jury à Cannes en 1956. Tél. : (1) 42-71-63-15.

Vidéothèque de Paris, Portraits de Paris (jusqu'au 29 septembre) : la vidéothèque offre tout l'été une grande lecture de Paris par pellicule et vidéo interposées, articulée autour de six thèmes proposés en rotation (un thème par jour en six à huit films, à partir de 14 h 30). Le 12, Vie économique et sociale (*l'Œil au beurre noir, le Couple témoin, l'Argent...*), puis Les Etrangers filment Paris le 13 (*les Ambassadeurs, Christo in Paris, les Morts de la Seine...*). Le 14, Courrier du cœur (*Antoine et Colette, Boy Meets Girl, Ascenseur pour l'échafaud...*), et Histoire le 15 (*la Marseillaise, la Nouvelle Babylone, la Belle Equipe, Monsieur Klein...*). Pour terminer : Cartes postales le 16 (*Belleville lumière, En remontant la rue Vilin, Chronique du Montparnasse...*), et Culture le 18 (*Le silence est d'or, Travelling avant...*). En plus de cette généreuse programmation, quatre rendez-vous cinéphiliques sont fixés par la vidéothèque : une nuit du court-métrage sur le parvis de l'église Saint-Eustache le 20 août, une soirée « spécial abonnés » le 18 septembre (deux avant-premières), une séance découverte le 24 septembre (présentation complète de la vidéothèque), et un avant-goût de la prochaine programmation : « Zoom avant : la rue », le 29 septembre. Tél. : (1) 44-76-62-00, et pour les « Rendez-vous », tél. : (1) 40-28-93-28.

Régions

Langeac, Festival de poésie du Haut-Allier (du 15 au 29 août) : la section cinéma du festival de Langeac propose six films soviétiques, tous muets, et de durée variable (de 1 minute 30 à 1 heure 30). On retiendra surtout *le Journal de Gloumov*, d'Eisenstein, en ouverture, *la Demoiselle et le voyou*, de Maïakowski et Slavinski, *la Fin de Saint-Pétersbourg*, de Poudovkine, et *la Nouvelle Babylone*, de Grigory M. Kozintsev et Léonid Z. Trauberg. Tél. : 71-77-14-19.

Vitry-le-François, Festival ciné-jeunesse (jusqu'au 16 août) : troisième édition de ce festival tourné vers ceux qui n'ont pas la chance de changer d'air au mois d'août (une carte valable pour tout le festival coûte 65 francs). Deux programmations distinctes sont proposées : longs métrages et court métrages. Le choix est vaste : films d'aventures, documentaires exaltant l'exploit, le sport, la découverte, une quarantaine de projections en tout, du *Baron de Munchausen* (avec des séquences inédites) aux *Chariots de feu*, en passant par l'inévitable *Indiana Jones*. A cette belle programmation s'ajoutent cinq séances plein air, dont deux (le 14 et 15) réservées au film du canadien Michael Rubo *les Aventuriers du timbre perdu*. Tél. : 26-74-11-00 ou 26-74-01-10.

Etranger

Locarno (Suisse), Festival international du film de Locarno (jusqu'au 15 août) : le programme est déjà bien entamé, mais il reste beaucoup à voir. Compétition, projections sur écran géant de la Piazza Grande de Locarno, semaine de la critique, événements spéciaux (« Le cinéma suisse retrouvé »), et une intégrale de Mario Camerini. Tél. : (19) 41-93-31-02-32.

Classique

Granados

Goyescas - Scènes romantiques (1)
Danses espagnoles
- Allegro de concert (2)
Alicia de Larrocha (piano).

En 1957 et 1958, Alicia de Larrocha entrait dans les studios d'Hispa Vox, à Madrid, pour enregistrer une série de disques consacrés à la musique espagnole. Elle avait trente-cinq ans et était à peu près inconnue en dehors de son pays, malgré l'admiration que lui portait Arthur Rubinstein. Cela ne dura pas.

Longtemps indisponibles, ces enregistrements, consacrés à Turina, de Falla, Albeniz et Granados, reparaissent pour la première fois en disques compacts. Ultérieurement, la pianiste réenregistrera les mêmes œuvres pour Decca, malheureusement dans un son effrayant et dans des interprétations moins achevées (la pianiste elle-même n'aime pas ses enregistrements plus récents).

De ces premiers jets, il faut tout particulièrement retenir les disques consacrés à Granados. A les écouter, on s'émerveillera de la beauté instrumentale d'un jeu pianistique parfaite, aux sonorités variées, à la plénitude incomparable, à l'expression véritablement grande. Sur les *Scènes romantiques* planent les ombres d'Alfred Cortot et de Joseph Hoffman. Si seulement EMI avait songé à restaurer les bandes! La prise de son, esthétiquement exemplaire, méritait bien cela.

2 CD EMI 764 5242 et 764 5292.

A. Lo.

Jazz

Albert Ayler, Sun Ra, Cecil Taylor

Fondation Maeght Nights.

Voilà, on va bientôt toucher le fond. On ne le saura même pas. Ce qui est intéressant dans le consumérisme à tout crin, comme dans le libéralisme échevelé dont il est une sorte de gloire, c'est le sentiment d'euphorie qui l'accompagne. Fini le temps du péché, de la mauvaise conscience ou de la droiture laïque. On est hors morale. Et ça crée un petit vertige piquant. On saccage, *mais avec légèreté. Les voici donc*, ces enregistrements historiques, monstrueux, d'Albert Ayler, Sun Ra (juillet 1970) et Cecil Taylor (1969), à La fondation Maeght. Plus le disque de Taylor au Town Hall de New-York (1973). Les voici, sans une double croche inédite, exactement tels que Shandar et Unit Core, la propre marque de Taylor, les avaient publiés à l'époque. Or ils ont été simplement et purement piratés; les *musiciens – presque tous vivants et en* activité – n'ont été ni prévenus ni pressentis et ne toucheront donc pas un radis; et pour bien piéger les nigauds qui vont se rendre très légalement coupables de complicité et recel, le cas échéant un dimanche après-midi, probablement au nom des droits de l'homme, on leur annonce que les séries seront *« limitées »* à 2 000 exemplaires numérotés – comme un pin's ou une *litho de Dali. Autrement dit, il faut les* revues spécialisées pour s'en aviser, comme remarque Philippe Carles dans *Jazz Magazine : « Quel que soit l'intérêt musical dans ces faces, les musiciens sont encore une fois victimes de ce qu'on ne peut appeler autrement qu'un vol. »*

8 CD Jazz View 001, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

F. M.

Rock

Paul Personne

Comme à la maison

Pour ce disque, Paul Personne s'est fait travailleur à domicile, multi-instrumentiste pantouflard. Dans son studio maison, il a tenu toutes les parties instrumentales (guitare, basse, batterie, claviers), composé toutes les musiques. Des amis, des connaissances, lui ont donné quelques mots : Boris Bergman, Gérard Lanvin, Jacno. Et tout ça, de manière assez surprenante, donne le meilleur album de rock classique qui soit sorti en France ces derniers temps.

Excellent guitariste (*cf.* l'instrumental *Salut!*, qui ouvre le disque), bon chanteur à la voix cassée, Paul Personne s'est souvent arrêté juste avant le but : réunir sur un même disque assez de chansons *tenant debout pour convaincre* une bonne fois pour toutes de son talent.



D.R.

Paul Personne : bricolage de génie.

Comme à la maison fait même un peu *mieux. Le matériau de base reste* le blues (vu à travers le prisme des instrumentistes des années 70, Clapton, Mick Taylor, Peter Green), mais l'intervention des paroliers ramène l'univers de Personne vers un monde plus familier, où le ballon de rouge remplace avantageusement le verre de bourbon, où le blues se brame devant les ASSEDIC et pas au bout de la *bread line.*

1 CD Polydor 5135132.

Dr. John

Goin'Back to New Orleans

Ce disque est une version luxueuse, irréprochable, de la New Orleans Revue, qui a sillonné les routes d'Europe en juillet. Luxueuse, parce qu'on y entend quelques grands musiciens de la ville, les frères Neville, la chanteuse Shirley Goodman. Irréprochable parce que, affranchie des contraintes de temps et de lieu, la vision d'un homme sur sa ville peut se développer dans *toute son ampleur.*

Dr. John, né Mac Rebennack, a réuni un siècle de musique, de *Basing Street Blues* à la *Litanie des saints* pour *orchestre et chœurs vaudous*, qu'il a composée pour ouvrir le disque. Il procède à tous les croisements (dixieland, blues, boogie, orchestres de carnaval) possibles, exhume quelques géants (le Professor Longhair, bien sûr, mais aussi le pianiste Huey Smith), avec un luxe dans les arrangements de cuivres, une souplesse pneumatique dans le jeu de piano qui font que ce disque, une fois posé sur la platine, a peu de chances de la quitter pendant plusieurs jours.

Enfin, mesdames, messieurs, s'il vous restait encore un doute, sachez que le docteur en personne a écrit l'ordon*nance qui accompagne ce traitement* musical : on trouvera sur le livret du CD les annotations de Dr. John au sujet de chaque chanson, généralement accompagnées d'anecdotes : selon lui, *Goodnight Irene* fut composé par Leadbelly alors qu'il accomplissait une peine de perpétuité au pénitencier d'Angola. Le gouverneur de Louisiane s'enticha de la chanson à tel point qu'il libéra Leadbelly sur parole.

1 CD Warner Bros 7599-26940-2.

T. S.

RÉTROSPECTIVES STIFF ET CHISWICK

De pub en punks

ON se demandait si les années 70 finiraient jamais. A choisir entre les bandes de hippies persuadés d'avoir découvert le secret de la paix universelle et de grands jeunes gens chaussés de bottes à semelles compensées et maquillés comme une retraitée américaine, on avait souvent envie de changer de musique. En 1975, personne n'aurait parié sur une renaissance du rock, surtout pas en Angleterre. Pourtant dans les pubs du pays, il se passait des choses étranges. Si étranges qu'elles finirent par aboutir à l'explosion punk.

Les deux rétrospectives impor*tées par Media 7 permettent* de revivre image par image cette transformation qui a, par exemple, fait du guitariste d'un groupe de rhythm'n'blues médiocre l'un des *fondateurs du rock moderne* (voir *Keys to Your Heart* par les 101ers sur le premier volume de la compilation Chiswick, c'est Joe Strummer, mais ce n'est pas encore, et de loin le Clash).

Stiff, label indépendant dirigé par Jake Riviera et Dave Riviera, joua un rôle déterminant dans l'émergence d'Elvis Costello, des Damned, de Ian Dury. Employant des techniques de marketing tirées de Monty Python (à ce jour leur slogan *« If it ain't stiff it ain't worth a fuck »* – si ce n'est pas raide *(stiff)* ça ne vaut pas le coup – reste insurpassé), les dirigeants de Stiff entreprirent de recruter tous les musiciens hors norme du royaume. Finalement, cette quête de l'originalité devait les faire passer à côté des cohortes punks (à l'exception des Damned, aucun des grands groupes du genre n'a enregistré pour le label) mais a donné jusqu'au début des années 80 des résultats impressionnants, des élucubrations névrotiques de Wreckless Eric à la pop parfaite de Nick Lowe, en passant par quelques importations américaines bien choisies (Devo ou Lene Lovich). *On trouvera sur cette* compilation quelques titres de Madness, le groupe de ska ayant pendant longtemps assuré une bonne part des revenus du label. Et puis il y a tout le reste, les *novelty records, Just One Cornetto* par Pookiesnackenburger, des horreurs *qu'on avait souhaité ne jamais réentendre* et des merveilles qu'on se reproche d'avoir oubliées, la version originale de *They Don't Know* popularisée par Tracey Ullman, ici interprétée par Kirsty McColl ou *Cincinatti Fatback* par Roogalator, réponse londonienne à Little Feat. Découpée en quatre CD, l'histoire de Stiff se termine tristement par une addition de chevaux de retour (Alvin Stardust, Dr Feelgood) et de vedettes d'un jour, de faux punks et de faux *cold-wavers.* Quand même, avant de disparaître, le label avait réussi à découvrir les Pogues.

L'histoire de Chiswick ressemble à celle de Stiff, en plus petit, en moins audacieux. Ceux qui fréquentaient les pubs londoniens à l'époque retrouveront sur ces deux CD quelques-uns des piliers du circuit : *Rocky Sharpe and the Razors* et leur rockabilly comme là-bas (un genre auquel Chiswick a beaucoup sacrifié) ou les Count Bishops et leur rhythm'n'blues gras. Mais aussi *quelques punks, les Damned, qui* n'avaient pas fait de vieux os chez Stiff, les Radiators from Space ou les *Nips*, dont le chanteur, Shane McGowan, n'avait pas encore redécouvert son *patrimoine celtique.* Et l'on se sentira empli d'une fierté légitime en découvrant la présence d'un morceau de Little Bob Story, groupe du Havre, qui reprend ici *I'm Crying* des Animals.

THOMAS SOTINEL

DE LA SEMAINE

Théâtre

Langeac Festival de poésie du haut Allier (du 15 au 19 août) : la Russie à l'honneur, avec quatre créations : Pouchkine (*les Poèmes dramatiques*) par Agathe Alexis et Jean Lacornerie (*Eugène Onéguine*), Maïakovski (*Comment ça va? Au secours*), par Laurent Pelly; Ramuz (*l'Histoire du soldat*) par Pascal Elso; Brodski (*le Procès d'un poète*), par Camille le Fol et Michèle Bompoli. Deux lectures : *Poésies russes*, par Denis Lavant et *Correspondance d'Olga*, par Isabelle Habiague et Christian Cloarec. Une université d'été consacrée au théâtre en compagnie de prestigieux intervenants du Théâtre d'art de Moscou, des projections, des expositions, des rencontres... Une affiche exceptionnelle. Tél. : 71-77-25-77.

Bussang (jusqu'au 30 août) : *Amphitryon*, de Molière, avec Olivier Py, Elizabeth Mazev, et Danièle Schinsky. Théâtre de Bussang. Tél. : 29-61-50-48.

Nexon, capitale du cirque (jusqu'au 28 août) : deux stages internationaux organisées par l'Ecole nationale du cirque Annie Fratellini (jonglage, fil, acrobatie, trapèze, etc). Le grand public pourra assister à ces travaux. Château de Nexon, 87800 Nexon. Tél. : 55-58-28-44.

Festival de Pierrefonds (jusqu'au 5 septembre) : jeux de lumières et bulles géantes : *Bulaplanètes*, par le Barcelonais Pep Bou, les 15 et 16 août. Salle des Gardes du Château de Pierrefonds. Tél. : (16) 44-42-80-00.

Festival du Thoronet (Var), (le 14 août) : *Les Pierres sauvages*, d'après Ferdinand Pouillon, mis en scène et adapté par Christophe Galland. Abbaye du Thoronet. Tél. : 96-60-10-94.

Danse

Festival

Confolens (Charente) (jusqu'au 16 août) : un des plus grands rassemblements de folklore mondial organisé par Henri Coursaset. Le folklore est cette année confronté à la danse classique du ballet de l'Opéra de Paris sous la direction de l'étoile Jean-Yves Lormeau et à la danse contemporaine avec Marceline Lartigue et Loïc Touzé. Tous les pays sont représentés : Antigua, Autriche, Brésil, Bulgarie, Chili, Colombie, etc. Défilés, spectacles... mais on peut aussi s'initier aux danses du monde. Abonnement pour six spectacles : 390 F, pour trois : 150 F. Prix des places de 50 à 100 F. Renseignements au 45-84-00-77.

Musique

Classique

Paris

Festival estival : le 13, Monteverdi, Schütz, Reina, Merula, par l'Ensemble La Fenice; le 17, récital d'orgue, par Jean Guillou; le 18, récital Lully, Lambert, Visée, par Sophie Boulin (soprano) et M. Spaether (luth). Renseignements et location, tél. : 48-04-98-01.

Festival de l'Orangerie de Sceaux : le 15, Mozart, Schubert, Brahms, par le Duo Crommelynck; le 16, Haydn, Schubert, Schumann, par le Quatuor Arpeggione. Renseignements et location, tél. : 46-60-07-79.

Province

Festival du Périgord noir, du 12 au 21 : carte blanche à Michel Dalberto (piano), « Schubert, Schumann, l'éloge de la folie », avec le Quintette à vents Moraguès, Gérard Caussé, Michel Portal, Marc Coppey, le Quatuor Sine Nomine, l'Ensemble vocal d'Utrecht, Elisabeth Leonskaja, le Trio de Vienne, Peter Schreier, etc. Renseignements et location, tél. : 53-51-61-61.

Eté musical de Pontivy : *le 18, récital Jean-*Marc Luisada (piano); le 25, récital Bach et Leclair, par Jean-Pierre Rampal (flûte) et D. Roi (clavecin). Renseignements et location, tél. : 97-25-00-33.

Festival de quatuors à cordes en Lubéron : les 14 et 17 août, Beethoven, Chostakovitch, Schoenberg et Tchaïkovski, par Marie Atger et le Quatuor Anton. Renseignements et location, tél. : 90-75-89-60.

Festival de La Roque-d'Anthéron : le 13, *Dussek, par Andreas Staïer (pianoforte)*, et Mozart, par Jean-Bernard Pommier (piano) et l'Orchestre de Chambre Haydn austro-hongrois, Adam Fischer (direction); le 14, Clementi, Cherubini, Glinka, par Alexeï Lioubimov (pianoforte); le 18, Liszt et Prokofiev, par Frédéric Chiu (piano); le 19, Haydn, par Alain Planès (pianoforte); le 20, Mozart, Schubert, Mendelssohn, Beethvoven, par Volker Biesenbender (violon) et Andreas Staier (pianoforte). Renseignements et location, tél. : 42-50-51-15 et 42-50-51-16.

Jazz

Jazz in Marciac (jusqu'au 15 août) : soirée Jazz tradition le 12, la Nuit du JIM (Jazz in Marciac) avec les quartettes de Mark Whitfield, Alain Brunell, et le quintette de Roy Hargrove le 13, Pat Metheny, Dave Holland et Roy Haynes le 14. Le 15 août, messe du jazz avec la participation de Liz Mc Comb, et Tribute to Benny Carter en présence de l'intéressé, accompagné par le trompettiste Clark Terry. Tél. : 62-09-33-33.

Uzeste musical (du 14 au 22 août) : la batterie helvète de Daniel Humair, Michel Portal et Michel Manciet, Azzola, le cirque Plume, Eddy Louiss, Louis Pinhadas, Achiary et Bernard Lubat. Tél. : 56-52-61-40.

Rock

La Semnoz-Annecy, Cimes-rock (les 14 et 15 août) : Douze concerts en deux jours! Le 14, de 16 h 30 à minuit : The Wallies, Geoffrey Oryema, Axel Bauer, Kent, F. F. F., et les italiens de Litfiba. Le 15, Jack Bon, Marc Minelli, les Innocents, Alain Ortega, Calvin Russel, et Murray Head. Tél. : 50-52-79-35.

Mulhouse. Bêtes de scène (jusqu'au 27 août) : Pâte de fruits le 12, Fred et les Anges le 13, Mad le 14, The Squares le 15, et Boys on the Radiator le 19. Tél. : 89-59-84-51.

Chansons
Musiques du monde

Lorient - Festival interceltique (jusqu'au 16 août) : Deux cent soixante mille spectateurs et deux cent soixante spectacles! Quatre mille cinq cents artistes. Folk breton, rock irlandais, nuit de la country, et les inévitables *pubs*. Tél. : 97-21-24-29. Minitel 3615 AZIMUT.

Trégastel - Javas Bleues. Hommage à Fréhel dans la station balnéaire où la chanteuse passa les premières années de sa vie, par la compagnie du Jardin des Abbesses, qui fête depuis le printemps dernier, le centenaire de la naissance de l'idole déchue. Tél. : 98-72-39-29.

Festival des Vans et des 3 vallées (Ardèche) (jusqu'au 14 août) : Fête de clôture le 14 août sur le plateau, du crépuscule à l'aube (musette, cha cha, mambo, rhythm'n blues, rock n'roll), et diverses attractions. Tél. : 75-37-26-77.

Paris, Théâtre du tambour royal. Le Paris des années vingt (jusqu'au 30 août) : Marie-Hélène Féry, accompagnée par un piano, chante Yvette Guilbert, Fréhel, Damia et Marie Dubas. Tél. : (1) 48-06-72-34.

Paris. Août au New-Morning. Consacré à l'Amérique latine. Les 14 et 15 : Carnaval brésilien ; les 20 et 22, son de Cuba, avec Guillo Cortina ; le 21, les Diplomates d'Haïti ; les 27, 28 et 29, Los VanVan. Les soirées sont gratuites pour les ressortissants des pays concernés dans le programme. Tél. : 43-20-40-13 ou 45-82-44-40.

Arts

Paris-Ile-de-France

Centre Georges-Pompidou. « Manifeste » (jusqu'au 28 septembre) : A tous les étages du centre, un grand déploiement des collections d'art contemporain, d'architecture, de design. Tél. : (1) 44-78-12-33.

Musée d'art moderne. Brice Marden, Opalka, Michel Verjux, « Hommage à André Cadère » (jusqu'au 4 octobre) : pour l'été, une tétralogie d'artistes d'âge, de souche et de sources diverses. Tél. : (1) 47-23-61-27.

Fondation Cartier. A visage découvert (jusqu'au 4 octobre) : de la grimace, du cri, du masque et du silence, en une très belle exposition qui rapproche les arts premiers et la peinture d'aujourd'hui. Tél. : (1) 39-56-46-46.

Parc de Bagatelle. Henry Moore (jusqu'au 3 octobre) : sur le gazon, entre les arbres et les massifs de roses, les œuvres monumentales du sculpteur anglais sont comme chez elles. Tél. : (1) 40-67-97-00.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine. De Bonnard à Baselitz, chefs-d'œuvre de l'estampe du vingtième siècle (jusqu'au 13 septembre) : trois mille artistes du vingtième siècle dont les œuvres sont entrées dans les collections de 1978 à 1988. Tél. : (1) 47-03-81-26.

Couvent des Cordeliers. Zadkine (jusqu'au 27 septembre) : bois et pierres bien choisis, et gouaches des années 20, d'un cubiste soucieux de classicisme. Tél. : 43-29-45-73.

Régions

Aix-en-Provence. Cremonini (jusqu'au 26 août) : il traite de la lumière, de la chaleur de l'été sur les terrasses, des intérieurs ouverts sur la mer, de l'animalité du corps. Salle d'exposition, 21 *bis*, cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence.

Arles. Jasper Johns (jusqu'au 30 septembre) : gravures depuis 1960. Une bonne façon d'approcher les recherches polymorphes du peintre américain. Fondation Vincent-Van-Gogh. Tél. : 90-49-94-04.

Arles. Bernard Pages (jusqu'au 11 octobre) : les dernières sculptures, basculantes, échevelées, colorées. Dans les salles romanes du cloître Saint-Trophime.

Beaumont-du-Lac, île de Vassivières. Bertholin (jusqu'au 30 août) : une prolifération de stèles dans l'architecture d'Aldo Rossi. Tél. : 55-69-27-27.

Blérancourt. « Sur le sentier de la découverte, rencontres franco-indiennes du seizième au vingtième siècle » (jusqu'au 12 octobre). Comment on a vu les « Peaux-Rouges ». Musée national de la Coopération franco-américaine. Château de Blérancourt. Tél. : 23-39-60-16.

Bordeaux. *Lawrence Weiner (jusqu'au* 6 septembre) : c'est l'une des figures majeures, dures et pures de l'art conceptuel. Grande nef du CAPC, Musée d'art contemporain. Tél. : 56-44-16-35. Et aussi à Calais, en extérieur, sur le phare de la jetée ouest du port, jusqu'au 30 août. Tél. : 21-36-67-14

Cajarc. Pierre Soulages (jusqu'au 15 novembre) : du noir à la lumière, onze polyptyques, dont quelques-uns très récents. Maison des arts Georges-Pompidou. Tél. : 65-40-71-50.

Carcassonne. « L'arrière-pays » (jusqu'au 30 août) ; avec des peintures de Bissière, Tobey, Vieira da Silva, De Staël, Soulages, Debré, Zao-Wou-Ki... Galerie de la Cité, place Saint-Nazaire, de 14 heures à 22 heures.

Cluny. Daniel Buren (jusqu'au 13 septembre) : dans cette nouvelle prestation *in situ*, Buren fait passer une lumière toute monacale au travers de ses toiles rayées. Les écuries de Saint-Hugues.

Fécamp. Dubuffet, l'œuvre gravée (jusqu'au 20 septembre) : quand l'artiste explore les *techniques lithographiques, ce qui lui est* arrivé épisodiquement, c'est souvent un festin. Palais Bénédictine. Tél. : 35-28-00-06.

Le Havre. Etats spécifiques (jusqu'au 23 août) : une exploration de l'art anglais d'aujourd'hui, représenté par onze artistes très jeunes. Musée des beaux-arts André-Malraux. Tél. : 35-42-33-97.

Lyon. La collection du musée de Lodz (jusqu'au 27 septembre). Il ne faut pas manquer les premières salles consacrées à l'avant-garde polonaise des années 20. Musée d'art contemporain. Tél. : 78-30-50-66

Marseille. Jean-Michel Basquiat, une rétrospective (jusqu'au 21 septembre) : la trajectoire fulgurante d'un jeune peintre new-yorkais, qui était terriblement doué. Musée Cantini. Tél. : 91-54-77-75.

Marseille. Byeri Fang, sculptures d'ancêtres en Afrique (jusqu'au 6 septembre) : une série de *Byeri*, statuettes reliquaires, comptant parmi les manifestations les plus impressionnantes de l'art africain. Vieille-Charité. Tél. : 91-56-28-38.

Montpellier. Frédéric Bazille (jusqu'au 4 octobre) : tout ce qu'il faut pour redécouvrir Bazille, l'ami de Monet, Sisley et Renoir, qui est né à Montpellier il y a cent cinquante ans. Musée Fabre. Tél. : 67-66-06-34.

Mouans-Sartoux. Le cri et la raison (jusqu'au 22 novembre) : Honegger, LeWitt, Morellet d'une part, Bacon, Tapiès, Penck, Appel de l'autre : une confrontation fondée sur l'opposition de l'art « construit » et de l'expressionnisme. Espace de l'art concret, château de Mouans. Tél. : 93-75-71-50.

Nancy. L'Art en Lorraine du temps de Jacques Callot (jusqu'au 15 septembre). Ecole ou pas? C'est en tout cas l'occasion de faire la connaissance de quelques peintres *du temps de Callot, et de revoir des* Georges de Latour. Musée des beaux-arts. Tél. : 83-85-30-00. Egalement au Musée historique lorrain, tél. : 83-32-18-74.

Nantes. Bill Viola, « Nantes Triptych » (jusqu'au 31 août) : son domaine : la vidéo, dont il fait, c'est rare, quelque chose de très bien. Chapelle de l'Oratoire, Musée des beaux-arts. Tél. : 40-41-65-65.

Nice. Ingres, dessins pour l'âge d'or (jusqu'au 18 octobre) : en quatre-vingt feuilles, la préparation d'une grande peinture murale commandée par le duc de Luynes en 1839, pour le château de Dampierre. Musée des beaux-arts, Jules-Chéret. Tél. : 93-44-50-72.

Noyon. Jacques Sarazin, sculpteur du Roi (1588-1660), (jusqu'au 15 août) : s'il a bénéficié de la faveur de Louis XIII et a joui, de son vivant, d'une grande renommée, aujourd'hui on a oublié ce beau sculpteur né à Noyon. Musée du Noyonnais. Tél. : 44-09-43-41.

Ornans. Balthus dans la maison de Courbet (jusqu'au 6 septembre) : c'est tout simplement la première exposition de Balthus en France depuis la rétrospective du Centre Pompidou il y a dix ans. L'accent est mis sur les œuvres des années 50. Musée départemental du Doubs. Tél. : 81-62-23-30.

Rochechouart. Tony Cragg (jusqu'au 27 septembre) : un des plus surprenants sculpteurs anglais de la génération des années 80. Tél. : 55-03-77-77. Egalement en Bretagne, à Bignan. Domaine de Kerguéhennec. Tél. : 97-60-57-78.

Saint-Paul-de-Vence. L'Art en mouvement (jusqu'au 15 octobre) : espace, temps, lumière, mouvement... Une exposition historique, de Degas à Tinguely, en passant par les futuristes et tous ceux qui ont voulu que ça bouge. Fondation Maeght, tél. : 93-32-81-63.

Saint-Tropez. Signac (jusqu'au 6 octobre) : en mai 1892, Paul Signac, fatigué de Paris, *débarque à Saint-Tropez, il y restera jus*qu'en 1913. Musée de l'Annonciade. Tél. : 94-97-04-01.

Sens. Jean-Pierre Pincemin (jusqu'au 6 septembre) : le peintre austère des *années 70 s'est laissé tenter par une sorte* de figuration débridée et par la sculpture. Palais Synodal. Tél. : 86-46-46-29.

Sète. Robert Combas (jusqu'au 30 septembre) : le plus illustre des représentants de la *figuration libre expose au musée Paul-Va*léry des peintures depuis 1977, et dans un entrepôt (quai Aspirant-Herber), son interprétation de Brassens. Musée Paul-Valéry. Tél. : 67-46-20-98.

Sète. Jean Le Gac (jusqu'au 31 août) : Le Gac poursuit sa *Sieste*, mais *Dans le midi*, où il ne dort que d'un œil. A preuve ses nouveaux montages de photographies, de pastels et de textes, dont une frise de 18 mètres de long. Espace Fortant de France. Tél. : 67-60-52-34.

Sisteron. Jean Grenier, dialogues avec la peinture (jusqu'au 30 août) : des œuvres de Braque, Chagall, Dubuffet, Picasso, Rouault, de Staël, Vieira da Silva... Des artistes que l'écrivain et philosophe a aimés. Bibliothèque municipale. Tél. : 92-61-12-03.

Strasbourg. Les Modernes (1870-1950) (jusqu'au 31 décembre) : les sculptures et les peintures mises en dépôt par le Musée national d'art moderne. Pour nourrir les collections du futur musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg. L'Ancienne-Douane. Tél. : 88-32-48-95.



هكذا من الإصل

CULTURE

L'Été festival

MUSIQUES

Les rêves-évasions de Janacek

« De la maison des morts » dirigé par Abbado et mis en scène par Grüber. Une merveille

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Ils ont le crâne rasé ou des crêtes d'Iroquois, ils sont tous semblables, *interchangeables*; *ils sont toujours* assis ou allongés, usent de peu d'énergie, marchent d'un pas lent; ils ont le temps, tout le temps. Ce sont les déportés en Sibérie dont Dostoïevski a partagé la vie pendant dix ans et dont il a consigné les récits, recueillis journalistiquement et réunis dans un document, le premier témoignage littéraire sur un goulag avant la lettre, *Récits de la maison des morts*.

De la maison des morts est le dernier opéra de Janacek, l'ouvrage le plus extrémiste du compositeur tchèque dans sa volonté de renouveler le rapport de la fosse à la scène, dans son rejet de l'illusion lyrique, de la «belle histoire», du sujet flatteur, dans sa peinture drue des hommes, les hommes tels qu'ils sont et pas tels qu'ils devraient être. Succession de dialogues apparemment dénués d'intérêt (scènes prises sur le vif, dignes du cinéma vérité) et de récits qu'entonnent tour à tour quatre prisonniers dans le seul but de tromper leur ennui, *De la maison des morts* est le seul opéra de l'histoire où il ne se passe rien selon les critères conventionnels. Ni meurtre, ni intrigues, ni jalousie, ni explosion de sentiments violents. C'est même un opéra qui finit plutôt bien puisque le prisonnier politique qu'on voit arriver au camp et qu'on entend se faire torturer au premier acte est remis en liberté à la fin du troisième. Ce *prisonnier pourrait être Dostoïevski*. Mais Janacek (l'adaptation est de lui) a préféré le nommer plus anonymement Alexandre Petrovitch Goryantchikov. On n'est pas dans *Tosca*. En 1926, date de mise en chantier de l'ouvrage, la prison ne fabrique plus de héros pour l'opéra.

Comme les autres grands lyriques de Janacek (*l'Affaire Macropoulos*, *Jenufa*), comme *Wozzeck* auquel il fait penser irrésistiblement, *De la maison des morts* ne dure environ qu'une heure trente. Cela ne facilite pas son admission dans les grandes maisons où l'on chante. Aucun opéra de Janacek n'avait jamais, au demeurant, été représenté au Festival de Salzbourg. Gérard Mortier, nouvel intendant et homme de la réforme radicale (*le Monde* du 12 août), a su renverser d'un coup les préjugés, ou les ignorances qui ont provoqué cette exclusion. Grâce à Klaus Michael Grüber et à Claudio Abbado, soit un metteur en scène de génie et un chef plus inspiré que jamais quand il n'est pas sur son terrain de prédilection, toutes les merveilles de ces «récits» ont été dévoilées. C'est indéniablement, avec le *Wozzeck* de Chéreau, le spectacle le plus beau de l'année.

Et fait de quoi? D'hommes seulement. Vêtus de blanc, leurs gardiens en vareuse foncée, ils sont un chœur avant d'être des individualités, ils chantent alors souvent par onomatopées, ou à bouche fermée, et Janacek noie ces murmures de longues tenues instrumentales, d'accords frissonnants, à peine dissonants, et c'est le chœur des anges, on en jurerait. Bien sûr, ils ont volé et tué, leurs ailes sont brisées comme celles de l'aigle qu'ils ont attrapé au premier tableau. *Leur cœur est sec comme du bois* mort (un grand chêne foudroyé est le seul élément de décor dessiné par le scénographe Eduardo Arroyo pour le premier acte). Pourtant ils ont gardé l'envie de «rêver leur vie» en la jouant (au deuxième acte, le camp s'offre une représentation théâtrale) ou en la racontant obsessionnellement (ces fameux «récits», longs monologues de tragédie). Métaphore évidente sur l'imaginaire-roi, sur le rêve-évasion – sur l'art, tout simplement, – *De la maison des morts* est l'acte de foi d'un compositeur de soixante-douze ans dans la création, mais aussi dans l'humanité, fût-elle coupable, et châtiée.

Comment l'intérêt naît du banal, du vulgaire, du rien, c'est ce que montrent admirablement Arroyo et Grüber. Avec une palissade barrant tout l'horizon au premier acte, une fumée sur la mer au deuxième, un soleil de minuit blafard, une débauche de couleurs et tout un mur de têtes de mort pour la pantomime centrale, un hôpital sans lits enfin, une agonie à même le sol, des hurlements de bêtes sur une mélodie orchestrale d'un lyrisme ineffable, et à nouveau la cour, la routine, des corbeaux perchés sur le grand chêne, l'aigle guéri s'envolant à tire-d'aile, le chœur criant *«Liberté!»* avant de se remettre au travail, sur un roulement tranchant de tambours clairs. Pas de fioritures, le respect de toutes les indications scéniques du livret, une succession de «visions» dont la beauté laisse pantelant : c'est l'art de Grüber et de ses décorateurs. On oubliera de brefs incidents matériels, dans la lumière ou l'assise du décor. La grande salle du Festspielhaus et *ses techniciens n'ont peut-être pas été* habitués à tant de subtilités. Aux chanteurs, le texte et ses inflexions. Ils sont tous magnifiques, de Barry Mac Cauley (Filka) à Nicolai Ghiaurov (le prisonnier politique), du grand Philip Lang-ridge plus encore (Skuratov) à Elzbieta Szmytka, jeune *mozartienne polonaise qu'on* a beaucoup vue à Bruxelles et qui fait ici un triomphe dans le rôle travesti d'Aleja.


RUTH WALZ FOTOGRAFIN

Philip Langridge (à gauche) et un choriste.

A l'orchestre, la narration et toutes ses implications, atmosphériques, psychologiques, gestuelles, émotives, et jusqu'à ces motifs de violons suraigus qui *ressemblent* à des points d'interrogation. Oui, c'est l'orchestre qui chante l'action, dans ce mélange de *réalisme* et de *métaphysique que* permet seule la musique pure, celle des quatuors de Beethoven, celle de Janacek. D'ailleurs le poème symphonique qui sert de prologue à *la Maison des morts* fut d'abord écrit sous forme de concerto pour violon.

Absolument maître, malgré l'imbrication des rythmes et des motifs, d'une Philharmonie de Vienne loin de ses marques (quelques intonations douteuses en témoignèrent), Claudio Abbado refuse dès l'ouverture le tragique un peu emphatique qui marque l'enregistrement de Mackerras avec le même orchestre (Decca). La partition se déroule avec une clarté presque debussyste, illuminée par une force tout intérieure, jamais péremtoire, jamais crispée, souple comme la pensée, fugace comme le rêve. Ces rêves qui vous obsèdent des jours entiers.

ANNE REY

ARTS

La Côte d'Azur de Matisse

Deux expositions pour retrouver le peintre au travail dans la lumière du Midi

DONATION MARIE MATISSE
à Nice
LA CHAPELLE DE VENCE
à Vence

Le Midi de Matisse, s'il est réduit au fil du trait, à la couleur linéaire, à la forme-tache, si sa simplicité solaire a dévoré tout détail, n'en est pas moins concret et identifiable. Tout *comme le Midi de Bonnard est bien* du Cannet, celui de Matisse est à la fois de Nice, dont il aimait la lumière argentée, de la colline de Cimiez, où il installa son atelier, et de Vence, où les *«beaux panaches des palmiers»* remplissaient les fenêtres de sa villa «le Rêve». Trente-huit ans après sa mort, les deux expositions consacrées à Matisse sur la Côte d'Azur le ramènent dans une terre et une clarté dont il fut l'observateur attentif.

A *Nice, dans la galerie des Ponchettes*, la mémoire affective ajoute à l'événement qu'est la présentation de la récente donation Marie Matisse. Le peintre lui-même avait souhaité la transformation en musée municipal de cet ancien arsenal de la marine sarde devenu caserne de pompiers, et la nouvelle activité artistique du bâtiment avait été inaugurée, en 1950, par une exposition de ses œuvres. Matisse est donc là dans ses murs avec ces dessins au fusain et à l'encre, ces eaux-fortes, ces lithographies et ces linogravures qui couvrent ses débuts et ses dernières années. On le voit au travail, dessinant des feuilles et des fleurs, des fruits et des coquillages avec un souci documentaire. Les enlèvements d'Europe, les faunes et les danseuses, les nus exotiques pourront bien naître parallèlement ou postérieurement de ce trait d'un seul tenant qui est l'art suprême de Matisse, ils n'en doivent pas moins leur évidence à ces études d'atelier.

L'œil s'enchante à suivre le tracé qui boucle un nu féminin comme une suite de courbes et un visage comme une poterie pleine et dense, *qui fixe un geste fluide d'un seul* paraphe et traite le modèle comme un feuillage d'arabesques devant la fenêtre ouverte sur un jardin. On suit ainsi les étapes d'un dépouillement au fil des séries sur un même sujet. Les portraits surtout sont caractéristiques des transformations incessantes que Matisse fait subir à ce qu'il regarde.

Ces jeunes femmes, Matisse les habillait pour le harem de ses tableaux, pour les voyages de la peinture. La donation comprend les costumes de ces déguisements : gandoura, tunique, bonnets mauresques et aussi blouse roumaine, manteau chinois, robe persane, soieries indiennes... et le décor des moucharabieh. Quand l'atelier sera reconstitué dans le Musée Matisse à Cimiez – les travaux d'agrandissement seront terminés en 1993, – il évoquera sans doute l'intimité d'un orientaliste du dix-neuvième siècle!

Une étude sur saint Dominique figure parmi les dessins exposés aux Ponchettes. Il y en a plusieurs à Vence, à la Fondation Emile-Hughes. On a réuni là les travaux préparatoires à la réalisation de la chapelle *des dominicaines, qui fut inaugurée* en 1951 et n'a cessé depuis d'être un lieu de pèlerinage artistique. Matisse disait qu'elle avait été pour lui *«la floraison d'un effort énorme, sincère et difficile»*. C'est la germination qui est exposée : essais pour les céramiques, les vitraux, les étoffes, croquis d'idées ou d'observations.

Ces travaux du ciel sont heureusement mis en relation avec d'autres réalisations de l'époque de Vence, dont la *Nature morte aux grenades*, le *Fauteuil rocaille*, la *Danseuse créole* en gouaches découpées, les pochoirs de *Jazz*. Un petit autoportrait dessiné porte cette interrogation manuscrite à un ami : *«Reconnaîtras-tu le joyeux luron qui faisait du tapage nocturne?»* Ce même joyeux luron, au terme de sa vie, a conçu ici une chapelle à la fraîcheur de source et des chasubles vertes ou jaunes ornées de feuilles pour une liturgie du printemps perpétué.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Donation Marie Matisse, galerie des Ponchettes, à Nice, jusqu'au 27 septembre.

▶ « Henri Matisse : la chapelle de Vence », Fondation Emile-Hughes, Musée de Vence, jusqu'au 30 octobre.

En relief

Suite de la première page

Mais il y a là aussi – et l'on ne peut le taire – une statuaire mal montrée, juchée sur des socles d'une consternante laideur. Ils ont été conçus pour la présentation des bronzes dans les salles du musée Matisse de Nice, et l'exposition étant prêtée par cet établissement, ces accessoires sont venus jusqu'à Nîmes, où leur pesanteur constraste rudement avec l'élégance épurée des salles aménagées par Wilmotte. Mais socle est-il le mot juste? Il faudrait dire pilastre, monument ou stèle. Imaginez un parallélépipède de bois clair haut, large et lourd. Les flancs de cette masse sont adornés de gros boulons chromés étincelants. A quoi servent ces boulons? Peu importe. Ils brillent, cela suffit.

Le parallélépipède ayant sansdoute semblé encore un peu trop simple a été surmonté d'une dalle de pierre marbrière de couleur crémeuse. Les bronzes reposent sur ces plateaux. Ils sont coiffés de cubes de verre qui les défendent contre la poussière, les courants d'air et l'admiration trop câline des amateurs de sculptures.

Ce décor mussolinien ne convient qu'aux plus mauvaises œuvres de Matisse, visages et nus de ces *années 20 et 30 pendant lesquelles* l'artiste a sacrifié à la mode du retour à l'ordre, ordre romain et ordre académique confondus. Alors, les surfaces se font lisses et neutres, les volumes symétriques, les visages majestueux et inexpressifs. Mais pour les autres, tous les autres, les quatre cinquièmes de l'œuvre, le contresens est complet. Alors que la gestualité du modelage ne cesse de se manifester, alors que les formes se tordent, se boursoufflent, se creusent, bourgeonnent quelquefois et quelquefois s'évident jusqu'à s'anéantir, alors que chaque pièce se veut la figure d'une émotion sensuelle, cet apparat brutal et glacé contrarie l'érotisme, enferme le mouvement, fige le dynanisme. On dirait une ballerine emprisonnée dans un carcan orthopédique.

Que voit-on cependant, en dépit des vitres et des socles? Beaucoup moins un architecte de l'anatomie que l'officiant du culte charnel; non point le Matisse pédant et dogmatique de ses écrits ni celui, de temps en temps artificieux et forcé, de ses peintures à programme, mais un Matisse amoureux, libertin contemplatif agité parfois de violentes pulsions. Vers 1907, ses bronzes sont autant de blasons dédiés au corps des modèles. Il fusèle les cuisses et les bras, il arrondit têtes et poitrines en hémisphères, il élargit les hanches et muscle les épaules, il *amplifie* le volume des chevelures et les métamorphose en couronnes – manière de suggérer la royauté de ces nus, si petits de taille et d'une monumentalité si visible. Dans cette période, les chefs-d'œuvre abondent. Ainsi les *Deux Négresses*, la *Serpentine* et les nus couchés, appuyés sur les mains, renversés en arrière ou droits, cambrés, les seins et le ventre pointant en avant.

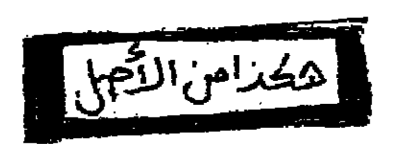
Quand le cubisme le sollicite, quand Picasso répond par l'angle à ses arabesques, et à ses femmes-globes par des femmes-triangles, Matisse, un moment, esquisse un ralliement. Il pourrait géométriser à son tour, construire ses figures par angles droits et plans aux intersections linéaires. Il pourrait découper dans la masse organique des cubes et des prismes. Il s'y risque. Le profil de Jeannette se change en pointe de flèche, la quatrième version du *Dos* obéit à la symétrie, les surfaces sont plus plates, le bronze ne fixe plus l'empreinte des doigts mais le passage d'une lame.

On croit à la conversion. On y croirait mieux si Matisse n'avait exécuté plus tard, et jusque dans les dernières années de sa vie, d'autres nus où la volupté du volume ne se contraint plus. Décidément, Matisse sculpteur joue et jouit d'une liberté sans retenue. Il lui arrive d'oser plus vite, de s'exprimer plus fortement dans la terre et le métal que sur la toile. Il est alors admirable et l'égal de ses maîtres, Rodin évidemment, et Cézanne, moins le Cézanne bâtisseur des *Grandes Baigneuses* que le Cézanne troublé des *Tentations de saint Antoine* et autres *Luttes d'amour*.

En 1933, Matisse illustra les poésies de Mallarmé. Parmi elles, l'une le retint plus longtemps, *l'Après-Midi d'un faune*. Sa sculpture est à l'image de cette prédilection, collection de nymphes, éloge du plaisir et de son attente.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule, 30000 Nîmes; tél. : 66-76-70-76. Jusqu'au 31 août.
▶ Une exposition se tient simultanément au Musée du Cateau-Cambrésis, consacrée aux rapports de Matisse et de Baudelaire, dont l'artiste illustre *les Fleurs du mal*. (Musée Matisse, palais Fénelon, 59360, Le Cateau-Cambrésis ; tél. : 27-84-13-15. Jusqu'au 27 septembre.)



BILLET

L'indépendance du pouvoir monétaire

En critiquant la Bundesbank et ses pouvoirs excessifs en matière monétaire, M. Franz Steinkühler, patron du puissant syndicat allemand de la métallurgie, IG Metall, a jeté un véritable pavé dans la mare. Un pavé qui arrive avec une certaine opportunité, même si les critiques faites à l'institut d'émission apparaissent maladroites dans la forme. Les réactions extrêmement vives du patronat et des milieux politiques allemands montrent qu'on a touché là un point très sensible outre-Rhin.

Dans un article publié en début de semaine par le *Handelsblatt*, le patron d'IG Metall s'était plaint de l'absence de démocratie en matière de politique monétaire, évoquant le pouvoir *«incontrôlé»* de la Bundesbank et estimant que l'institut accordait beaucoup trop d'importance à la lutte contre l'inflation. Il faudrait, ajoutait-il, que l'institut d'émission rende compte de ses travaux et de sa politique au moins une fois par an devant le Parlement et que des commissions d'élus puissent débattre de la politique monétaire. Réaction indignée – et presque immédiate – du patronat, qui souligne qu'on porte ainsi atteinte à l'indépendance de la Bundesbank. Réaction également vive de M. Theo Waigel, le ministre des finances, qui rappelle que cette indépendance est la condition de la stabilité du mark. Les critiques de M. Steinkühler tombent à pic dans la mesure où justement le traité de Maastricht a été bâti – pour sa partie économique et financière – sur l'existence d'une banque centrale européenne calquée sur la Bundesbank c'est-à-dire indépendante du pouvoir politique. Cela pour garantir la stabilité des prix.

Le traité va loin dans cette exigence d'indépendance puisqu'il prévoit explicitement, dans son article 107, que ni les gouvernements des différents Etats ni les institutions communautaires ne pourront chercher à influencer les décisions de la Banque centrale européenne. La multiplicité des objectifs, parfois contradictoires, visés par l'Europe (croissance, emploi, stabilité, équilibre...) a poussé les auteurs du traité à garantir que la lutte contre l'inflation resterait une priorité absolue confiée à un pouvoir indépendant. Jamais d'ailleurs les Allemands n'auraient signé le traité s'ils n'avaient pas eu cette garantie.

La rigueur allemande a parfois des inconvénients, on le voit actuellement avec les taux d'intérêt. Mais si cette rigueur s'était démentie, il y a fort à parier que l'Europe de demain en aurait pris à ses aises avec les hausses de prix et les déficits. Tant il est vrai qu'on donne de l'inflation au nord et au sud de l'Europe des définitions encore très éloignées...

ALAIN VERNHOLES

En rachetant les garanties foncières de débiteurs en difficulté

Le gouvernement japonais se porte au secours des établissements financiers

Après avoir longtemps fait preuve d'un optimisme sur les chances de reprise de l'économie nationale que ne partageaient pas les instituts économiques privés, le gouvernement japonais semble vouloir sortir de sa torpeur.

TOKYO

de notre correspondant

Dans un éditorial, mercredi 12 août, le *Nihon Keizai*, quotidien reflétant les opinions des milieux d'affaires, critiquait en ces termes l'immobilisme du gouvernement : *«Depuis que l'économie a présenté des signes d'essoufflement, le gouvernement s'est borné à prendre acte avec retard de l'évolution de la situation.»* Les déclarations, mardi 11 août, du ministre des finances, M. Tsutomu Hata, qui envisagerait de racheter aux banques une partie des garanties foncières fournies par les clients, devenus débiteurs à la suite du dégonflement de la «bulle financière» alimentée par les spéculations boursière et immobilière, semblent témoigner d'une volonté de sursaut des autorités.

Bien que l'avenir de l'économie japonaise ne semble en rien compromis (l'importance des investissements productifs, la capacité en innovations technologiques des entreprises et le haut niveau de l'épargne constituant de sérieuses garanties), la spéculation à la baisse qui prévaut depuis plusieurs semaines est un facteur de préoccupation.

Le gouvernement s'aperçoit que le collectif budgétaire destiné à relancer l'économie qu'il prépare pour la fin du mois est insuffisant pour restaurer la confiance. Aussi le ministère des finances semble-t-il se résoudre à une mesure à laquelle il s'était jusqu'à présent refusé, mais qu'ont remise à l'ordre du jour avec insistance les instances dirigeantes du parti conservateur. Le rachat des garanties foncières des banques s'opérerait dans le cadre du budget, et les terrains et immeubles acquis par l'Etat seraient destinés à l'usage public. Il pourrait atteindre 2 000 à 3 000 milliards de yens (autour de 100 milliards de francs).

La dégringolade des cours de la Bourse, qui ont franchi en baisse le seuil des 15 000 points de l'indice Nikkei pour la première fois depuis 1986, a fait prendre conscience au gouvernement que si la psychologie générale (manque de confiance dans l'économie mondiale) est un facteur de la crise actuelle, l'état de trésorerie des établissements financiers en est un autre, peut-être plus inquiétant. Il est si grave, soulignait pour sa part le *Tokyo Shimbun*, qu'*«il n'est pas permis d'espérer à court terme un retour des investisseurs sur le marché»*.

Apporter un peu d'oxygène

Par rapport à 1989, l'indice Nikkei a perdu 60 % de sa valeur, et la capitalisation boursière, qui s'est élevée jusqu'à 611 000 milliards de yens, n'est plus aujourd'hui que de 254 000 milliards. Depuis juillet, les transactions ne dépassent guère les 200 millions d'actions alors qu'elles devraient atteindre 500 millions pour que les maisons de titres puissent réaliser des bénéfices. La chute des cours pénalise en outre les banques en dévaluant leurs actifs.

Les rachats de garanties foncières par le gouvernement devraient donner un peu d'oxygène aux banques, prises entre l'effondrement de leurs actifs boursiers, la pression de leurs mauvaises créances et les exigences du ratio défini par la Banque des règlements internationaux en matière de capitaux propres. Ils devraient surtout leur permettre de prêter à nouveau des fonds aux entreprises et d'enclencher ainsi une reprise qui tarde à se faire sentir.

Après les établissements financiers non bancaires (sociétés de prêts immobiliers, de leasing, etc.), les plus exposés en ce qu'ils ont abondamment alimenté la «bulle financière», ce sont les banques dans la mouvance desquelles ils se trouvent qui sont aujourd'hui dans la tourmente, les mauvaises créances des premiers se répercutant sur les secondes.

Selon les estimations du ministère des finances, les créances des trois cents établissements de crédit non bancaires s'élèveraient à 66 000 milliards de yens dont, estime la maison de titres Jardine Fleming Securities, 30 000 milliards (soit 1 170 milliards de francs) seraient douteuses et 7 100 milliards (275 milliards de francs) irrécupérables.

La chute du marché foncier (et donc de la valeur des garanties offertes aux banques par les emprunteurs), la faillite de nombreux débiteurs et la dégringolade des cours en Bourse, réduisant la valeur de leur portefeuille, prennent les banques à la gorge. L'hypothèse de la faillite de l'une d'entre elles, à court de liquidités, est depuis plusieurs mois une hantise des milieux financiers nippons.

Certaines banques sont particulièrement exposées : c'est le cas de la Nippon Credit Bank, étranglée par les opérations dans lesquelles l'ont entraînée Crown Leasing, Nippon Assurance Finance Service et Nippon Total Finance, trois établissements financiers non bancaires dont les mauvaises créances se chiffrent à 1 100 milliards de yens.

Dans un geste destiné à restaurer la confiance en jouant la transparence, le ministère des finances doit révéler à la fin du mois le montant total des mauvaises créances des vingt et une principales banques. Mais les chiffres du ministère des finances *«ne refléteront qu'imparfaitement la réalité»*, notent les analystes financiers, en raison des rééchelonnements de dettes.

Le mauvais état de leur trésorerie place les banques nippones dans une situation délicate pour faire face au ratio de fonds propres exigé par le Comité de Bâle. Selon une étude publiée récemment par le *Mainichi*, dont l'origine n'est pas citée, en prenant en considération l'état des comptes au 31 mars 1992 et dans l'hypothèse d'un maintien de l'indice Nikkei au niveau de 15 000 points, huit banques parmi les plus grandes ne pourraient pas atteindre le «ratio Cooke» en mars 1993 (date de son entrée en vigueur). Selon l'agence financière britannique IBCA, plus de la moitié des grandes banques nippones ne satisfont plus aujourd'hui à cette norme prudentielle.

PHILIPPE PONS

Après l'intervention concertée de plusieurs banques centrales

Le dollar se stabilise autour de 5 francs

Pour la deuxième fois en moins d'un mois, les banques centrales des principaux pays industriels sont intervenues mardi 11 août sur les marchés des changes pour acheter des dollars et tenter de faire remonter le cours de la monnaie américaine. Malgré les efforts concertés de la dizaine d'instituts, le cours du dollar – qui était tombé à 4,95 francs et 1,46 mark mardi avant les interventions – ne se redressait que très légèrement mercredi 12 août au matin : il s'établissait à 4,97 francs à la Bourse de Paris et à 1,4695 mark à la Bourse de Francfort.

Rien de bien neuf sur les marchés des changes depuis quelques mois : le dollar fluctue autour de la barre des 5 francs. Pourtant, les banques centrales européennes et nord-américaines ont fait preuve d'une grande activité ces dernières semaines, intervenant sur les marchés pour soutenir le cours de la monnaie américaine. Elles ont réussi tout au plus à stabiliser les cours, à un niveau très bas.

Cette absence de reprise du billet vert s'explique au moins par trois séries de facteurs. Tout d'abord, l'écart des taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Allemagne ; le crédit n'a jamais été aussi peu cher aux Etats-Unis depuis des décennies, alors qu'en Allemagne la Bundesbank maintient une politique monétaire serrée. Le 16 juillet, la «Buba» relevait une nouvelle fois le taux de l'escompte, de trois quarts de point (à 8,75 %). Les placements en marks, et en monnaies européennes en général, sont donc actuellement bien plus rémunérateurs que ceux en dollars.

Marchés moroses et peu optimistes

Deuxième facteur fondamental, le niveau actuel du dollar, qui ne déplaît ni aux responsables politiques des Etats-Unis ni à ceux de l'Allemagne. Lundi 10 juillet, le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, déclarait qu'il ne souhaitait pas voir un dollar plus bas. Mais à ce niveau, le cours de la monnaie américaine avantage nettement les exportateurs américains, à un moment où le déficit commercial du pays continue à se creuser. De même, en Allemagne, où la crainte de l'inflation domine toujours, la fermeté du mark permet d'éviter les hausses de prix importées.

Enfin, troisième série de facteurs, qui n'est pas non plus très nouvelle, les marchés financiers sont moroses, et peu optimistes sur les perspectives de reprise rapide de la croissance économique mondiale.

F. L.

Une contrainte de plus en plus mal supportée

Le «ratio Cooke» contre la croissance

Les banques doivent-elles prêter davantage ou doivent-elles d'abord faire preuve d'une prudence accrue? Une interrogation qui ne concerne pas que les banques japonaises. Un «ratio prudentiel» s'imposera à toutes les grandes banques internationales au début de 1993, le «ratio Cooke». Est-il opportun dans la molle conjoncture actuelle?

«Banquiers, soyez moins frileux, prêtez aux entreprises.» Constatant avec inquiétude la faiblesse de la conjoncture, les ministres des finances des grands Etats industriels appellent, à Washington, Tokyo ou Paris, les banques de leur pays à faire leur métier. L'exhortation a le don d'exaspérer les dirigeants des établissements de crédit. Dans le même temps, en effet, les gendarmes des marchés – les patrons des banques centrales – leur demandent une plus grande prudence. *«Couvrez mieux vos engagements par des fonds propres solides, à hauteur de 8 % au moins»*, leur expliquent en effet et par ailleurs les banquiers centraux. C'est le fameux «ratio Cooke», du nom de l'ancien patron de la Banque d'Angleterre, que devront respecter à partir du 1er janvier 1993 les grandes banques internationales.

Faut-il, comme le suggérait récemment M. Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais dans un entretien au *Figaro*, reporter l'entrée définitive en application de ce ratio afin de ne pas handicaper les espoirs d'une véritable reprise de la croissance? Le patron du groupe français s'insurgeait alors contre *«le maintien au 31 décembre de l'application d'un ratio prévu il y a cinq ou six ans, sans savoir à quel moment du cycle économique cela correspondrait»*. *«Aberrant»*, ironise un autre banquier de la place, pour lequel ce serait casser un thermomètre. Défini en 1988 à Bâle comme une panacée, gage de sécurité des banques de la planète, le «ratio Cooke» ne fait plus vraiment l'unanimité. A l'approche de son entrée définitive en application, le 1er janvier (le 31 mars au Japon), les critiques se multiplient.

Le reproche essentiel fait au «ratio Cooke», c'est tout simplement d'arriver au plus mauvais moment. Un avis partagé par l'association des banques américaines. Celle-ci estime d'ailleurs que le coût de la réglementation se monte déjà, outre-Atlantique et pour la seule année 1991, à près de 10,7 milliards de dollars (54 milliards de francs), soit 59 % des bénéfices des établissements de crédit.

Elaborées dans un contexte d'expansion, ces règles de prudence contraignent de fait les banques à limiter leurs risques. Cela veut dire plus de retenue dans la distribution de crédits, et repousse un peu plus loin encore une reprise économique qui joue déjà les Arlésiennes.

C'est d'autant plus sensible que la norme de Bâle est devenue incontournable, même si, en théorie, il s'agit jusqu'ici seulement d'une recommandation. D'abord, elle a tout de même été élaborée par les gouverneurs des banques centrales des pays du groupe des Dix (en fait, les onze pays les plus riches). Ensuite, les marchés boursiers, échaudés par le krach d'octobre 1987 et la faillite des caisses d'épargne américaines, lui accordent une importance croissante comme critère de solidité des banques. Il n'y a pas une agence de notation financière qui n'y fasse systématiquement référence. Enfin, les exigences européennes de solvabilité (obligatoires, celles-là) sont à peu près identiques à celles du comité de Bâle.

Du coup, les plus grandes banques du monde adaptent depuis déjà plusieurs années leur stratégie. Elles disposent de trois possibilités : accroître leurs capitaux propres ; diminuer leurs risques, et donc leurs prêts ; ou agir sur les deux tableaux. Le retournement de la conjoncture et la récession ont rendu les choses beaucoup plus difficiles. Les risques à couvrir n'ont cessé d'augmenter avec la multiplication des faillites d'entreprise et la chute des cours de l'immobilier. Quant à la baisse de la rentabilité des banques et à la faiblesse des marchés, elles ont rendu très incertaine la chasse aux fonds propres. Un véritable casse-tête.

Tous les établissements et tous les pays ne souffrent pas de la même façon. La situation est particulièrement grave aux Etats-Unis et au Japon. Pour faire face aux contraintes du «ratio Cooke», les banques américaines et japonaises en sont au point de ne plus pouvoir jouer leur rôle économique. *«Le fameux «credit crunch» américain* [l'effondrement du crédit] *et le phénomène semblable qui se développe au Japon ne tiennent pas à une disparition de la demande, mais de l'offre»*, explique le directeur d'une grande banque française.

Ainsi, la baisse continue du loyer de l'argent outre-Atlantique depuis plus de deux ans n'a pas débouché sur une reprise de la croissance. C'est une première historique dont l'administration américaine se serait bien passée. L'endettement considérable des entreprises et des ménages en est responsable pour partie, mais les banques aussi. Prises en étau entre leurs engagements à hauts risques de la fin des années 80 et les exigences nouvelles de discipline, elles ont tout simplement réduit leur activité.

Des règles de prudence indispensables

Avec un temps de retard et pour des raisons différentes, le Japon se retrouve dans une situation similaire. La croissance de la masse monétaire était à la fin juin, en rythme annuel, la plus faible depuis 1945, à 0,9 %. Les banques japonaises sont lourdement touchées par la chute des cours de l'immobilier et des valeurs boursières qui entrent dans les calculs de leurs fonds propres. Selon l'agence de notation britannique IBCA, près de 50 % des plus grandes banques japonaises sont d'ores et déjà passées sous la barre des 8 %.

Les établissements européens sont dans une situation bien plus confortable. Qu'ils soient allemands, suisses, espagnols, italiens ou français (avec un ratio moyen de 9,5 % à la fin de 1991), ils répondent sans problème aux normes du comité de Bâle. Seuls les britanniques pourraient rencontrer quelques difficultés. Mais les banques européennes n'échappent pas pour autant aux contraintes. La faiblesse de la progression de la distribution de crédit en France depuis le début de l'année le prouve, même si les banques se défendent de réduire volontairement leur activité.

Il reste toutefois difficile d'évaluer l'impact réel du «ratio Cooke» sur l'activité des banques et indirectement sur la croissance. Et puis, l'accumulation de risques liés à l'immobilier, aux marchés financiers et aux entreprises en difficulté rend d'autant plus indispensable l'existence de règles de prudence. *«La levée de boucliers contre le «ratio Cooke» s'apparente un peu à l'attitude de celui qui préfère casser le thermomètre plutôt que de voir la température, en l'occurrence les risques, monter. Le «ratio Cooke» est une contrainte forte parce que les risques sont importants, c'est tout»*, estime un analyste financier.

L'existence d'une norme internationale, identique pour l'ensemble des établissements bancaires, est indispensable. Le «ratio Cooke» s'attache uniquement aux risques liés aux prêts, il devrait d'ailleurs bientôt être complété par des règles concernant cette fois les risques de marché. Ce «ratio Cooke *bis*» serait déjà au point sur le plan technique et pourrait être rendu public en octobre. Il ne manque que la décision politique.

Si les banquiers ne se font pas trop d'illusions sur un éventuel report des normes fixées au 1er janvier 1993, ils espèrent obtenir un peu plus de souplesse pour la réglementation concernant les marchés. En tout cas, accorder un répit aux banques américaines, japonaises, voire françaises permettrait sans doute de «lubrifier» un peu mieux les économies.

ÉRIC LESER

INDICATEURS

DANEMARK

• **Balance des paiements courants : excédent record au deuxième trimestre.** – La balance danoise des paiements courants a enregistré un excédent record au deuxième trimestre, celui-ci atteignant 5,9 milliards de couronnes (5,1 milliards de francs), contre 2,3 milliards à la période correspondante de 1991, a indiqué lundi 10 août l'Institut national de la statistique. Cet excédent est dû au solde positif de la balance commerciale (+ 19,1 milliards) au premier semestre de 1992, ainsi que de la balance des services (+ 9,7) tandis que le déficit du poste des intérêts sur la dette extérieure a diminué de 2,4 milliards. Selon les experts, 1992 devrait marquer la troisième année d'excédent de la balance des paiements courants, après un déficit continu de 1963 à 1989.

ÉTATS-UNIS

• **Productivité : forte progression au premier semestre.** – La productivité des entreprises (production rapportée aux heures travaillées) a augmenté de 2,3 % au deuxième trimestre après un bond de 3,8 % au premier trimestre (chiffre révisé en hausse). Cette forte progression sur l'ensemble du premier semestre s'explique par les licenciements auxquels ont procédé de nombreuses entreprises. Durant l'année 1991, l'économie américaine a perdu 1,4 million d'emplois. En revanche, les coûts salariaux n'ont progressé que de 0,3 % au premier trimestre 1992 par rapport à la même période de 1991.

EN BREF

□ **Nouvelle grève nationale des dockers.** – La Fédération CGT des ports et docks a appelé les dockers à observer une nouvelle grève de vingt-quatre heures mercredi 12 août dans tous les ports afin de protester contre la situation à Dunkerque. Le syndicat estime que *«la répression sur les dockers de ce port a franchi une nouvelle étape, par l'interpellation puis la comparution mardi 11 août de plusieurs d'entre eux devant le tribunal correctionnel»*. Selon la CGT *«des menaces identiques pèsent sur les dirigeants du syndicat»* des dockers de la ville. Les dockers ont reçu le soutien du bureau confédéral de la CGT.

□ **GEC-Alsthom remporte un contrat de 4 milliards de francs en Allemagne.** – Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom a signé un contrat pour la vente de chaudières au lignite d'un montant de 4 milliards de francs, qui seront installées dans une centrale au sud de Brandenburg en Allemagne. Ce contrat, obtenu par EVT GmbH, la filiale allemande du groupe GEC-Alsthom, porte sur la fourniture et la conception de deux chaudières au lignite d'une puissance unitaire de 800 mégawatts pour Vereinigte Energiewerke Aktiengesellschaft. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme allemand visant à moderniser ou remplacer les centrales existantes dans les nouveaux Länder de l'Est afin d'assurer leur conformité avec les normes du pays en matière de pollution atmosphérique.

□ **OPE de Total : un «succès» pour le ministère des finances.** – L'OPE (offre publique d'échange) des certificats pétroliers Total, dont la SBF (Société des Bourses françaises) a rendu public mardi 11 août les résultats, est *«un succès»*, selon le ministère des finances. Près de 94 % des certificats pétroliers en circulation ont été échangés entre le 26 juin et le 27 juillet.

□ **Départs en cascade à la tête de Marc Rich and Co.** – Le groupe suisse Marc Rich and Co a annoncé mardi 11 août les départs de M. Many Weiss, directeur de la succursale londonienne du groupe, et du Français M. Claude Dauphin, qui dirigeait le secteur pétrolier. Ces départs font suite à celui d'un autre proche de M. Marc Rich, M. Willy Strothotte, directeur du secteur de l'aluminium de la société. Installé à Zoug, le groupe Marc Rich, deuxième en Suisse après Nestlé, est l'un des principaux négociants de pétrole raffiné du monde. Son chiffre d'affaires pour le commerce international s'est élevé à 30 milliards de dollars (150 milliards de francs) en 1991. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

En Gironde et dans l'Hérault

Plusieurs vignobles d'appellation contrôlée ont été endommagés par la grêle

Trois appellations d'origine contrôlée, Margaux, Médoc et Haut-Médoc, ont été particulièrement touchées par la grêle qui s'est abattue samedi 8 août en fin d'après-midi sur le vignoble bordelais du plateau d'Arsac, de Cantenac, Labarde et du secteur de Valeyrac et Queyrac, au nord du Médoc. Selon le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB), les dégâts sont très variables d'une propriété à l'autre; les exploitations les plus exposées ont subi des pertes de 80 %.

Au total, 25 % de l'appellation Margaux (soit 300 hectares), 10 % de l'appellation Médoc (500 hectares) et 5 % du Haut-Médoc (150 hectares) ont été touchés, précise le CIVB. Conformément à la procédure habituelle en cas de catastrophe naturelle, la préfecture de la Gironde a constitué une mission d'enquête.

Les orages ont aussi causé quelques dégâts – très localisés – sur les vignobles du Minervois, dans le département de l'Hérault, à l'ouest de Béziers.

Pour être indemnisés, les viticulteurs dont les vignes ont été endommagées par la grêle disposent d'un délai de quatre jours ouvrés pour déclarer le sinistre à leur assureur, *«à compter du jour où ils ont connaissance de l'évènement»*, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). L'«assurance grêle» couvre surtout la perte quantitative, c'est-à-dire la baisse du rendement de la récolte attendue, mais aussi la perte en qualité des vignobles, à savoir la réduction de la valeur commerciale.

Des exploitants du Gers vont être reçus à Matignon

Une cinquantaine d'agriculteurs conduits par M. Gilles Sarrant, secrétaire général de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, ont envahi les locaux de la direction de l'agriculture, mardi 11 août, à Auch. Objectif : être reçus prochainement par le premier ministre.

Ils veulent attirer son attention sur le calcul des aides compensatoires prévues dans la politique agricole commune qui, selon eux, défavorise les céréaliers gersois, puisque, sur les cinq dernières années de référence, quatre ont été marquées par des calamités. *«Nous resterons là plusieurs jours s'il le faut»*, avait déclaré M. Sarrant.

Sans doute a-t-il été entendu car, dans l'après-midi, on apprenait qu'une délégation serait reçue le 19 août à Matignon par un conseiller de M. Pierre Bérégovoy. – *(Corresp.)*

ÉTRANGER

L'accord Etats-Unis - Canada - Mexique

Suite de la première page

Sur une période de quinze ans, jusqu'à 20 000 tarifs douaniers seront abolis. A première vue, le principe du NAFTA ressemble donc beaucoup à celui de la CEE, dont le premier objectif était, rappelons-le, l'abolition des tarifs douaniers entre les Six, depuis devenus Douze.

En fait, la démarche américaine est très différente. Même si les négociations achevées mardi soir se sont tenues entre trois parties, elles s'inscrivent dans une logique d'accords bilatéraux. Le 1er janvier 1989 était entré en vigueur un traité de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada. Washington souhaitait conclure le même type d'accord avec le Mexique, et c'est finalement en raison de la volonté d'Ottawa de ne pas être tenu à l'écart d'un processus dont les conséquences toucheraient directement le Canada, que des discussions tripartites ont été engagées.

De même, l'Initiative pour les Amériques, lancée en 1989 par le président Bush, et qui vise à créer un grand marché commun *«de l'Arctique à la Terre de Feu»* doit consister, dans l'esprit des Etats-Unis, en la conclusion d'accords bilatéraux avec les pays d'Amérique centrale et latine. Le Chili (les Etats-Unis d'Amérique ont promis à son président, M. Patricio Aylwin, qu'il serait le prochain sur la liste des accords) ou l'Argentine s'y préparent déjà, tandis que, dans le sous-continent, plusieurs traités multilatéraux (le Mercosur, le pacte andin) (1) sont également en préparation. M. David Malpass, haut fonctionnaire américain, distingue bien la logique américaine de celle qui a prévalu en Europe dans les années 50. Sur la base d'une Communauté du charbon et de l'acier (la CECA), c'est une véritable union économique et monétaire qui était déjà dans les esprits, explique-t-il. Or, du point de vue de Washington, *«il s'agit simplement d'une union commerciale»*, souligne-t-il. Pas question donc d'imaginer pour l'instant une convergence des performances économiques, ou une monnaie commune.

La volonté politique de l'administration de George Bush est évidente. Depuis quelques années déjà, le redécollage économique de l'Amérique latine, après la *«décennie perdue»* de la dette, est déjà dans les cartes. Au cours de ces mêmes années, la construction européenne s'est accélérée, d'abord avec le lancement du grand marché, devant entrer en vigueur au 1er janvier 1993, puis avec la signature, à Maastricht, en décembre 1991, du traité d'union politique, économique et monétaire.

Réagir à la «forteresse Europe»

Quelques semaines avant l'élection présidentielle, qui se présente plutôt mal pour le Parti républicain, il était important pour M. Bush de montrer qu'il réagissait à la formation de la *«forteresse Europe»*, telle qu'on l'appelle couramment outre-Atlantique. Quitte à forcer le compromis dans plusieurs domaines. La pugnacité de Mme Carla Hills, représentant spécial de l'administration pour les affaires commerciales, l'a une fois de plus emporté. Ne s'était-elle pas rendue célèbre en déclarant, en pleine période de tensions commerciales entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, qu'elle était prête à *«ouvrir les marchés à la barre à mine»*?

Les ultimes négociations menées ces derniers jours ont porté sur deux principaux points de divergences, à savoir la règle d'origine des produits (dans l'automobile et le textile notamment) et les investissements. Les Etats-Unis ont apparemment tenté d'obtenir gain de cause jusqu'au bout, quitte à tenter de rouvrir certaines clauses de l'accord canado-américain.

Selon les termes de ce dernier traité et d'un précédent «pacte de l'auto» canado-américain, une voiture neuve, par exemple, pouvait être vendue sans droit de douane, à condition qu'elle ait été fabriquée, à 50 % au moins, avec des pièces ou des matériaux nord-américains. Les négociateurs américains ont ardemment cherché à porter ce seuil à 60 %, pour favoriser leurs productions nationales. Le Mexique et le Canada, qui ont tous deux attiré des constructeurs de pièces ou de voitures étrangers (surtout japonais et sud-coréens pour le Canada, à coups d'avantages fiscaux) ont résisté jusqu'au bout. Les Etats-Unis ont par ailleurs cherché à imposer des règles d'origine dans le textile. La diminution de 25 % à 15 % des droits de douane sur certains vêtements a permis aux manufacturiers canadiens, très touchés par la concurrence étrangère, quelques rares bonnes affaires aux Etats-Unis, qui ont souhaité atténuer cet avantage, en interdisant ou en limitant les fibres étrangères entrant dans la fabrication de ces vêtements.

Côté investissements, Washington et Ottawa avaient finalement obtenu de Mexico un accord de principe sur l'entrée des intérêts nord-américains dans les banques et les assurances mexicaines, qui resteront néanmoins sous contrôle mexicain, nous avait précisé le président Salinas (*le Monde* du 24 juillet). Suprêmement intéressés par un accès aux ressources pétrolières mexicaines, en temps normal et en temps de crise (garanties qu'ils avaient obtenu, dans une certaine mesure du Canada), les Américains ont fait d'intenses pressions de dernière heure pour étendre la portée des contrats de sous-traitance de Pemex, la compagnie pétrolière d'Etat mexicaine.

Le chef de l'Etat mexicain avait été intransigeant sur les clauses de la Constitution de son pays, stipulant que *«la propriété, le contrôle des réserves pétrolières et le raffinage du brut»* doivent rester exclusivement mexicains mais avait accepté d'ouvrir la pétrochimie secondaire aux investissements étrangers, nord-américains ou autres.

Enfin, d'âpres débats ont eu lieu sur les périodes de transition à prévoir pour chaque type de produits, pouvant s'étendre, dans certains cas jusqu'à quinze années, soit cinq années de plus que dans l'accord canado-américain. En cette période de récession, les Canadiens se demandent encore quels ont été les bénéfices tirés du traité entré en vigueur en 1989. Ils réalisent cependant que la guerre commerciale avec les lobbies protectionnistes américains aurait été sûrement plus féroce sans l'existence des mécanismes d'arbitrage prévus par le traité américano-canadien. Ottawa a beaucoup insisté, ces derniers jours, sur la mise en place de telles structures avec le Mexique. Ces structures, relativement efficaces, n'empêchent pas la mise en œuvre de sanctions. On l'a vu ces derniers temps avec l'affaire du magnésium de l'usine Norsk Hydro au Québec. Elles permettent au moins de civiliser un tant soit peu les règles de la concurrence, souvent violées, même au sein d'un même continent.

MARTINE JACOT et FRANÇOISE LAZARE

(1) Le Mercosur associe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, et le pacte andin, la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela.

AFFAIRES

Par le biais d'une augmentation de capital

Les AGF prennent 15 % de l'Immobilière Phénix

L'Immobilière Phénix, touchée de plein fouet par la crise de l'immobilier, va se doter d'un actionnaire de poids en la personne des AGF (Assurances générales de France). La compagnie d'assurances va prendre 15 % du capital du groupe immobilier spécialisé (hôtellerie, résidences de tourisme, maisons individuelles...), filiale de la Compagnie générale des eaux.

Les AGF vont souscrire à hauteur de 600 millions de francs à *une augmentation de capital* de 700 millions de francs de l'Immobilière Phénix, dont le principe sera proposé au conseil d'administration dans une quinzaine de jours. Les 100 millions de francs restants sont destinés à la souscription publique, avec un droit de priorité aux actionnaires actuels.

Le prix d'émission sera de *160 francs par action, ce qui valo*rise le groupe immobilier à environ 3,3 milliards de francs contre 2,2 milliards au cours de Bourse du mardi 11 août (108,80 F).

Après l'augmentation de capital, la Générale des eaux conservera environ 43 % du capital. Les AGF deviendront le troisième actionnaire derrière Lamballe-Elysées Investissement qui possède 21 % des titres.

En 1991, l'Immobilière Phénix a réalisé 3,3 milliards de francs de chiffre d'affaires et 275 millions de francs de bénéfices mais supportait un endettement net de 6,49 milliards de francs.

PRESSE

M. Alain Ayache maintenant son choix d'une nouvelle imprimerie

Le Livre CGT empêche la sortie du «Meilleur» et de «Spécial dernière»

Environ deux cents militants du Livre CGT ont occupé mardi 11 août l'imprimerie du groupe Meaulle qui fabrique désormais à Bernay (Eure) les journaux *le Meilleur* et *Spécial dernière* de M. Alain Ayache, pour empêcher leur sortie. Ils protestaient contre la décision de M. Ayache de quitter l'imprimerie parisienne Offprint, dont il juge les coûts trop élevés *(le Monde* daté 9-10 août).

M. Ayache, qui s'insurge *«contre cette atteinte à la liberté du travail et de la presse»*, a intenté, avec M. Bernard Meaulle, un référé contre le Livre CGT pour obtenir le remboursement des dommages subis ainsi que le paiement de dommages et intérêts. Des exemplaires des deux journaux ont été détruits et des rotatives rendues *momentanément inutilisables*.

Dans un communiqué diffusé le 12 août, M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, condamne *«l'occupation»* de l'imprimerie Meaulle et *«dénonce les dommages causés aux outils de travail et les destructions de journaux.» «Cette atteinte inadmissible à la liberté de la presse, valeur cardinale de notre démocratie, ne saurait être justifiée par aucun conflit économique ou social»*, ajoute le secrétaire d'Etat.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 août ↓

Toujours la baisse

Pour la cinquième séance consécutive, la Bourse de Paris était à nouveau orientée en baisse mercredi 12 août dans un marché *toujours aussi peu actif. Les velléités* de reprise constatées en début de journée tournaient court en milieu de séance. En repli de 0,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 se reprenait et gagnait même pendant quelques minutes plus de 0,5 %. Mais, victime de réactions de prudence, il repassait en baisse en milieu de journée et cédait 0,18 % en début d'après-midi à 1 734,67 points.

La reprise technique a du mal à s'imposer dans un marché particulièrement creux à l'approche de la fête du 15 août. La stabilité des taux d'intérêt allemands (9,7 %) lors de la prise en pension de mercredi n'est pas parvenue à faire sortir les opérateurs de leur torpeur.

Du côté des valeurs, à noter les baisses de 4,8 % de Métrologie, de 2,9 % de Vallourec et de 2,3 % de Nord Est et les hausses de 5,6 % de l'Immobilière Phénix, 4,1 % de Rémy-Cointreau et de 1,9 % d'Olipar.

Par ailleurs, la cotation du titre MMB, qui doit devenir le holding de contrôle du futur groupe Matra-Hachette, a été suspendue mercredi 12 et jeudi 13 août sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris. La cotation doit reprendre vendredi 14 août. A la Société des Bourses françaises, on indiquait que certains *«mouvements désordonnés»* sur le titre ces derniers jours étaient à l'origine *de cette suspension destinée à «calmer les esprits».*

NEW-YORK, 11 août ↓

Effritement

Malgré des statistiques économiques plutôt rassurantes, Wall Street a cédé un peu de terrain mardi 11 août notamment après la nouvelle dérive du marché japonais quelques heures auparavant.

L'indice Dow Jones a perdu 6,48 points (– 0,19 %) pour terminer à 3 331,10. Quelque 174 millions de titres ont été échangés.

L'annonce d'une progression de la productivité des entreprises américaines et d'une très légère hausse des coûts salariaux au deuxième trimestre, signe que l'inflation reste modeste, n'ont pas *eu d'impact sur la grande Bourse new-yorkaise*. Cette dernière pourrait tomber jusqu'au seuil de résistance de 3 265 points, a estimé M. Ned Collins, analyste chez Daiwa Securities America.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,32 % contre 7,36 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 10 août	Cours du 11 août
Alcoa	70	68 1/2
ATT	43 1/4	43 1/2
Boeing	40	39 1/2
Chase Manhattan Bank	24 1/8	24 1/4
Du Pont de Nemours	52 5/8	52 3/8
Eastman Kodak	43 3/4	43 1/8
Exxon	64	64 3/8
Ford	40 7/8	41 1/8
General Electric	75 1/2	75 3/4
General Motors	38 7/8	38
Goodyear	66 3/8	66 1/2
IBM	88 1/4	88
ITT	67 1/8	65 7/8
Mobil Oil	64 1/4	65 7/8
Pfizer	79 7/8	80 5/8
Schlumberger	66 1/2	61 5/8
Texaco	63 1/4	64
UAL Corp. ex-Allegis	108 1/4	108
Union Carbide	14 3/8	14 3/8
United Tech.	55 7/8	56 1/4
Westinghouse	17	17 1/4
Xerox Corp.	75	74 5/8

LONDRES, 11 août ↓

Au plus bas depuis dix-huit mois

La Bourse de Londres a fini la journée de mardi 11 août au plus bas niveau depuis dix-huit mois en raison de *craintes d'un relèvement généralisé du* coût des crédits immobiliers après une hausse d'un demi-point des taux d'intérêt de la Skipton Building Society.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 16,1 points (0,7 %) à 2 309,6, après être tombé sous le seuil de 2 300 points dans la matinée pour la première fois depuis la guerre du Golfe en février 1991.

Une légère modération de l'inflation des prix de gros en juillet, ramenant à 3,4 % la hausse observée au cours des douze derniers mois contre 3,5 % en juin, a permis à l'indice de limiter les dégâts.

Le volume des échanges a fortement augmenté, à 562,6 millions de titres contre 328,9 millions la veille.

TOKYO, 12 août ↓

Léger repli

Le mouvement de baisse s'est nettement ralenti mercredi 12 août à la Bourse de Tokyo, qui cédait à la clôture 0,3%, le Nikkei terminant à 14.773,79 yens.

L'ouverture s'était faite en très légère hausse de 9,44 yens (0,06%) à 14 832 yens.

Les investisseurs cherchent à limiter *leurs pertes ou tout simplement s'abstien*nent d'intervenir, constataient les boursiers. Fondamentalement, le marché reste orienté à la baisse.

Mardi, le Nikkei avait reculé de 1,6%, passant sous les 15.000 yens à 14.822,56 yens, niveau inconnu depuis six ans et cinq mois.

VALEURS	Cours du 11 août	Cours du 12 août
Ajinomoto	1 080	1 040
Bridgestone	1 070	1 070
Canon	1 240	1 220
Fuji Bank	1 320	1 360
Honda Motors	1 270	1 270
Matsushita Electric	1 180	1 120
Mitsubishi Heavy	486	491
Sony Corp.	3 780	3 780
Toyota Motors	1 400	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4330	4275
Amault Associés	181 10	190
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	695	680
Boiron (Ly)	462	465
Boisset (Lyon)	205	205
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	740	740
Calberson	326	321
Cardif	755	739
C.E.G.E.P.	158 80	158 80
C.F.P.I.	276	280
C.N.I.M.	1020	1010
Codetour	262 10	....
Conforama	1218	1218
Creeks	126	125
Dauphin	281	....
Delmas	1120	1128
Demachy Worms Cie	363	360
Devanlay	1139	1139
Deville	164	164
Dolisos	110 50	111
Editions Belfond	195 60	....
Europ. Propulsion	179	184
Finacor	113	111
G.F.F. (group.fon.f.)	60	55
G.L.M.	380	382
Gravograph	150	160
Guintoli	785	....
I.C.C.	162	....
Idianova	87	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1000	1000
Interc. Computer	149 90	....
I.P.B.M.	53 80	....
Locamic	100	....
Matra Comm.	295 80	295 70
Molex	150	......
Publ.Filipacchi	435	438
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Select Invest (Ly)	93 90	93 90
Seribo	249 50	249 50
Sopra	300	305
TF1	509	504
Thermador H. (Ly)	335	335
Unilog	265	260
Viel et Cie	85	85
Y. St-Laurent Groupe	827	820

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 août 1992
Nombre de contrats estimés : 93 539

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,60	105,92	106,34
Précédent	105,64	106,04	106,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
107	0,06	0,90	1,51	1,98

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 323

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 748	1 762,5	1 791
Précédent	1 766	1 775	1 799

CHANGES

Dollar : 4,97 F ↓

L'intervention concertée, mardi 11 août, des grandes banques centrales pour faire remonter le cours du dollar, n'a eu qu'un effet limité *(lire page 13)*. Mercredi 12 août, le cours du billet vert était même à Paris légèrement inférieur à celui de la veille en clôture (4,98 francs). A Francfort, le dollar ouvrait également en baisse, à 1,46 mark, contre 1,47 mark mardi à la clôture.

FRANCFORT	11 août	12 août
Dollar (en DM)	1,4618	1,4695
TOKYO	11 août	12 août
Dollar (en yens)	127,91	127,87

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (12 août) .... 9 3/16 % - 9 15/16 %
New-York (11 août) .... 3 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	10 août	11 août
Valeurs françaises	102,10	101,20
Valeurs étrangères	90,80	89,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	482,98	479,41
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 755,22	1 737,80

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	10 août	11 août
Industrielles	3 337,58	3 331,10

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	10 août	11 août
100 valeurs	2 325,70	2 309,60
30 valeurs	1 731,80	1 723,50
Mines d'or	89,30	88,20
Fonds d'Etat	88,28	88,21

FRANCFORT

	10 août	11 août
Dax	1 582,55	1 564,60

TOKYO

	11 août	12 août
Nikkei Dow Jones	14 822,56	14 773,79
Indice général	1 126,80	1 114,02

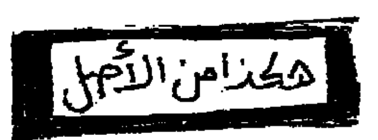
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,9750	4,9780	5,0600	5,0660
Yen (100)	3,8905	3,8960	3,9515	3,9596
Ecu	6,8975	6,8995	6,8846	6,8918
Deutschemark	3,3863	3,3868	3,3885	3,3920
Franc suisse	3,7572	3,7610	3,7732	3,7799
Lire italienne (1000)	4,4745	4,4765	4,4249	4,4306
Livre sterling	9,5740	9,5790	9,5751	9,5868
Peseta (100)	5,2985	5,3046	5,2548	5,2667

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4	3 5/8	3 3/4
Ecu	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Lire italienne (1000)	14 7/16	14 11/16	14 7/16	14 11/16	14 7/16	14 11/16
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13 1/4	13 1/2	13 5/16	13 9/16	13 3/8	13 5/8
Franc français	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E. 3%	4744	4740	4740	- 0 08
905	B.N.P. T.P.	830	831	831	+ 0 12
877	Cr Lyon. T.P.	880	900	880	....
1671	Renault T.P.	1585	1585	1589	+ 0 25
1653	Rhone Poul. T.P.	1639	1639	1639	....
1020	Saint Gobain T.P.	1030	1030	1030	....
880	Thomson T.P.	805	804	804	- 0 12
645	ACCOR	610	608	607	- 0 49
725	Air Liquide	760	763	763	+ 0 39
805	Alcatel-Alsthom	622	621	621	- 0 16
1750	Als.Superm.	1751	1755	1755	+ 0 23
290	A L S P I	273 10	273 10	271	- 0 77
415	AGF Sté Centrale	402	400	397	- 1 24
140	Avenir H. Média	148 50	145	145	- 2 36
750	Axa (ex Cie Midi)	778	775	775	- 0 39
123	Bafip	146	148 90	148 90	+ 1 99
98	Bail-Equipem.	97 10	98	99 50	+ 2 47
695	Bail Investiss.	695	695	700	+ 0 72
330	Bancaire	350 30	348 50	346	- 1 23
785	Bazar H.-V.	780	767	771	- 1 18
1260	Berger (M)	1195	....	....	....
400	Bertrand Faure	400	400	400	....
785	Bic	785	790	790	+ 0 64
1050	B.I.P.	1045	1045	1045	....
250	BIS	207	207	207	....
330	B N P (CI)	328 30	327 90	324 20	- 1 25
720	Bolloré Tech	695	690	690	- 0 72
3050	Bongrain	3040	3040	3021	- 0 63
595	Bon-Marché	600	590	594	- 1 00
530	Bouygues	533	529	529	- 0 75
96	BP France	88 50	86 80	86	- 2 19
954 45	B S N	954	955	956	+ 0 21
1150	Canal Plus	1218	1218	1215	- 0 25
215	Cap Gem.S.	194	194	193 50	- 0 26
2500	Carrefour	2525	2510	2510	- 0 59
133	Casino	134 40	135 50	135 20	+ 0 60
88	Casino ADP	89 10	90	89 50	+ 0 45
480	Castorama D.I.	483	480 50	480 50	- 0 52
165	C.C.F.	161 70	163	162	+ 0 19
35	CCMC Ly.	36 60	37	37	+ 1 09
290	C.D.M.E.	395 50	394 50	395 50	....
155	C.E.G.I.D.	149 50	150	150	+ 0 33
77	Centrest (Ny)	77	75 30	75 30	- 2 21
360	C.E.P. Comm.	385	385	385	....
108	Cerus	102 60	101 90	101	- 1 56
710	Cetelem	710	715	711	+ 0 14
225	CF Int.	216 50	216 50	216 50	....
280	CGI Info.	289 90	285 10	286	- 1 35
1010	C G I P	963	934	917	- 4 78
650	CGP	840	836	835	- 0 78
1100	Chargeurs S A.	1104	1125	1105	+ 0 09
315	Christian Dior	312	308	308	- 1 92
565	C I C A (M)	536	540	540	+ 0 75
370	Ciments franc.	327	327	325 10	- 0 58
730	Clarins	699	704	698	- 0 14
430	Club Méditer.	450	446	444 50	- 1 22
168	CMB Packa.	173	171 60	172	- 0 58
820	Colas	773	773	778	+ 0 65
185	Cpt. Entrep.	203	200	202	- 0 49
1030	Compt Mod.	1107	1108	1111	+ 0 36
225	CPR (Paris Réo.)	227 10	230	230	+ 1 28
740	Créd. Foncier	757	753	753	- 0 53
245	Crédit Loc France	260	257 70	257 10	- 1 12

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Cr Lyon (CI)	500	495 10	493	- 1 40
870	Crédit Nat.	847	850	847	....
265	CSEE	370	361	356	- 3 78
3190	Damart	3195	3199	3199	+ 0 13
380	Dassault Aviation	377	377	377	....
170	Dassault Electr.	175	175 90	175	....
1670	De Dietrich	1725	1725	1769	+ 2 55
66	Dév.P.d.C.(LI)	68	67	67 95	- 0 07
110	Dév.R.Sud-Est	105	105	107 50	+ 2 38
320	D M C	317 30	320	320	+ 0 85
400	Docks France	397	399	400	+ 0 76
220	Dynaction	203	202	200	- 1 48
2070	Eaux (Gle)	2102	2090	2090	- 0 57
850	E.B.F.	838	835	835	- 0 36
395	Ecco	400	398	397	- 0 75
330	Elf Aquitaine	314 60	315 10	315	+ 0 13
980	ElfSanofi(ExSanofi)	985	990	995	....
230	Erap-Elf (Certif)	219	218	220	+ 0 46
570	Eridania-Beghin	601	600	596	- 0 83
390	Essilor	369	370	364	- 1 36
175	Essil.Inc.(DP)	177	188	180	+ 1 69
790	Esso	800	791	796	- 0 50
1280	Euralfrance	1275	1270	1260	- 1 18
590	Eurocom	580	568	575	- 0 86
97	Eurodisneyland	95 40	95 50	95 95	- 0 52
930	Europe 1	950	947	940	- 1 05
30	Eurotunnel	31 75	31 90	31 80	+ 0 16
1450	Exor	1451	1450	1450	- 0 07
98	Finextel	98	98	99	+ 1 02
345	Fives Lille	325	326 20	326	+ 0 31
3220	Fromageries Bel	3190	3200	3195	+ 0 16
1820	Gal.Lafayette	1938	1936	1921	- 0 88
385	G.A.N.	376	376	370	- 1 60
505	Gascogne (B)	500	480	480	- 4 00
1240	Gaz et Eaux	1170	1170	1170	....
655	Géophysique	690	690	694	+ 0 58
615	Groupe André SA	849	842	848	- 0 15
505	Groupe Cité	499	481	481	- 3 61
390	GTM-Entrep.	381	380 10	380 10	- 0 24
1610	Guyenne-Gas.	1649	1648	1650	+ 0 06
114	Hachette	115 10	115	115	- 0 09
455	Havas	447	449 50	450	+ 0 67
290	Idia	285	287	287	+ 0 70
310	Imétal	319	318 50	318 50	- 0 16
110	Immob. Phénix	108 80	113	114 90	+ 5 61
92	Ingénico	88 90	89	89	+ 0 11
6470	Inst. Mérieux	6690	6610	6700	+ 0 15
390	Interbail	388	385	388 90	+ 0 23
690	Intertechnique	665	686	686	+ 3 16
800	J. Lefebvre	820	801	801	- 2 32
465	Klépierre	465	465	466	+ 0 22
700	Labinal	691	....	....	....
310	Lafarge	305 50	305	304 10	- 0 46
280	Labon	285	285	285	....
4240	Legrand	4298	4300	4330	+ 0 74
2210	Legrand (DP)	2280	2279	2235	- 1 97
340	Legris Industries	336	335	334 90	- 0 33
800	Locindus	820	821	830	+ 1 61
3430	L.V.M.H.	3750	3741	3741	- 0 24

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
495	Lyon.Eaux/Dumez	493 30	494	496	+ 0 55
82	Majorette Ly	81	76	74 50	- 8 02
270	Mar. Wendel	280	275	279	- 0 36
180	Matra	174	175 90	174 30	+ 0 17
445	Merlin-Gerin	468	471	469	+ 0 21
74	Metaleurop	72	73 80	72 90	+ 1 25
29	Métrologie In.	30 10	29	28 65	- 4 82
200	Michelin	209 60	208	208 80	- 0 38
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
77	MMB	94	....	....	....
131	Moulinex	120	118 20	120	....
900	Navig. Mixte	865	855	850	- 1 73
110	Nord-Est	119 70	117	117	- 2 26
240	Nordon (Ny)	229	206 50	206 50	- 9 83
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	57 40	59	58 50	+ 1 92
905	Oréal	916	915	913	- 0 33
300	Paribas	306 50	306	307 20	+ 0 23
183	Pechiney Int.	174 80	174	172	- 1 60
305	Pechiney (CIP)	296	296	299 70	+ 1 25
380	Pernod Ricard	391	390 10	391	....
685	Peugeot	620	623	624	+ 0 65
345	Pinault	353	353	353	....
770	Plastic-Omn.	760	761	764	+ 0 53
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	765	765	769	+ 0 52
710	Printemps	698	710	700	+ 0 29
670	Promodès	636	638	637	+ 0 16
450	Radiotechn.	409	402	408	- 0 24
5600	Redoute (La)	5800	5750	5760	- 0 69
155	Rémy Cointreau	169	165 50	176	+ 4 14
585	R. Poulenc CIP	546	545	543	- 0 55
55	Rochefort(La)	58 90	59 20	57 55	- 2 29
445	Roussel Uclaf	430	420	419	- 2 56
2800	R. Impérial Ly *	2832	2850	2872	+ 1 41
159	Sade (Ny)	154 90	152	154	- 0 58
2140	Sagem	2089	2080	2045	- 2 11
525	Saint Gobain	515	515	513	- 0 39
1130	Saint Louis	1095	1101	1106	+ 1 00
1310	Salomon Ly	1270	1275	1260	- 0 79
295	Salvepar (Ny)	310	305	300	- 3 23
1350	S A T.	1460	1470	1475	+ 1 03
225	Saul. Châtillon	229	....	....	....
1000	Saupiquet (Ns)	1010	....	....	....
565	Schneider	598	592	594	- 0 67
13	SCOA	14 30	14 10	14	- 2 10
315	Scor s.a.	310	319	318	+ 2 58
2000	S.E.B.	2100	2090	2096	- 0 19
375	Sefimeg	389	389	389	....
118	Selectibanque	115 20	115 10	115 10	- 0 09
187	Sextant A.	171 10	173 90	171 20	+ 0 06
680	S F I M.	680	685	685	+ 0 74
189	S.G.E.	184 90	180 10	179	- 3 19
355	Simco	358 50	358 90	357 20	- 0 36
625	Sk. Rossignol	628	628	628	....
430	Sligos	423	429 50	429 50	+ 1 54
440	Société Géné.	473 80	473 50	475 10	+ 0 27
50	Sodexco(B)	50 10	50 10	50 10	....
92	Sodero(Ns)	95	95	95	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
890	Sodexho	1003	1003	1000	- 0 30
67	Sogerail(Ny)	70	70	70	....
375	Sogerap	366	366	366	....
1330	Sommer-Allib.	1305	1300	1290	- 1 15
355	SOPHIA	367	366	365	- 0 54
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	717	717	717	....
275	SPEP	263	264	264	+ 0 38
270	Spie-Batignol	273	270	274	+ 0 37
745	Strafor Facom	708	702	710	+ 0 28
255	Suez	242 40	241	240 70	- 0 70
995	Synthélabo	1049	1050	1050	+ 0 10
126	Thomson CSF	117 50	117 30	117	- 0 43
230	Total	224 70	225 70	225	+ 0 13
171	– (certif.)	164	153 90	161	- 1 95
181	Truffaut Fin.	188	188	188	....
405	U.A.P.	388 50	386	387	- 0 39
235	U F B Locab.	235	240	235	....
260	U.G.C. DA (Robur)	246	245	245	- 0 41
480	U I C	500	496	496	- 0 80
405	U I F.	398	386	389	- 2 26
750	U I S.	736	....	....	....
400	Unibail	395	396	391	- 1 01
720	Valéo	753	755	742	- 1 46
153	Vallourec	136	135 80	132	- 2 94
220	Via Banque	215	216	215	....
270	Worms et Cie	285	284	282	- 1 13
1170	Zodiac	1160	1133	1130	- 2 59
945	Elf Gabon	943	945	945	+ 0 21
99	Amax	94	93 50	93 50	- 0 53
144	Amer. Barrick	146 70	145	146	- 0 48
120	Amer. Express	109 10	110 20	110 20	+ 1 01
215	A.T.T.	214 70	216 20	215 80	+ 0 51
149	Anglo Amer.C.	152 70	138 50	134 10	- 12 1
270	Amgold	265 80	257 50	255 90	- 3 72
195	Banco Santander	180	178 40	189	+ 5 00
730	B.A.S.F.	743	759	742	- 0 13
865	Bayer	906	889	902	- 0 44
45	[illegible]	45	44 80	44 80	- 0 44
30	Buffelsfont.	28 50	28 20	27 05	- 5 09
128	Chase Manh.	120 10	121 50	121 50	+ 1 17
2400	Daimler Benz	2200	2169	2169	- 1 41
98	De Beers	91 50	85 50	85 10	- 6 99
2200	Deutsche Bank	2112	2113	2119	+ 0 33
1080	Dresdner Bank	1114	1118	1112	- 0 18
56	Driefontein	52 10	50 50	49 90	- 4 22
245	Du Pont-Nem.	261 30	....	....	....
205	Eastman Kodak	215 20	215	214	- 0 56
12	East Rand	11 20	11 25	11 10	- 0 89
32	Echo Bay	32	31	30 90	- 3 44
195	Electrolux	192	190	190	- 1 04
110	Ericsson	105	106	103	- 1 90
315	Exxon Corp.	319 80	323 50	321 50	+ 0 53
220	Ford Motor	206 50	205 70	205 70	- 0 39
43	Freegold	39 90	39 60	39 20	- 1 75
14	Gencor	15	14	14	- 6 67
385	Gén. Elect.	375	377	376 20	+ 0 32
186	Gén. Motors	187	....	....	....
325	Gén. Belgique	328	317 10	317 10	- 3 32

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
43	Gd. Métropol.	40 55	40 15	41	+ 1 11
50	Guinness	50 30	50	49 40	- 1 79
19	Hanson PLC.	18 95	19 10	18 85	- 0 53
21	Harmony Gold	20	19 80	20 30	+ 1 50
355	Hewlett Packard	310	302	303 70	- 2 03
29	Hitachi	29 20	28 70	28 50	- 2 40
755	Hoechst	804	810	810	+ 0 75
71	Homestake	71	68 20	67	- 5 63
107	I.C.I.	109 40	106	106	- 3 11
465	I.B.M.	441 30	443 30	442 40	+ 0 25
326	I.T.T.	330 10	329	329	- 0 33
157	Ito Yokado	142 10	140	140 40	- 1 20
47	Matsushita	46 80	44 60	44 60	- 4 70
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
215	Mc Donald's	208	213 30	213 30	+ 2 55
250	Merck	257 10	258 60	258 50	+ 0 54
490	Minnesota M.	493 60	495 10	495 10	+ 0 30
35	Mitsubishi	32 50	....	....	....
320	Mobil corp.	326	329 10	329 10	+ 0 95
295	Morgan J.P	304	....	....	....
35120	Nestlé	34500	34800	34750	+ 0 72
125	Norsk Hydro	114 80	113	113	- 1 57
92	OFSIL	89 70	87 50	85	- 5 24
1780	Pétrofina	1675	1600	1550	- 7 46
390	Philip Morris	395 10	399 50	399	+ 0 73
76	Philips	67 50	69	70 40	+ 4 30
57	Placer Dome	53 25	53 45	53 45	+ 0 38
255	Procter Gamble	242	....	....	....
160	Quilmès	166	170	170	+ 2 41
21	Randfontein	17 50	17 50	16 80	- 4 00
275	Rhone Poul. Rorer	263	265	265	+ 0 76
435	Royal Dutch	424 20	426 10	425 60	+ 0 33
53	R T Z	50	50	51 90	+ 3 80
11	Saat.& Saatchi	13 35	13 75	14 20	+ 6 37
28	St Helena	27	....	....	.
310	Schlumberger	332	328 50	328 50	- 1 05
44	Shell transp.	42 35	42 80	42 80	+ 1 06
2090	Siemens	2076	2065	2058	- 0 87
154	Sony	148	149	150	+ 1 35
50	Sumitomo Bank	52	52 80	52 80	+ 1 54
162	T.D.K.	125	125	122	- 2 40
54	Telefonica	54	53	53	- 1 85
25	Toshiba	23	22 40	22 30	- 3 04
540	Unilever	555	553	555	....
265	Unit.Techn.	275	273 10	273 10	- 0 69
236	Vaal Reefs	232 20	225	224 50	- 3 32
1170	Volkswagen	1160	....	....	....
300	Volvo	300	....	....	....
107	West. Deep.	93 30	91 65	93	- 0 32
360	Xerox Corp.	369	....	....	....
91	Yamanouchi	89	89	89	....
3 16	Zambia Cop.	3 98	4 45	4 30	+ 8 59

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8%78	100 10	0 83
10,80% 79/94	100 50	10 12
Emp.Etat 13,4%83	103 97	8 80
Emp.Etat 12,2% 84	100 32	10 30
10,26% mars 86	101 80	4 30
OAT 10% 5/2000	105 56	2 11
OAT 9,9% 12/1997	102 56	6 57
OAT 9,8% 1/1996	101 05	5 22
PTT 11,2% 85	103 75	7 18
CFF 10,30% 86	101 40	5 19
CFF 10,25% nov 90	104 56	4 21
CNA 10 % 1979	....	4 30
CNB Bques 5000F	98 05	0 98
CNB Paribas 5000F	97 69	0 98
CNB Suez 5000F	98 40	0 98
CNI 1/82 5000F	98 20	0 98
CNT 9 % 86	....	2 81
CRH 10,90% déc.85	105 95	6 06
CHARB FCE 3% 100	142 50	....
CNCA	1040	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	809	....
Ly. Eaux cv 6,6%	784	....
Thoms. cv 9,2% 86	790	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (sté fin.)	683	690
Applications Hydr.	1545	1585
Arbel	470 30	470 20
Bains C.Monaco	906	....
B.Hypoth.Europ.	357	....
B.N.P. Intercont.	380	381
Beghin-Say (C I)	473	480
Bénédictine	2499	....
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1585	....
B T P	58 80	58 80
Cambodge	1100	1080
Carbone Lorraine	343	343
Casa Pochin	4 56	4 56
C.B.C.	295	298 90
C.E.G.F (Frigor.)	710	702
Centenaire Blanzy	349 90	332 40
Cerabati	50	....
Champex Ny	51	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	172	173
C.I.M.	766	....
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	....
Comiphos	461	490
Cie Industrielle	4820	4790
Cpt Lyon Alemand	323	329
Concorde	899	891
Cours Mét.Prov.	16 50	16 50
Crédit Gén.Ind.	136	132
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1800	1785
Delmas Vieljeux	3085	3000
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3208	3078
Ecia	370	378 70
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex	1900	1890
Finalens	308 10	300
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1863	1830
Foncière (Cie)	445	445
Fonc.Lyonnaise	593	585
Foncina	340	....
Fougerolle	795	792
France I.A.R.D.	530	....
France SA (Le)	1780	1725
From. Paul-Renard	1680	....
Gaumont	450	....
Genefim	240	244
Gévelot	480	....
G.F.C.	298	300
Groupe Victoire	944	939
G.T.I (Transport)	203	....
Immobail	320	308 50
Immobanque	575	592
Im.Marseillaise	4800	....
Immofice	361	361 10
Invest.(Sté Cle)	3202	....
Lambert Frères	280	273
Lille Bonnières	950	....
Locafinancière	470	....
[illegible]	685	675
Louvre	2305	2305
Lucia	591	....
Machines Bull	27 90	29 30
Mag.Uniprix	217	192
Magnant	540	540
Métal Déployé	390	....
Mors	62	62
Navigation (Nle)	198	198
Optorg	280	280
Oréal (CI)	490	489 90
Origny-Desvroise	670	....
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel-Marmont	610	610
Parfinance	152	152
Paris France	199	189 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	210
Parthena Invest.	275	280
Pathé Cinéma	600	[illegible]
Piper Heidsieck	1150	[illegible]
Porcher	470	....
Promodès (CI)	376	375
Publicis	702	690
Rochefortaise	119	113 50
Rosario	153	150
Rougier	253	240 40
S.A.C.E.R.	435	....
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C. Alcan	200	....
Saga	390	390
Saint Dominique (F.I.)	104	105
Salins du Midi	570	570
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	755	765
Senelle	440	440
S.Eiud.Part. (M)	115	....
Silic	554	554
Sitim	110 20	106
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	....
Soffo	260	260
Sofical	1069	1051
Sofitam (ex Satam)	74	74 90
Sofragi	2302	....
Souchon Autogène	721	748
Sovabail	330	....
Stami	473	....
Taittinger	2170	2150
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	192	....
Ulmer	1100	1100
Vicat	480	480
Viniprix	1510	1500
Virax	130	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Sico	405	424
Alcan Aluminium	97 20	97 20
American Brands	253	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	93 50	95 05
Banco Popular Espa.	466	461 50
B.Règlements Int.	23000	22800
Can.Pacifique	72 50	70 60
Chrysler Corp.	96 10	....
C I R.	6 65	....
Commerzbank	808	....
Dow Chemical	286 20	283 10
Fiat	22 80	....
GBL (Brux Lamb.)	475	465
Gevaert	970	....
Glaxo Holdings Ltd	70	69
Goodyear Tire	337	....
Grace and Co (WR)	181	....
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	86 65	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	18 60	....
Midland Bank	37	....
Noranda Mines	77 20	77 10
Olivetti priv.	8 15	....
Pfizer Inc	407	400 10
Ricoh	18 20	....
Robeco	265 20	265 20
Rodamco NV	123 50	128 20
Rolinco	258 50	260
Saipem	7	....
Sema Group	25 40	....
SKF Aktiebolaget	86	....
Tenneco Inc.	200	....
Thorn Electrical	67 10	....
Toray Ind.	20 90	21 05
West Rand Cons.	6 05	6

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	86 10	....
C G H Cogedor	3 98	....
Copurex	645	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	....
Europ Soulres Ind.	20	....
Gachot S.A.	43 80	45
Guy Degrenne	403	....
Lucaeurs du Monde	152	....
Nicolas	1162	....
Particip. Parcier	350	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	220 90	221 30
St-Gobain-Emballage	1802	....
S.E.P.R.	1648	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	285	....
Waterman	1200	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 985	....	4 7	5 2
Ecu	6 896	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 460	....	327	347
Belgique (100 F)	16 432	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	300 170	....	289	309
Italie (1000 lires)	4 472	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 880	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 582	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 742	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	378 650	....	364	384
Suède (100 krs)	93 130	....	89	97
Norvège (100 k)	85 940	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 090	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 303	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 985	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 208	....	4	4 4
Japon (100 yens)	3 904	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/8
Or fin (kilo en barre)	56000	55500
Or fin (en lingot)	56500	55800
Napoléon (20f)	326	325
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	323	325
Pièce Latine (20 f)	320	319
Souverain	423	417
Pièce 20 dollars	1845	1775
Pièce 10 dollars	830	880
Pièce 5 dollars	550	.....
Pièce 50 pesos	2100	2055
Pièce 10 florins	338	335

SICAV (sélection) 11/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	184 75	179 81
Améri-gan	6912 22	6648 37
Amplia	271032 79	271032 79•
Amplitude	605 80	588 16
Arbitrages Court.T.	7345 70	7345 70
Associc	1102 19	1102 19
Atout Futur	399 91	390 16
Aurecic	1117 84	1085 28
Avenir Alizés	1666 52	1633 84•
Axa Capital	169 57	164 63
Axa Court Terme	8079 57	8079 57
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	834 68	810 27
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	763 32	741 09
Axa Europe	124 36	120 74
Axa Investisseurs	97 69	94 84•
Axa NPI	109 96	106 76
Axa Ob.Fr.Exaass.	139 80	135 73
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	128 73	124 98
Axa Prem.Ex.Agepre.	114 71	111 37
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	139 46	135 40
Axa Valeurs PER	118 92	115 46
Cadence 1	1031 82	1011 59
Cadence 2	1021 57	1001 54
Cadence 3	1032 79	1012 54
Capimonétaire	6402 23	6395 83
Capioblig	6354 41	6229 91
Capitecic	1311 32	1291 94
Coeris	1321 70	1289 46
Comptavalor	3671 54	3666 19
Convertimmo	321 27	314 97
Credinter	422 68	410 37
Crédit Mutuel Capital	1298 74	1261 51
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	680 82	680 82
Cred.Mut.Ep.Indus.	92 56	90 08•
Cred.Mut.Ep.J.	70725 81	70725 81
Cred.Mut.Ep.long.T.	184 20	179 27•
Créd.Mut.Ep.Monde	1083 09	1054 10•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1093 90	1064 62
Dieze	1295 56	1263 96
Drouot France	822 47	798 51
Drouot Sécurité	215 15	208 88
Ecocic	1036 81	1006 61
Ecupar	125 79	122 13
Ecureuil Capitalisation	2573 85	2548 37
Ecureuil Géovaleurs	2247	2181 55
Ecureuil Invest	432 74	420 14
Ecureuil Monepremière	68210 07	68210 07
Ecureuil Monétaire	40102 10	40102 10
Ecureuil Trésorerie	2473 32	2473 32
Ecureuil Trimestr.	2015 67	1995 71
Elicash	2 845017	2 845017•
Energie	257 73	248 04
Eparcic	3883 66	3883 66
Eparcourt-Sicav	4364 07	4353 19
Epargne Associat.	25729 37	25436 41
Epargne Capital	10754 35	10647 87
Epargne Croissance	1593 79	1551 13
Epargne Obligat.	193 17	188
Epargne Première	14491 37	14383 49
Epargne-Unie	1228 81	1198 84
Epargne Valeurs	413 10	402 04
Eufi Cash capi	8469 66	8469 66•
Eufiinvest capi.	609 18	591 44•
Eurocic Leaders	1011 42	981 96
Eurodyn	1129 96	1102 40
Euro Gan	5989 69	5768 93
Europe Nouvelle	521 71	498 05
Fonsicav	14668 48	14668 48
France-gan	9688 34	9219 56
France Garantie	260 09	259 57•
France Index Sicav	104 55	101 48

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	467 98	463 06
Francic	449 17	436 09
Francic Pierre	95 90	93 11
Francic-Régions	1178 41	1144 09
Fructi-Associations	35 86	35 86
Fructi-Capi	41 94	41 32
Fructidor	230 20	226 80
Fructifrance action C.	881 48	859 98
Fructifrance action D.	861 35	840 34
Gestilion	14913 09	14838 90
Gest.Associations	162 95	159 36
Horizon	1162 06	1128 21
HLM Monétaire	14169 36	14169 36
Indus.Fra.Court.T.	1496 22	1496 22
Interépar	104521 98	101477 63
Interoblig	13631 25	13363 97
Intersélection Fce	510 45	500 44
Japacic	131 08	127 26
Jeunepargne	287 95	283 69
Latitude	2292 59	2289 16
Leumi C.T.	12761 65	12761 65
Leumi L.T.	6302 51	6118 94•
Lion Association	11323 76	11323 76
Lion Institution	29582 25	29508 48
Lionplus	977 60	958 43
Lion Trésor	2105 40	2084 55
Lion 20 000	26681 09	26681 09
Livret Bourse Inv.	537 07	521 43
Livret Portefeuil.	668 46	647 04
Méditerranée	167 76	162 87
Mensuel CIC	10104 45	10004 41
Monecic	69208 59	69208 59
Mone.J	73859 83	73859 83•
Monévalor	83460 93	83460 93
Mutualité dépôts	13598 14	13569
Natio Court Terme	289135 00	289135
Natio-Epargne	17803 38	17627 12
Natio-Ep. Ret.	128 80	123 21
Natio Eparg.Trésor	7840 69	7826 24
Natio-Imm.	1053 64	1025 44
Natio-Inter	1379 14	1342 23
Natio-Monétaire	25731 48	25731 48
Natio-Patrimoine	1301 72	1268 88
Natio-Placements	64923 93	64923 93
Natio-Revenu	1027 97	1017 79
Natio Sécurité	12263 73	12263 73
Natio-Valeurs	833 13	810 83
Nippon-Gan	3989 73	3817 05
Nord Sud Dévelop.	1558 80	1555 69
Obli-Associations	151 04	149 54
Oblicic-Mondial	2584 59	2548 39
Oblicic-Régions	1018 17	1003 12
Oblifutur	2834 93	2785 79
Oblig. ttes caté.	175 83	173 23
Oblilion	1340 11	1328 84
Oblisécurité Sicav	13133 28	13133 28
Oraction	1001 13	976 71
Orvalor	6875	6740 20
Paribas Capitalisation	1480 70	1458 82
Paribas Opportunités	118 70	113 88
Paribas Patrimoine	547 19	524 88
Patrimoine Retraite	224 15	219 75
Pervalor	600 45	588 66
Placement A.	1413 30	1385 59
Placement J.	7354 38	7339 70
Placement M.	68172 13	68036 06
Placement Nord	919 40	901 37
Plénitude	130 18	126 70
Poste Croissance	22108 49	22088 40
Poste Gestion	66954 27	66954 27
Première Oblig.	10720 92	10710 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 43	108 34
Priv'Associations	29963 16	29963 16
Proficic	921 78	899 28
Quartz	127 40	124 29
Réalvalor	704 03	690 23
Rentacic	157 76	155 43
Revenus Trimestr.	5313 76	5261 15
Revenu-Vert	1126 99	1099 50
St Honoré Vie & Santé	946 62	903 69
St Honoré Bons du Tr.	11426 46	11389 61
St Honoré Global	218 61	208 70
St Honoré Invest	745 66	711 85
St Honoré Pacifique	511 86	488 65
St Honoré PME	510 97	487 80
St Honoré Real	15227 70	15167 03
Séconcic	1772 36	1772 36
Sécuri-Gan	13026 98	12771 56
Sécuritaux	1416 14	1416 14
Sicasden	697 89	687 58
Sicav Associations	1876 39	1876 39
SFI-CNP Assur.	622 67	604 53
S.G. Fr. opportunités	1136 11	1113 83
Sicav 5 000	423 96	412 61
S.I. Est	1198 97	1164 05
Slivafrance	685 04	666 71
Slivam	369 74	359 84
Slivarente	206 06	202 02
Slivinter	393 80	383 26
S.N.I.	1047	1016 50
Sogenfrance	1074 91	1053 83
Sogépargne	315 31	309 13
Sogevar	945 10	926 57
Soginter	1194 42	1171
Soleil Investissements	545 83	524 84
Solstice	2163 10	2157 71
State Street Act. Eur.	8885 92	8585 43•
State Street Act. Frce.	10136 82	9840 60•
St. Str. Act.Japon	8098 60	7824 73
State Street Emer. Mkt	10855 73	10143 43•
St.Street OAT Plus	10164 58	9965 27•
Stratégie Actions	789 50	759 13
Stratégie Rendement	1407 95	1363 63
Technocic	996 01	967
Techno-Gan	5439 29	5230 09
Thesora	665 40	658 81
Trésor Plus	1284 96	1272 24
Trésor Trimestriel	1013 98	1003 94
Trésoricic	132160 95	132160 95
Trilion	5122 30	5066 56
UAP Investissements	408 73	393 96
UAP Actions France	568 70	546 22
UAP Act. Select.	589 89	588 57
UAP Audificandi	500 79	482 69
UAP Alizé	195 24	188 18
UAP Alto Sicav	155 63	149 91
UAP Moyen Terme	139 59	134 54
UAP Première Cat.	10730 14	10342 30
Uni-Associations	125	125 •
Uni-Foncier	1129 14	1101 60
Unifrance	565 16	551 38
Uni-Garantie	1292 51	1287 14
Uni Régions	1323 15	1290 88
Univar	239 99	239 99•
Univers Actions	1170 35	1141 80
Univers Obligations	1778 34	1734 97
Valorg	2082 27	2080 19
Valrea	54195 66	54168 58

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde des Carrières

COMPAGNIE THEATRALE *pour enfants recrute* DIRECTEUR adjoint/administrateur. Expérience indispensable. Candidature à : D. MARTIN BP 61, 63400 CHAMALIÈRES

COUPLE PARIS CENTRE rech. employée de maison, sérieuse, non fumeuse. Plein temps, déclarée. Log. dans *studio indép., tt cft. Référ. exigées.* A partir du 1er sept. Écr. au Monde Publicité sous no 8552 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 *Paris Cedex 15*

PARIS ET BANLIEUE recherche gouvernante, employée de maison *avec solides références,* logée + fixe. Env. CV + lettre manuscrite à M. SEREYS CGC, 65, rue de Bercy *75012 Paris*

Assistez une compagnie américaine pour un projet de recherche. Deux heures de travail par semaine. 50 dollars par mois. Anglais nécessaire. Envoyez vos nom, adresse et numéro de téléphone à Research Dept., 1027 S. Rainbow Blvd. 275 Las Vegas NV 89128 USA.

Société de localisation de logiciels recherche TRADUCTEURS TECHNIQUES Postes permanent et free-lance. Envoyez c.v. à : IDOC EUROPE, B.I.M. House, Crofton Road, Dun Laoghaire, Co Dublin, Irlande. Tél. : 19-353-1-2844223. Fax : 19-353-1-2844220.

Chargé(e) de secteur expérimenté(e)

Mise à disposition par SEM auprès structure locale (45 communes) dans l'Isère :

- Conduite d'études de développement, de diagnostic, de projets d'entreprises.
- Proposition d'actions en partenariat (collect. locales, milieux économiques) à objectifs d'emplois indust., tour. et mise en valeur sites économiques et d'habitat.
- Travaux de groupe, synthèse et propositions ; gestion d'équipe profes., budget associatif.
- Souplesse d'esprit, disponibilité, travail en réseau.

Sciences éco, Géog., Sociol. (éco. appl., dévelop. local) ; expérience professionnelle diversifiée, minimum 5 ans.

Avant 3 SEPTEMBRE :

CV détaillé, photo, prétentions et motivations sous la référence 8553

LE MONDE PUBLICITÉ, 15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre 55 a., formation *expertise comptable*

POSTE DIRECTION

Pakistan, Afrique du Nord, de l'Ouest, *recherche poste similaire* à l'étranger, préférence PAYS DE L'EST, AMÉRIQUE LATINE. Langues : bulgare, espagnol, anglais, italien. Écrire au journal sous réf. 8561 *le Monde Publicité* 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

FEMME, 40 ans, exp. prof. bonne culture gén. angl., all. Étudie ttes prop. 45-39-85-97.

JF 20 ans, titulaire CAP photocomposition Expérience : INL, S8, Express, Page Maker 3 et 4, Art et Lettre Corel Draw, cherche emploi PAO et photocomposition. Étudie toutes propositions. Écrire à Mlle Florence Marcau 27, rue Haute 77130 Misy-sur-Yonne

H. 38 a. excellente présentation, organisateur, responsable, polyvalent, disponible, dévoué, autonome, aiment les déplacements, ex-régisseur, cherche à seconder chef d'entreprise secteurs tourisme ou transport. Étudie toutes propositions. Tél. : (16) 54-32-48-02 ou (1) 39-67-77-99

Secrétaire trilingue, TTX, cherche emploi mi-temps. Mme DELPECH, 14, rue A.-Bourdelle, Paris-15e.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

3e SQUARE DU TEMPLE Pierre de t., superbe 2 P 6e ét. s/rue, cuis. équipée, sal. de bains, wc. 980 000 F – 48-04-35-35

ARTS-ET-MÉTIERS, pierre de t., asc., 6 p., 150 m² env., service A SAISIR 43-35-18-36

4e arrdt

Près PL. VOSGES imm. 19e CHARMANT, 3 P. chbre s/cour, asc., gardien, interphone SOLEIL 1 260 000 F – 48-04-84-48

5e arrdt

SAINT-MARCEL. Appt récent 33 m², terras. 32 m² s/jard. 7e ét. Sud. Cuis., wc séparés. 1 310 000 F. Part. Tél. 45-35-84-01

7e arrdt

ECOLE MILITAIRE FONTAINE DE MARS, imm. 19e. Beau studio s/rue, colombage, charme, rangements. 1 030 000 F – 48-04-84-48

9e arrdt

RUE BALLU, beau STUDIO *avec balc., cuis. équipée, sal. de bains,* rangements. Parfait état 5e ét., asc. 590 000 F CASSIL – 45-66-01-00

RUE RICHER

Chambre de service. 6e avec ascenseur. 150 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

10e arrdt

GARE DE L'EST *imm. pierre de t., bourgeois* CHARMANT 3 P., cuis., salle de bains, wc, prix : 990 000 F 48-04-35-35

14e arrdt

ALÉSIA imm. asc., 3e ét., sud, 4 P. 85 m² à rafraîchir, bon plan, ch. mini. 43-35-18-36

AVENUE DU MAINE Imm. récent. 3 P. 65 m². 1er ét. asc. Clair. Bon état. Gardien, code. Particulier. Prix : 1 400 000 F. Tél. (16) 32-52-63-76

E.-QUINET récent 3-4 P. 120 m² MONTPARN. s/jard. duplex. 50 m² MONTPARN. dem. ét., 3-4 P. à rén. MONTPARN. sud. 22 m² 43-35-18-36

PR. DENFERT, ht de gamme, 3-4 P., 128 m², dem. ét., s./jard., sans vis-à-vis, box. 43-35-18-36

15e arrdt

DU JAMAIS VU !

4 PCES 100 M² 1 750 000 F

CASSIL – 45-66-43-43

RUE FALGUIÈRE 2e étage ASCENS., bel imm.

2 P. 750 000 F

CASSIL – 45-66-01-00

16e arrdt

AVENUE MARCEAU

Chambre de service. Vue panoramique. 290 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

TROCADÉRO. Villa Longchamp 2/3 P. 1 300 000 F IMMO MARCADET 42-51-51-51

20e arrdt

MÉTRO PELLEPORT Imm. brique, studio s/rue, cuis., entrée, confort possible 240 000 F – 48-04-85-85

Province

DEAUVILLE Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, proche Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impecc. 43-59-69-74, matin.

Part. à part. (agence s'abst.) vd BIARRITZ, quart. St-Charles, appt F2, 55 m² ds petite résid. *73-91-83-91 ou 70-59-32-16*

Part. vend, 74 ST-GERVAIS, plein centre, imm. STG, Bx. 2 pièces, T.C. + cave + garage fermé + jardin clos. Tél. : 50-93-63-80

SAINT-TROPEZ. Part. vend appart. IMMEUBLE RÉSIDENTIEL *46 m². Vue sur tout LE GOLFE.* 1 600 000 F. Tél. h. repas (16) 94-73-42-36

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT

NOTAIRE, STUDIO A 3 P. DÉCISION IMMÉDIATE 48-04-84-48, poste 257

EMBASSY SERVICE

rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et BUREAUX

(1) 45-62-16-40

JE CHERCHE *appartement/magasin à Monaco. Paiement au comptant !* Offres à 41.187 ANNONCENWALD, A-1070 Vienna, Kaiserstr. 34

PROPRIÉTAIRES Vous vendez ou louez un appt avec ou sans cft. Adressez-vous à *un professionnel FNAIM* Immo-Marcadet 42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

locations non meublées offres

Paris

6e SAINT-PLACIDE BEAU *STUDIO* Très clair, 6e étage, asc., pierre de taille. 3 600 F CASSIL – 45-66-01-00

7e, *prox.* PL. BRETEUIL 4e ét. asc., s./jardin BEAU STUDIO avec balcon. 4 300 F Tél. : 45-66-01-00

NEUILLY PTE MAILLOT LUXE LOFT 2 P. 75 m² 9 500 F – 39-55-06-24

Région parisienne

BOULOGNE beau 3-4 P. 84 m², 3e ét., asc., balcons, *rue et jardin, cuisine* et buanderie équipées 7 900 F – 39-55-06-24

BOURG-LA-REINE. Proche *RER, 2 PIÈCES. 4 300 F.* 48-64-02-40

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX

(1) 45-62-30-00

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95) belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². Prix : 1 450 000 F Frais de notaire réduits. Tél. 34-72-32-84, apr. 20 h.

VIEUX ST-LEU-LA-FORET *Mais. 200 m², classe, très rare,* frais réduits. Site except. PAP. 34-12-03-88

pavillons

CLICHY, Limite Paris. *Urgt.* PAVILLON 2 NIVEAUX. 2 P., cuis., bns, wc. Garage. Cour plein sud. 585 000 F. 48-04-84-48

MAROLLES-EN-BRIE

VAL-DE-MARNE Villa 7 PIÈCES sur 900 m² *terrain. Rez-de-ch. : séjour* dble cathédrale, cheminée, 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de bns, *dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m².* Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. *Prix : 1 800 000 F.* Après 19 h : 45-99-12-78

MORET-SUR-LOING. 35 mn gare de Lyon. Pavillon 100 m² habitable. Terrain 400 m². R.C. : entrée, salon, séjour 30 m², cuis. 12 m², wc, dche. 1er : 3 ch., s.d.b., wc. Ss-sol. *Prix : 800 000 F. Tél. : 60-70-31-62*

villas

A VENDRE dans les Yvelines (78), superbe villa très récente. 8 pièces, sous-sol total, sur terrain arboré de *1 500 m²,* avec poutres en chêne, colombage, ferme, etc. Possibilité profession libérale avec deux pièces indépendantes au r.-de-ch. Belles prestations, *vue imprenable, très calme.* 2 600 000 F, frais de notaire réduits. Tél. : 39-74-16-36

INTROUVABLE *A vendre Ouest varois VILLA* pieds dans l'eau, sur plage sable fin bordant ravissante baie, 200 m², terrain 500 m², 4 terrasses, vue magnifique. *Sacrifiée 8 000 000 F.* Tél. : 93-39-92-48

propriétés

MONTARGIS. 1 heure Paris, direct A6, vends cause succession, sur son terrain 2 HECTARES clos, partie boisée. splendide FERMETTE toute aménagée. Séjour cheminée, 2 chbres, bns, wc, chauf. central fuel. Beau grenier aménageable. Belles *dépend.* Boxes chevaux. Prix total. : 549 000 F, crédit 100 % possible. Tél. 24 h s/24

(16) 38-85-22-92 ou (16) 38-85-56-56

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** et tous services. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Ventes

3e - MARAIS *Rue des Gravilliers Idéal loc. prof. Duplex 110 m²* 2 niv. à refaire. R-de-Ch. + 1er. 1 470 000 F – 48-04-84-48

Locations

Entrepôt Milan (Italie) localisation idéale pour dépôts, gestion et distribution de marchandises par compagnie de logistique et transports, sérieuse et organisée *(40 ans d'expérience)* offrant toutes garanties GALLIANI GMS VIA MECENATE 76/10 20138 MILANO *Tél : 2/5062741/2/3/5* Fax : 2/5062744

fonds de commerce

Ventes

DROME. PARTICULIER vd murs hôtel-restaurant 2** Maison Renaissance. 14 ch. Possib. extension et fonds. *Prix : 1,9 MF – 75-63-07-41.*

MAROC

Murs et fonds, 400 m², salon de thé, pâtisserie (neuf) à Rabat (Maroc), av. Hassan-II, Contacter au Maroc : – Moulay Schriff (Fez) 233-14 ou 401-69 – M. Naji (Rabat) 770-46-58 – en France : M. Farajallah 47-00-63-66 (répondeur)

usines

Ventes

A CÉDER SARL de photocomposition, édition mat. neuf, graphic systems/ Monotype. Excellent bilan. Clients grande renommée. OCCASION A SAISIR Cause déménag. enfant hospit. Sté expertisée – St-Quentin (02) Contact FAX : 23-67-32-67

L'AGENDA

Brocante

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES Vente exceptionnelle brocante et bric-à-brac Sam. 15 et dim. 16 août 9 heures/19 heures 15, rue Moncel Annet-sur-Marne 77410

Échanges

Étudiante recherche, à Paris, studio et/ou chambre chez l'habitant moyennant cours particuliers pour enfants. Tél. (16) 90-75-42-02

Travail à domicile

Paris et banlieue recherche gouvernante, employée de maison avec solides références, logée + fixe. Env. CV + *lettre manuscrite* à M. SEREYS CGC, 65, rue de Bercy 75012 Paris

CIRCULATION

Accord entre l'Institut géographique national et une société néerlandaise

Des données numérisées aideront les automobilistes européens à choisir leurs itinéraires

Au cours du deuxième semestre de 1993, les automobilistes européens devraient être aidés dans le choix des itinéraires les plus courts. Vers 1995, cette aide devrait être *étendue à la définition des itinéraires* en fonction du trafic. C'est ce que prévoit un accord signé récemment entre l'Institut géographique national (IGN) et l'European Geographic Technology (EGT). Cette société néerlandaise, créée en 1991, regroupe Philips, Renault, la banque néerlandaise Pierson, Heldring et Pierson, l'AND Software, une société néerlandaise de services en informatique et la société américaine Navigation Technology.

L'objet de cet accord : concevoir, fabriquer et diffuser les bases des données numérisées des grandes routes et des rues des villes de plus de 10 000 habitants en Europe à destination de véhicules spécialement équipés, l'objectif étant d'apporter une aide concrète aux conducteurs en leur fournissant des itinéraires calculés en fonction du plus court chemin.

Bien entendu, *cela suppose* que les voitures ou les camions soient munis d'un récepteur de données et d'un écran pour les visualiser. Ce «routage» sera possible à partir de la numérisation des données (en *x* et en *y*; la troisième dimension, *z*, c'est-à-dire l'altitude, n'étant pas indispensable à ce genre d'opérations) concernant les routes et les rues. Tous les grands organismes, publics et privés *(l'IGN pour la* France) convertissent, en effet, leurs relevés topographiques en données numérisées. Pour l'aide au choix d'itinéraires, l'utilisation de plusieurs millions de données numérisées sera nécessaire rien que pour *le territoire français...*

La mise au point du système fait partie des projets Eurêka-Carminat (réunissant Philips et Renault) qui *ont validé le concept d'aide à la* circulation.

Les premiers véhicules devraient pouvoir être munis des équipements nécessaires au cours du deuxième semestre de 1993. Le prix n'est pas encore fixé. Mais on peut estimer qu'il en coûtera de 10 000 à 20 000 francs pour avoir le calculateur, l'écran, le système de localisation du véhicule et les usages du tout.

Déjà est envisagée, pour les alentours de 1995, une amélioration notable de l'aide à la circulation en incluant la prise en compte, en temps réel, des conditions du trafic grâce au Radio Digital System (RDS) capable de recevoir et d'envoyer aux calculateurs de bord les informations nécessaires.

YVONNE REBEYROL

CARNET DU Monde

Décès

– M. Jean Bremond,
son fils,
Mmes Maria et Valérie Bremond,
ses petites-filles,
font part du décès de

Mme Emile BREMOND,
née Hélène Delaroche,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 7 août 1992.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Nantes. Paris. Lyon. Marseille. Rouen.

Mme Jacqueline Cucuel,
son épouse,
Xavier et Dominique Cucuel
et leurs enfants,
Caroline Cucuel,
ses enfants,
Hélène et David Dessard,
ses beaux-enfants,
Georges et Geneviève Cucuel,
leurs enfants et petits-enfants,
Madeleine Cucuel,
ses frère, sœur et belle-sœur,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-François CUCUEL,

survenu en son domicile le lundi 10 août 1992.

L'inhumation aura lieu à Paris au cimetière de Montmartre, le 13 août, à 16 h 30.

– Lyon. Paris. Belgique.

Ghislaine Geelen,
Les familles Geelen et M'Rad,
ont la douleur de faire part du décès de

Giselle GEELEN,
née Saillard,

dans sa quatre-vingt-sixième année.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, à 9 heures, le jeudi 13 août 1992.

L'incinération aura lieu à 10 h 30, au *nouveau cimetière* de la Guillotière à Lyon.

Ni fleurs ni couronnes, dons à *« Enfance et Partage ».*

– M. J.-C. Hagège
et sa famille,
Mme *J. Leclercq*
et sa famille,
Mme K. Laval
et sa famille,
Mlle M. Hagège,
font part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère

Mme Suzette HAGÈGE,
née Seemann,

Les obsèques ont eu lieu, le 10 juin 1992, au cimetière du Montparnasse.

– *Le docteur Pierre Pradel,*
Jacques, Jeannette Pradel
et leurs filles Marije, Jennifer et Madeleine,
Henri, Fanny Pradel
et leurs fils Nicolas et Jean-Pierre,
Philippe Pradel,
Marie-Françoise Aupecle,
Toute sa famille
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jacqueline PRADEL,
née Mazereau,
membre
de la Société des professeurs de russe,

survenu le 3 août 1992, en sa maison d'Auvergne.

L'inhumation, dans la sépulture de famille, a eu lieu le 5 août dans l'intimité, à Lavastrie.

« Il est le rocher. Ses œuvres sont parfaites car toutes Ses voies sont justes. »

Chassagne,
15260 Neuvéglise.

Anniversaires

– *Mme Nicole Bréant*
demande à tous ceux qui ont connu et aimé

N.T.C.F. Pierre BRÉANT

d'évoquer son souvenir pour le huitième anniversaire de son passage à l'O.E.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 AOUT

«Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle (Premier parcours)», 10 h 30, 1, rue du Louvre *(Paris autrefois).*

«L'Opéra Garnier et son nouveau musée», 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

«L'île *Saint-Louis : quartier* de la noblesse de robe au dix-septième siècle», 11 heures, métro Pont-Marie.

«De l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sully *en passant par la* place des Vosges», 14 h 30, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

«Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse», 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Versailles : le quartier Saint-Louis», 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

«L'île Saint-Louis et ses jardins *mystérieux,* de l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Chénizot», 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

«Le grand tour du Marais. Jardins, hôtels privés et place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

«Galeries et passages au cœur de Paris», 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Europ explo).

«Jardins secrets et chemins inconnus de la Butte Montmartre», 14 h 30, métro Place-Clichy, sortie Caulaincourt (C. A. Messer).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«*La rue Saint-Denis, les cours des* Miracles et les traboules du Sentier», 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

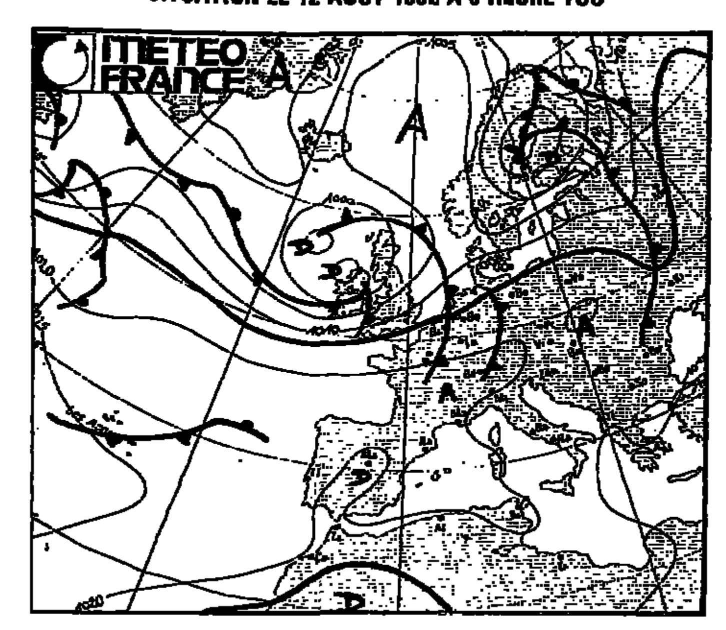
«Le canal Saint-Martin : site, activités et «atmosphère», 15 heures, angle du quai de Jemmapes et de la rue du Faubourg-du-Temple.

«Une ville nouvelle à Paris : le Front de Seine, promenade dans une architecture contemporaine», 15 *heures,* quai André-Citroën, au pied de l'hôtel Nikko (Monuments historiques).

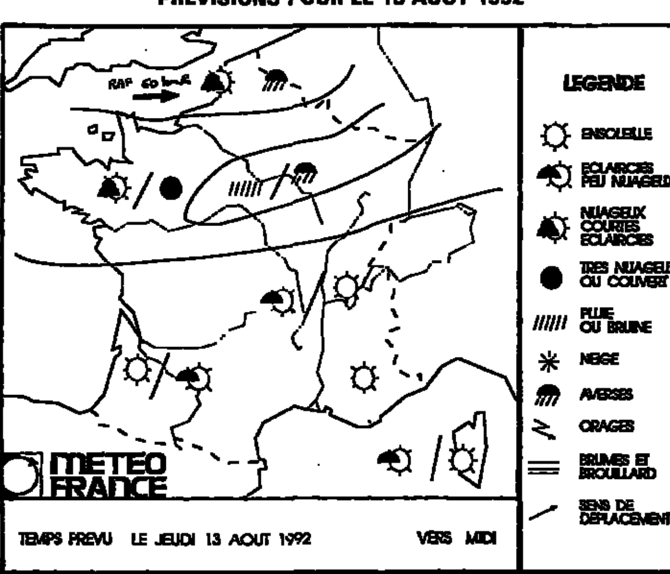
«La Sorbonne», 15 heures, devant l'entrée, rue des Écoles *(Paris et son* histoire).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 AOUT 1992



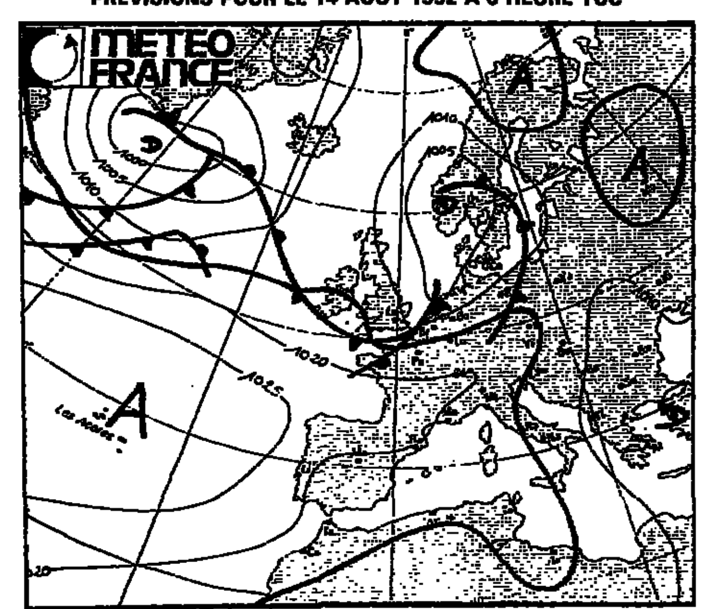
Jeudi : maussade au Nord, ensoleillé au Sud. – Sur l'ensemble des régions de la moitié nord, les nuages resteront abondants tout au long de la journée ; ils donneront par moments un peu de pluie ; sur le Nord-Pas-de-Calais, on peut toutefois espérer quelques éclaircies l'après-midi.

Sur la moitié sud, le temps sera sec, avec un ciel partagé entre les nuages et le soleil. Sur les Pyrénées, un orage n'est pas à exclure en fin de journée.

Les températures seront assez fraîches sur la moitié nord, dans les normes ailleurs : les minimales seront généralement comprises entre 13 degrés et 16 degrés (18 degrés à 20 degrés sur le pourtour méditerranéen), et les maximales entre 19 degrés et 24 degrés au Nord, entre 24 degrés et 30 degrés au Sud.

Le vent de sud-ouest soufflera assez fort sur les côtes de la Manche, ainsi que le mistral et le vent d'ouest en Corse (rafales jusqu'à 60 kilomètres/heure) ; ailleurs, le vent soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-8-1992 à 18 heures TUC et le 12-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	30	17	D
BIARRITZ	20	15	C
BORDEAUX	21	12	D
BOURGES	22	12	D
BREST	20	15	N
CAEN	23	13	C
CHERBOURG	20	15	C
CLERMONT-FER	23	11	D
DIJON	21	11	N
GRENOBLE	28	13	N
LILLE	22	14	D
LIMOGES	20	12	D
LYON	26	13	D
MARSEILLE	29	18	D
NANCY	21	13	C
NANTES	21	13	C
NICE	27	18	D
PARIS-MONTS	22	16	D
PAU	20	16	C
PERPIGNAN	27	17	N
RENNES	21	15	C
ST-ETIENNE	24	11	D
STRASBOURG	22	13	N
TOULOUSE	23	13	D
TOURS	23	15	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	18	D
AMSTERDAM	21	15	N
ATHÈNES	35	21	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	27	20	D
BELGRADE	33	18	D
BERLIN	25	14	D
BRUXELLES	22	16	D
COPENHAGUE	22	11	D
DAKAR	30	25	D
DELHI	31	25	N
GENEVE	25	11	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	31	23	D
JÉRUSALEM	33	16	D
LE CAIRE	35	23	D
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	21	15	A
LOS ANGELES	27	20	D
LUXEMBOURG	22	12	C
MADRID	31	14	D
MARRAKECH	39	25	N
MEXICO	24	12	D
MILAN	27	11	D
MONTRÉAL	23	11	D
MOSCOU	27	17	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	34	22	C
OSLO	18	10	C
PALMA-DE-MAJ	31	16	D
PÉKIN	30	21	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	31	19	D
SÉVILLE	35	17	D
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	22	11	N
SYDNEY	21	7	D
TOKYO	30	20	–
TUNIS	34	23	D
VARSOVIE	25	10	D
VENISE	29	19	D
VIENNE	27	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 12 août

TF 1

20.45 Téléfilm : Les Mystères de la jungle noire. De Kevin Connor, avec Stacy Keach, Virna Lisi (1re partie). *Aventures dans l'empire des Indes, d'après un roman d'Emilio Salgari.*
22.40 Série : Mike Hammer. Assassins sur commande.
23.35 Journal et Météo.
23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. La Grande Interrogation.
1.05 Série : Passions.

A 2

20.40 Jeux sans frontières. Emission présentée par Daniela Lumbroso et Georges Beller. A Swansea, au Pays de Galles. Thème : L'histoire d'Abertawe.
22.10 Opéra : La Flûte enchantée. De Wolfgang Amadeus Mozart, livret d'Emmanuel Schikaneder, mise en scène de Roberto de Simone, avec Erich Knodt, Patrick Power, Charlotte Margiono, Helena Vink, Gaële Le Roi, Karsten Mewes, le Chœur et l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Alain Lombard. Enregistré en janvier 1992 au Grand Théâtre de Bordeaux.
0.45 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Téléfilm : L'Etrange Histoire d'Emilie Albert. De Claude Boissol. *Emilie, qui s'est dévouée toute sa vie pour les autres dans son village, réclame un peu plus de considération et d'affection.*
22.15 Journal et Météo.

22.35 Mercredi en France. ▶ Programme des télévisions régionales. Polyphonies corses, un chant d'existence, de Régine Dalnoky et Paule Musteller ; Arette, vingt-cinq ans après, de Bernard Férie. *Après l'évocation des polyphonies corses, un documentaire sur le village d'Arette, dans les Pyrénées-Atlantiques, qui avait été ravagé par un tremblement de terre le 13 août 1967.*

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Monsieur Quigley, l'Australien. ■ Film américain de Simon Wincer (1990). Avec Tom Selleck, Lauran San Giacomo, Alan Rickman.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Triplex. ■ Film français de Georges Lautner (1990). Avec Patrick Chesnais, Cécile Pallas, François-Eric Gendron.
0.35 Cinéma : La Honte de la jungle. ■ Film d'animation belge de Picha et Boris Szulzinger (1975).

M 6

20.40 Téléfilm : Mon fils est innocent. De Susan Rohrer Shavelson.
22.15 Téléfilm : Le Procès de l'incroyable Hulk. De Bill Bixby.
23.55 Magazine : Vénus.

ARTE

20.40 Documentaire : Festival de Varsovie. De Christopher Swann. *Origines et évolution du festival de musique contemporaine qui s'est déroulé en septembre 1991.*
21.10 Opéra : De la maison des morts. Opéra en trois actes, de Leos Janacek, d'après Dostoïevski, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et l'ensemble des Chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. Claudio Abbado ; sol. : Nicolaï Ghiaurov, Elzbieta Szmytka, Barry McCauley ; mise en scène : Klaus Michael Grüber. *Enregistré lors du Festival de Salzbourg.*
23.10 Danse : Le Héros, la Mort et la Danse. Chorégraphie de Maurice Béjart.

FRANCE-CULTURE

20.55 Vent d'Est ? 6es Rencontres d'écrivains francophones : où allons-nous ?
21.55 Poésie sur parole. Guennadi Aigui (rediff.).
22.40 Musique : Nocturnes. A travers chants. 3. Toutes formes, toutes voix. Œuvres de Pécou, Palestrina, Monteverdi, Allegri.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Splendid et ses couacs (3), rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Denise Bahous. A 19.30, Concert (en direct de la radio autrichienne) : La Valse de l'empereur op. 437, de J. Strauss ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Esa-Pekka Salonen ; sol. : Kyung-Wha Chung, violon, Barbara Hendricks, soprano. A 22.00, œuvres de Schubert, Mozart, R. Strauss.
0.05 Bleu nuit. Django Reinhardt, Stéphane Grappelli, Sarah Vaughan, Count Basie, Lou Levy.

Jeudi 13 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Le Gang des tractions.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.40 Série : Loin de ce monde.
18.05 Série : Premiers baisers.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac, Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.
20.45 Téléfilm : La Randonnée tragique. De Tim Burstall, avec Lindsay Wagner, Tom Skerritt.
22.20 Magazine : Rumeurs. Proposé par Christophe Dechavanne, Stéphane Courbit, Pascal Duchêne. Présenté par Marine Jacquemin, Gilles Schneider et Jean-Noël Kapferer. Invité : Daniel Toscan du Plantier ; Rumeurs : ne pas se mettre sous un arbre pendant un orage ; Les Noirs ont un gros « zizi » ; Les vipères dans les collines ; La maison hantée.
23.20 Documentaire : Histoires naturelles. Au clair de la Lune, nature sous influence.
0.15 Journal et Météo.

A 2

13.40 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.05 Série : Coup de foudre.
15.30 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.10 Série : L'Equipée du Poney-Express.
16.55 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.
20.40 Documentaire : Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. Vietnam du nord au sud.
21.35 Série : Histoires fantastiques. La Météorite, de Matthew Robbins, avec John Scott Clough, Lisa Jane Persky ; A 22.05, Un flic en moins, de Paul Michael Glaser, avec Max Gail, Kate O'Neil.
22.35 Drive in : La Chute d'un caïd. ■■ Film américain de Budd Boetticher (1960). Avec Ray Danton, Karen Steele, Elaine Stewart.
0.25 Journal et Météo.

FR 3

13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.
14.50 Série : Pas de répit sur planète Terre.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Variétés : 40° à l'ombre.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Un monde à part. ■■ Film britannique de Chris Menges (1988). Avec Barbara Hershey, Jodhi May, Linda Mvusi.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Théâtre : Le Haut-de-forme. Pièce d'Eduardo de Filippo, mise en scène de Jacques Nichet, avec Isabelle Candelier, François Tournarkine, Dominique Parent.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 13.30

12.35 Documentaire : La Planète des enfants cubains. ▶ De Valeria Sarmentio.
13.30 Cinéma : Green Card. ■■ Film américain de Peter Weir (1990).
15.35 Cinéma : Big Top Pee Wee. ■ Film américain de Randal Kleiser (1989). Avec Pee Wee Herman, Valeria Golino, Kris Kristofferson.
17.00 Magazine : L'Œil du cyclone.
17.35 Série : Du côté de chez Alf.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Les Simpson.
20.00 Les Nuls... l'émission.
20.35 Cinéma : Moon 44. □ Film germano-américain de Roland Emmerich (1990). Avec Michael Pare, Lisa Eichborn, Malcolm McDowell.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Les Indians. ■ Film américain de David Ward (1989). Avec Tom Berenger, Charlie Sheen, Corbin Bernsen.
0.00 Cinéma : Premiers pas dans la Mafia. ■ Film américain d'Andrew Bergman (1989). Avec Marlon Brando, Matthew Broderick, Bruno Kirby (v.o.).

M 6

13.50 Série : Les Années FM.
17.15 Magazine : Culture rock (et à 1.05).
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Tant qu'on a la santé ! De Stella Stevens, avec Andrew Stevens, Gary Fjellgaard.
22.25 Série : La Malédiction du loup-garou.
23.25 Magazine : Le Glaive et la Balance. Justice et viol.
1.00 Six minutes d'informations.
1.30 Documentaire : World Philharmonic Orchestra.
2.25 Rediffusions.

ARTE

17.00 Cinéma : Le Marchand des quatre saisons. ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1971). Avec Hans Hirschmüller, Irm Hermann, Hanna Schygulla.
19.00 Documentaire : Le Monde des années 30. De Dieter Franck. 7. Le vaste monde et l'étroite liberté du Japon.
19.25 Documentaire : 13 août 1961, le mur de Berlin.
19.40 Documentaire : Quelle justice ? De Klaus Salge.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Festival de musique d'été.
20.41 Concert : Festival de Glasgow 1990. Avec Wet Wet Wet, Rod Stewart, David Byrne, Simple Minds, Jimmy Sommerville, Les Négresses vertes et La Mano Negra.
23.00 Concert : 5e Sommet de jazz de Stuttgart, juillet 1992. Avec Jan Garbarek Group, Chick Corea and Friends, Dauner- Mangelsdorff Quartet et John McLaughlin Trio.

FRANCE-CULTURE

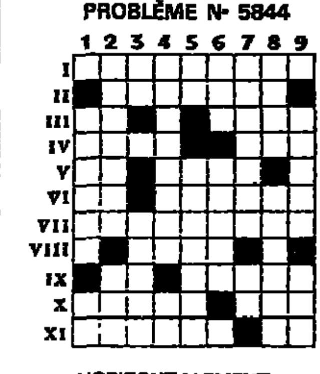
20.55 Vent d'Est ? 6es Rencontres d'écrivains francophones : l'influence de l'Est sur la littérature française.
21.55 Poésie sur parole. Nokolaï Kantchev (rediff.).
22.40 Musique : Nocturnes. A travers chants. 4. L'ensemble La Colombina. Œuvres de Brito, Morales, Victoria, Lienas, Cardoso, Janequin.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Spendid et ses couacs (4), (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc André. A 21.00, Concert (donné le 2 avril à la faculté d'Orsay) : Quatuor à cordes en ré majeur op. 64 n° 5, de Haydn, par le Quatuor Parisii ; Images pour piano, 1er livre, de Debussy, par Zad Moultaka, piano ; La Cathédrale engloutie, de Debussy ; Funérailles, de Liszt, par Franck Braley, piano ; Ma mère l'Oye pour piano à quatre mains, de Ravel ; Danse espagnole pour piano à quatre mains, de Moszkowski, par Franck Braley et Zad Moultaka ; Quintette pour piano et cordes op. 44 n° 1, de Schumann, par le Quatuor Parisii et Zad Moltaka.
0.05 Bleu nuit. Carmen McRae, Benny Goodman, Charlie Parker, Dizzie Gillespie, Bud Powell.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5844



HORIZONTALEMENT

I. Sciemment commis par Zola. – II. Pas encore convaincu. – III. Se montra édifiant sa vie durant (épelé). Mis à la porte. – IV. Mauvais, quand il s'agit de la perdrix. N'a jamais le geste large. – V. Article. Mort, il n'est pas respectable. – VI. Morceau de porc. Parfois qualifiée de charmante sur un ton ironique. – VII. Habillerais la vérité. – VIII. En Thessalie. – IX. Facturé par un coolie. En France. – X. Rechercher la juste mesure. S'entend de loin. – XI. Accidents dans une montée. Conjonction.

VERTICALEMENT

1. Se noierait dans un verre d'eau. Paire de jumelles. – 2. Ce que recherchent ceux qui chantent. Il n'est pas nécessaire d'attendre qu'elle soit vieille pour la respecter. – 3. Symbole. Vite trouvée quand on la cherche. – 4. Il ne lui viendrait pas à l'idée d'offrir un verre. Préposition. – 5. Lettre. A des ailes. – 6. Lettres de Malaparte. Te classeras parmi les primates. – 7. Fera de l'effet. Abréviation. – 8. A l'étranger. N'ont pas la chaise de poule. – 9. Morts en sursis. Parmi les œuvres de Marie de France.

Solution du problème n° 5843

Horizontalement

I. Imprimeur. – II. Navet. Age. – III. S.R. Cuit. – IV. Eglise. N.O. – V. Cu. Sor. Eu. – VI. Tétines. – VII. Irions. Ah ! – VIII. VI. Né. Ere. – IX. O.T. Tendu. – X. Réa. Tonus. – XI. Blessée.

Verticalement

1. Insectivore. – 2. Marguerite. – 3. P.V. Ti. Ab. – 4. Révision. – 5. IT. Sonnette. – 6. Cérès. Eos. – 7. Eau. Enns. – 8. Ugine. Ardue. – 9. Retoucheuse.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 août 1992

DES DECRETS

– N° 92-781 du 7 a[...] 1992 portant convocation d[...] collèges électoraux pour l'élection [...] sénateurs.

– Du 6 août 1992 [...] modification des statuts [...] Société anonyme de gestion [...] stocks de sécurité.

– N° 92-784 du [...] août 1992 relatif aux centres [...] planification ou d'éducation fa[...]

– N° 92-785 [...] août 1992 relatif à la prote[...] maternelle et infantile.

UN ARRETE

– Du 10 [...] 1992 portant répartition du temps de parole pour la campagne en vue du référendum





Le Monde

Le premier séjour aux Etats-Unis d'un secrétaire général du PCF

M. Georges Marchais découvre le Nouveau Monde

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, qui séjournait pour la première fois aux Etats-Unis, a rencontré à New-York, mardi 11 août, M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU. Il a réaffirmé, à cette occasion, son hostilité à toute intervention militaire dans l'ex-Yougoslavie.

NEW-YORK

de notre correspondant

Tout en haut de l'Empire State Building, le célèbre gratte-ciel de Manhattan, les touristes français n'en reviennent pas. *« T'as vu, c'est Georges Marchais ! Mais qu'est-ce qu'il fait là ? »* Indifférent à cette curiosité amusée, le secrétaire général du Parti communiste français, qui est allé auparavant saluer la statue de la Liberté, contemple à présent New-York, lovée à ses pieds, pour admettre finalement que *« le gigantisme, ici, c'est une réalité »*. Mais il ne sera pas dit que le plus haut dignitaire du parti aura déserté pendant quinze jours la place du Colonel-Fabien uniquement pour faire du tourisme en Amérique.

Son périple qui, jusqu'au 23 août, doit le conduire, à la tête d'une petite délégation du PCF, successivement à Washington, Cleveland (l'un des berceaux de la sidérurgie), San-Francisco, Los Angeles et enfin Atlanta (l'une des principales villes noires des Etats-Unis) – outre une escapade à Toronto, au Canada, pour palabrer avec les Indiens de la réserve des Six Nations, – a un caractère politique marqué. Il doit lui permettre de rencontrer des *« gens de gauche »* et des représentants de minorités ethniques. Pour *« s'informer, écouter, dialoguer »*.

Fort de ce triple engagement, M. Marchais, qui a bénéficié de la suppression des visas touristiques (et de l'obligation de répondre à la question : *« Appartenez-vous au Parti communiste ? »)* mais aussi de l'assouplissement de la position du département d'Etat depuis l'effondrement du communisme à l'Est, a réservé, le 10 août, sa première poignée de mains à M. Gus Hall, son homologue du Parti communiste américain. A quatre-vingt-deux ans, cet ancien ouvrier métallurgiste, qui a passé cinq années dans un pénitencier fédéral pour avoir prôné le renversement, par la violence, de l'administration en place à Washington, ne règne plus que sur des « camarades » de moins en moins nombreux, évalués à vingt mille par l'organisation, dont le siège est à New-York, mais à peine à cinq mille par le FBI.

L'adieu au « centralisme démocratique »

Candidat à quatre reprises à la présidence des Etats-Unis sans espoir de recueillir plus de quelques milliers de voix à chaque consultation, M. Hall, qui reste le dernier « dinosaure » de la famille communiste dans le monde en conservant la haute main sur son parti depuis cinquante ans, a rappelé, devant son interlocuteur, *« la difficulté qu'éprouvent les partis minoritaires à participer à une campagne électorale »* aux Etats-Unis, estimant par ailleurs que la défaite de M. George Bush aux élections de novembre prochain faisait désormais partie du *« domaine du possible »*.

Le lendemain, M. Marchais s'est longuement entretenu avec M. Ramsay Clark, ex-attorney général (ministre de la justice) de l'ancien président, Jimmy Carter, devenu un avocat pacifiste engagé en faveur de la levée de l'embargo américain appliqué depuis trente ans à Cuba et, plus récemment, contre la guerre du Golfe déclenchée par l'administration Bush, sous couvert des Nations unies. Mais c'est à quelques étudiants de l'université Columbia et à leurs professeurs spécialisés dans l'étude de la politique en France que le secrétaire général du PCF a réservé ses propos les plus surprenants.

A l'occasion d'une autocritique nuancée à propos des erreurs commises par le Parti communiste français au cours des dernières années, M. Marchais a affirmé qu'il n'était *« pas attaché inconditionnellement à la notion de centralisme démocratique qui figure dans les statuts du parti »*, estimant qu'au cours des prochaines années ce qui constitue l'un des piliers de la pensée communiste devrait disparaître lorsqu'il *« faudra modifier cette façon de voir les choses »*.

Pour le reste, le dogme reste intact. *« L'échec de l'URSS et des pays de l'Est ne signifie pas l'échec du socialisme*, a-t-il soutenu. *Ces pays n'ont pas souffert de trop de socialisme. Ils ont été victimes de l'absence de réel socialisme, celui qui implique la participation du peuple à la vie de la société. »*

M. Marchais, qui sera désormais, à près de soixante-douze ans, le premier secrétaire général du PCF à s'être rendu aux Etats-Unis (*« J'y pensais depuis une bonne dizaine d'années »*, assure-t-il aujourd'hui), a achevé son périple new-yorkais, mardi 11 août, par un entretien de quarante minutes avec un autre secrétaire général, celui des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali. A cette occasion, le député du Val-de-Marne a estimé qu'il fallait *« renforcer les moyens de l'ONU, notamment financiers, et accroître le rôle de l'Assemblée générale et du secrétaire général lui-même »*.

Rappelant que la gravité de la situation dans l'ex-Yougoslavie ne doit pas faire oublier les drames *« ailleurs »* (en Somalie, en Afghanistan...), il a insisté sur *« la nécessité de rechercher une solution politique au problème posé »* par l'attitude des Serbes à l'égard de la Bosnie-Herzégovine. Au moment même où le Conseil de sécurité achevait ses consultations pour adopter prochainement une résolution autorisant implicitement l'usage de la force pour permettre l'acheminement des secours humanitaires dans cette région. Une éventualité que réfute catégoriquement le numéro un du Parti communiste : *« Les moyens militaires, non ! L'Irak, ça suffit ! »*

SERGE MARTI

Le financement occulte du PS

M. Marcel Dominici dépose une plainte visant M. Henri Emmanuelli

M. Marcel Dominici, président du Comité d'action économique et sociale interprofessionnel pour les chômeurs de la Charente (CAESICC), a déposé, jeudi 6 août, auprès du procureur de la République du tribunal de grande instance de Mont-de-Marsan (Landes), une plainte pour *« recel d'abus de biens sociaux »* contre M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale.

M. Dominici est déjà à l'origine du dépôt de plusieurs plaintes concernant M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente et ancien maire socialiste d'Angoulême, inculpé d'ingérence, corruption, complicité de faux en écritures de commerce et usage et recel d'abus de biens sociaux, dans différentes affaires politico-financières instruites à Paris et à Bordeaux.

Un extrait des « cahiers Delcroix »

L'action engagée contre M. Emmanuelli, en qualité de président du conseil général des Landes et d'ancien trésorier du PS, se fonde sur un extrait des fameux « cahiers Delcroix », du nom de cet ancien employé de la société Urba-Gracco qui notait scrupuleusement ses démarches pour réunir des fonds occultes destinés au financement du PS et les noms des personnes contactées.

Dans cet extrait, M. Joseph Delcroix cite le nom de M. Emmanuelli aux côtés de celui de M. Michel Gabaude, dirigeant de plusieurs bureaux d'études du Sud-Ouest qui agissaient pour le compte d'élus socialistes, dont M. Boucheron. M. Gabaude fait lui-même l'objet de plusieurs inculpations, dont la dernière pour *« abus de biens sociaux, faux et usage de faux »*, lui a été notifiée, le 13 juin, par M. Pierre-Louis Pugnet, juge d'instruction à Angoulême.

Dans un communiqué diffusé mardi 11 août, M. Emmanuelli a contesté le *« bien-fondé de cette plainte »* en précisant qu'il se réservait le droit d'engager une *« action en dénonciation calomnieuse »*. *« Cette mise en accusation, pour dérisoire et opportuniste qu'elle soit, contribue à alimenter une fois encore une campagne politico-judiciaire »*, a ajouté le président de l'Assemblée nationale.

Mort de l'écrivain japonais Kenji Nakagami

TOKYO

de notre correspondant

L'écrivain Kenji Nakagami est mort, mercredi 12 août à Tokyo, d'un cancer. Il était âgé de quarante-cinq ans.

Né dans une famille appartenant à une communauté traditionnellement discriminée (*burakumin*), manœuvre au début de sa vie, Kenji Nakagami s'était imposé depuis une vingtaine d'années comme un des grands auteurs de la nouvelle génération littéraire japonaise. Ce fut le premier écrivain né après la guerre à recevoir le prix Akutagawa en 1975. Plusieurs de ses romans ont été traduits en français, dont *Mille Ans de plaisir* et *la Mer aux arbres morts* (éditions Fayard).

Ph. P.

La campagne officielle pour le référendum du 20 septembre

Un arrêté fixe la répartition des temps de parole pour les groupes parlementaires

Le *Journal officiel* du mercredi 12 août publie un arrêté du premier ministre fixant les temps de parole pour les groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat, dans le cadre de la campagne officielle pour le référendum du 20 septembre portant ratification du traité de Maastricht. La répartition, établie à la proportionnelle en fonction des effectifs de chaque groupe, affecte au total 47 minutes aux socialistes, 30 au RPR, 22 à l'UDF, 15 aux centristes et 6 aux communistes. Le calcul détaillé est présenté dans le *Journal officiel* de la façon suivante :

– Assemblée nationale (551 députés, 77 minutes) : groupe socialiste, 271 députés, 38 minutes ; groupe du Rassemblement pour la République, 126 députés, 17 minutes ; groupe Union pour la démocratie française, 88 députés, 12 minutes ; groupe de l'Union du centre, 40 députés, 6 minutes ; groupe communiste, 26 députés, 4 minutes ;

– Sénat (314 sénateurs, 43 minutes) : groupe socialiste, 66 sénateurs, 9 minutes ; groupe du Rassemblement pour la République, 91 sénateurs, 13 minutes ; groupe du Rassemblement démocratique et européen (UDF), 23 sénateurs, 3 minutes ; groupe de l'Union des républicains et des indépendants (UDF), 51 sénateurs, 7 minutes ; groupe de l'Union centriste, 67 sénateurs, 9 minutes ; groupe communiste, 16 sénateurs, 2 minutes.

L'arrêté publié ne concerne pas les formations non représentées au Parlement, notamment le Front national, les Verts et Génération Ecologie qui, en vertu du décret du 6 août bénéficieront aussi d'un temps de parole.

D'autre part, le Mouvement chasse, pêche, nature, traditions (CPNT), qui prône le « non », vient de déposer une demande d'habilitation auprès du ministère de l'intérieur afin de s'exprimer à l'occasion du référendum du 20 septembre. Le président de CPNT, M. André Goustat, précise dans un communiqué qu'aux élections régionales du 22 mars son mouvement, présent dans trente-six départements, a recueilli en moyenne, là où il présentait des candidats, 5,97 % des voix et *« non 2 % comme voulaient bien le faire croire les statistiques dites officielles calculées à partir des suffrages exprimés des départements où il n'y avait pas de candidats »*. *« Toute initiative arbitraire et délibérée qui priverait CPNT du droit de s'exprimer à l'occasion du référendum donnerait lieu à des réactions appropriées »*, ajoute M. Goustat.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 août 1992 *a été tiré à 444 624 exemplaires.*

Avant le second tour de l'élection présidentielle

Le tabou du pétrole au Congo

Pendant la période de transition qui doit s'achever avec le second tour de l'élection présidentielle, le 16 août, l'industrie pétrolière est restée dans le domaine réservé du pouvoir. Largement dominée par ELF, cette industrie est la « poule aux œufs d'or » d'un Etat dont la dette, par tête d'habitant, est l'une des plus élevées au monde.

POINTE-NOIRE

de notre envoyée spéciale

Les quelque 8 millions de tonnes de pétrole produites chaque année au Congo représentent plus de 60 % des recettes budgétaires, et près de 90 % des recettes à l'exportation du pays. Mais c'est là, curieusement, à peu près tout ce que l'on sait aujourd'hui. *« Jusqu'à la Conférence nationale, la question du pétrole est restée la chasse gardée du président Sassou-Nguesso ; même ses premiers ministres n'étaient pas informés »*, explique un haut fonctionnaire de Brazzaville.

« La Conférence nationale a donc demandé un audit pour y voir plus clair, poursuit-il. *On aurait aimé savoir, par exemple, quel est le coût exact de l'exploitation du pétrole congolais, afin de pouvoir comparer avec le Gabon, l'Angola, ou le Cameroun. »* La chose, apparemment, n'a pas été possible, ELF *« refusant de soumettre, pour des raisons juridiques, ses livres de comptabilité analytique »*. Le dossier du pétrole, sujet tabou sous l'ancien régime, l'est donc resté pendant toute la période de transition qui s'achèvera officiellement au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, prévu le 16 août.

La décision d'hypothéquer les recettes pétrolières (prise dès le milieu des années 80 pour combler les *« trous »* provoqués par la mauvaise gestion du pays autant que par l'effondrement des cours sur le marché mondial) aurait-elle été reconduite en catimini par les responsables politiques de la période de transition ? *Les candidats à la présidence* sont restés étrangement muets sur cette question. Seuls deux ou trois d'entre eux ont prononcé le mot pétrole. Aucun n'a nommé ELF.

On les comprend un peu : les *« avances de trésorerie »* consenties par les pétroliers ont servi, semble-t-il, à assurer – très irrégulièrement – *les salaires d'une* fonction publique traditionnellement pléthorique (85 000 agents de l'Etat pour 2,5 millions d'habitants), sur le sort de laquelle les divers candidats à la magistrature suprême ne se sont pas non plus appesantis. *Parmi les* divers « arrangements de coulisse » que l'on prête aux « barons de la transition », figure l'accord donné à ELF, en juin, pour exploiter le nouveau gisement pétrolier de Nkossa. S'agit-il d'un feu vert tacite ou d'un engagement formel ? Personne n'est pressé de répondre.

Un gisement prometteur

« Contrairement au gisement de Yombo, dont trois associés – Hydro Congo (1), *la firme américaine Amoco, et la firme koweïtienne Kufpec – se répartissent l'exploitation selon le système dit du* « partage de la production », *le gisement de Nkossa a été négocié selon l'ancien système des concessions »*, assure-t-on de source informée. *« 15 % de la production devrait revenir à Hydro Congo, ELF et Agip se partageant les 85 % restants, à hauteur de deux tiers pour ELF et d'un tiers pour Agip »*, précise-t-on de même source.

Considéré comme un gisement particulièrement prometteur, Nkossa pourrait-il faire demain l'objet de nouvelles tractations ? Certains jurent que oui. Et tout le monde s'accorde pour estimer la lutte inégale. *« ELF et le Congo, c'est le pot de fer contre le pot de terre ! »*

Incapable de rembourser sa dette – estimée fin 1990 à 1 005 milliards de francs CFA (20,1 milliards de francs français), soit l'une des « ardoises » les plus élevées au monde par tête d'habitant, – le Congo *semble à ce jour totalement impuissant* à redresser la barre de son économie. La France, qui reste le seul bailleur de fonds, a accordé, au titre de son programme de coopération, une aide de 170 millions de francs français en 1992 (contre 233 millions de francs français en 1990 et 547 millions de francs en 1989). *La* « dégringolade » est d'autant plus patente que la Caisse centrale de coopération économique *a, elle, arrêté tous ses déboursements* depuis 1991, date à laquelle la Banque mondiale avait officiellement déclaré le Congo *« non performant »*.

« Personne n'ose le dire tout haut, mais tout le monde le sait bien : aujourd'hui, le seul patron du Congo, c'est ELF ! » lâche un employé de Pointe-Noire. En suivant une *« logique boutiquière »*, la France a-t-elle failli à ce que d'aucuns considèrent encore au Congo *comme son « devoir historique »* ? Les pétroliers français paraissent ne pas s'en plaindre. La classe politique congolaise non plus.

CATHERINE SIMON

(1) Société nationale créée en 1973, chargée notamment de distribuer et de commercialiser les produits pétroliers sur le territoire congolais.

□ **Le favori de l'élection présidentielle a conclu un accord avec l'ancien parti unique.** – Selon une source informée, l'Union pan-africaine pour la démocratie sociale (UPADS), de M. Pascal Lissouba, et le Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique), ont conclu, mardi 11 août, un accord. Le PCT se serait engagé à soutenir M. Lissouba au second tour de l'élection présidentielle, dimanche prochain. M. Lissouba est arrivé en tête au premier tour, avec 36 % des suffrages, suivi du président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), M. Bernard Kolelas (20 %), et du président sortant, candidat du PCT, le général Denis Sassou Nguesso (17 %) (*le Monde* du 11 août). – (*AFP.*)

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : le cinéma selon Robert Desnos

Le poète surréaliste a aussi été un critique de cinéma, passionné, violent, mais perspicace et visionnaire. Jean-Michel Frodon présente ses écrits sur et pour le cinéma. Florence Noiville essaie d'expliquer le « phénomène Boissard ». Rencontre imaginaire à Guéthary avec Paul-Jean Toulet. Le bureau de Charles Juliet, dessiné par Nicolas Guilbert. Regards sur la littérature allemande contemporaine.

Le groupe Hersant dans la région Rhône-Alpes

La restructuration du *Progrès de Lyon* sert vraisemblablement de test à un mouvement qui risque de toucher les autres journaux régionaux du groupe.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

